N° 34 AOUT 1954

OGAM

TRADITION CELTIQUE

HISTOIRE — LANGUE
ARCHÉOLOGIE — RELIGION
NUMISMATIQUE

TOME VI
FASC. 4

OGAM
2, rue Léonard-de-Vinci
(B. P. 2)
RENNES

Notes critiques sur les concordances Germano-Celtiques

par

Edgar POLOMÉ

A PROPOS DES RECENTS TRAVAUX

DE Mme HEIERMEIER ET DE M. W. PORZIG

La question des rapports entre le celtique et le germanique reste un des problèmes les plus discutés dans le domaine des relations linguistiques préhistoriques entre les groupes indo-européens occidentaux. Dans une récente étude, Mme Anne Heiermeier (1) a brièvement fait l'historique de la question en montrant combien certaines tendances nationalistes ont fréquemment placé les faits dans une fausse perspective et introduit un esprit de polémique peu de mise en pareil débat. Sans vouloir reprendre toute la question, ni faire en l'occurrence œuvre originale, il est peut-être utile de procéder à une brève mise au point !

Un des problèmes les plus complexes du domaine indo-européen est celui de l'origine des Germains. Depuis longtemps déjà, beaucoup de linguistes admettent que ceux-ci sont issus de la fusion de deux peuples : des envahisseurs indo-européens, en établissant leur hégémonie sur les Pré-Germains, établis de longue date dans le Nord, auraient imposé à ceux-ci leur idiome indo-européen, mais celui-ci aurait été modifié dans la bouche des autochtones dotés d'une base d'articulation différente. Primitivement, M. Sigmund Feist (2) voyait dans les Celtes ces conquérants indo-européens, mais cette hypothèse s'avérant bientôt insuffisamment fondée, il leur substitua les Vénéto-Illyriens (3). Cette nouvelle prise de position suscita immédiatement de vives réactions : tand.s

(1) *Zu den keltisch-germanischen Wortgleichungen. Gedanken zum Kelten-Germanen-Problem und zur Indoeuropäisierung Nordwesteuropas* (I). (Istituto Lombardo di Scienze e Lettere, Rendiconti, Classe di Lettere, Vol. LXXXV (1952), p. 313-340).

(2) *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen* (Berlin 1913), p. 480 et sqq.

(3) *Indogermanen und Germanen. Ein Beitrag zur europäischen Urgeschichtsforschung* (Halle 1924, 3e éd.), p. 143, n 1 ; *die Ausbreitung des indogermanischen Sprachstammes über Nordeuropas in vorgeschichtlicher Zeit* in *Wörter und Sachen*, t. XI (1928), p. 29-53 ; *The Origin of the Germanic Languages and the Indo-europeanising of North-Europe* in *Language*, t. VIII (1932), p. 245-254.

que M. Giuliano Bonfante (4) prenait fait et cause pour M. Feist, M. Hans Krahe (5) critiquait vivement les conclusions prématurées que l'on voulait tirer d'un matériel linguistique somme toute assez limité. La thèse, non exempte de difficultés au point de vue chronologique, est en effet basée sur des éléments extrêmement contestables, comme des concordances germano-vénètes (6) ou des vues mal étayées sur l'origine des runes. Elle se heurte d'ailleurs au fait que les recherches récentes tendent à prouver que le vénète est un dialecte italique (7). En fait, elle s'insère dans le cadre de la tendance à attribuer à des conquérants « illyriens », issus de la culture indo-européenne de Lusace, l'expansion de la civilisation des champs d'urnes tendance que d'aucuns ont qualifié assez péjorativement d'*illyromanie*. La dite civilisation semble en effet avoir joué un rôle prépondérant dans la formation de divers peuples indo-européens (8). C'est d'ailleurs pourquoi M. Julius Po-

(4) *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XXXVII, 1 (1936), p. 10. M. Bonfante a surtout défendu ces vues dans une conférence, malheureusement restée inédite, donnée à Bruxelles en février 1939 sous le titre « Aryens et Germains ».

(5) *Indogermanische Forschungen*, t. XLVII (1929), p. 321-328.

(6) Cf. à ce sujet le résumé de mon exposé devant le *XIX^e Vlaamse Filologencongres* (Bruxelles 1951), paru sous le titre « Germaans en Venetisch » dans les *Handelingen*, p. 198-203. Je reprendrai l'ensemble de la question dans un article à paraître dans *Latomus*, t. XIV (1955).

(7) Cette thèse, défendue par M. S. Beeler, *The Venetic Language* (Berkeley-Los Angeles, 1949), p. 48-57, se trouve confirmée par les travaux constructifs de M. Michel Lejeune sur la philologie vénète (Cf. ma note bibliographique dans *Latomus*, t. XII (1953), p. 385-387.

(8) Cf. Richard Pittioni, *Die Urnenfelderkultur und ihre Bedeutung für die europäische Geschichte* in *Zeitschrift für Keltische Philologie*, t. 21 (1938), p. 167-204 — vues reprises et élaborées dans un cadre plus vaste dans son ouvrage : *Die urgeschichtlichen Grundlagen der europäischen Kultur* (Vienne, 1949). L'attribution de la culture de Lusace aux Illyriens par M. Gustave Kossina a suscité de vives controverses parmi les archéologues ; M. Karl Schuchhardt s'en est déclaré l'adversaire irréductible (Cf. notamment *Die Urillyrier und ihre Indogermanisierung* (Berlin 1937) p. 35 et sqq.), mais sa thèse d'une origine germanique (Cf. *Alteuropa. Die Entwicklung seiner Kulturen und Völker* (Berlin 1944, 5^e éd.), p. 237 et sqq.) n'est assurément pas plus plausible ; divers spécialistes tchèques ont voulu voir dans la civilisation lusacienne la plus ancienne attestation de la culture paléo-slave (Cf. l'aperçu critique de leurs vues par M. Jan Eisner dans la *Revue des études slaves*, t. XXIV (1948) p. 129 et sqq.) ; la plupart des savants polonais ont repris cette thèse (Cf. Konrad Jazdzewski, *Atlas to the Prehistory of the Slavs*, I, Lodz, 1948, p. 30 et sqq ; à l'exception du linguiste T. Lehr-Splawinski. Sur l'ensemble de cette question complexe et encore irrésolue, on consultera encore : V. Gordon Childe, *Prehistoric Migrations in Europe* (Oslo, 1950), p.117 et sqq. ; J. Neustupny, *Vorgeschichte der Lausitz* (Berlin, 1951), p. 32 et sqq. ; Ernest Wahle, *Deutsche Vorzeit* (Bâle, 1952, 2^e éd.), p. 96 et sqq. (notes p. 277 et sqq.) ; M. E. Mariën, *Oud-België van de eerste Landbouwers tot de komst van Caesar* (Anvers, 1952), p. 224 et sqq., etc...

korny s'est efforcé d'utiliser avec profit l'hypothèse « illyrienne » dans le domaine celtique (9).

Sans vouloir prendre part à la polémique sur l'attribution aux Illyriens ou à d'autres populations pré-celtiques des substrats que des études fructueuses ont contribué à dégager des faits toponymiques (10), on ne peut s'empêcher de faire les plus expresses réserves quant à l'identification de certains éléments ethniques sur la base de quelques traces onomastiques souvent susceptibles d'interprétations divergentes : je n'en veux pour exemple que ces termes « méditerranéens » que M. Giovanni Alessio a cru reconnaître dans les régions baltes (11), et que d'autres considèrent comme illyriens, finnois ou slaves en se basant sur des comparaisons apparemment tout aussi valables. Si l'on comprend, dès lors, les critiques assez vives dont certaines vues analogues de M. Pokorny (12) ont fait l'objet, il n'en reste pas moins qu'on ne peut raisonnablement nier

(9) *Zur Urgeschichte der Kelten und Illyrier* (Halle 1938) = *Zeitschrift für celtische Philologie* t. XX (1936) p. 315-352, 489-523 ; t. XXI (1938), p. 55-166. Cf. à ce sujet M.-L. Sjoestedt-Jonval, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XL, 3 (1939), p. 105-111 ; Hans Krahe, *Indogermanische Forschungen*, t. LVIII (1941), p. 85-87 ; J. Whatmough, *Harvard Studies in Classical Philology*, t. LV (1944), p. 38-40 ; etc. Voir aussi J. Pokorny, *Keltologie* (Berne, 1953), p. 104 et sqq.

(10) Depuis l'article fondamental de M.V. Bertoldi, *Problèmes de substrat* dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XXXII, 2 (1931) p. 93-184, toute une bibliographie a été consacrée à la question. Dans le domaine qui nous préoccupe, on relèvera en particulier, outre l'ouvrage déjà cité de M. Pokorny, *Keltologie* (1953), les travaux de M. Hans Krahe (Cf. à ce sujet, Pokorny, *Keltologie*, p. 171-2). Sur un plan plus vaste M. Johannes Hubschmid a également consacré quantité de travaux solidement charpentés à la question. L'importance de l'élément pré-indo-européen dans les noms de lieux ressort par exemple d'ouvrages tels que *l'Essai* de M. Charles Rostaing *sur la toponymie de la Provence* (Paris 1950) — tout autant, d'ailleurs, que son caractère contestable, attesté par les vives critiques de MM. J. Hubschmid, *Romance Philology*, t. V, (1951-2), p. 247-252, et J. Vendryès, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XLVII, 2 (1951), p. 147-150.

(11) *Un' oasi linguistica preindoeuropea nelle regione baltica ?* in *Studi Etruschi*, t. *XIX* (1946/7), p. 141-176. Qu'il suffise d'un exemple : l'hydronyme lituanien *Jûra* est rapproché du nom de montagne « pré-celtique » *Jura* (p. 148) et l'ibérique *Ura* fons (p. 149) ; il va de soi que, malgré le rapport tentant avec le live *jora*, (Cf. R. Schmittlein, *Etudes sur la nationalité des Aestii, I. Toponymie lituanienne*, (Baden-Baden, 1948), p. 101), le lituanien *Jûra* peut avoir, comme le norrois *Jöra* (Cf. A. Janzén *Nomina Germanica. Hyllningsskrift till B. Hesselman*, (Upsal, 1935), p. 243 et sqq.), une étymologie indo-européenne (Cf. ma note dans les *Mélanges H. Grégoire*, t. II (Bruxelles, 1950), p. 558) — sans aucune relation, toutefois, avec le nom de la chaîne du Jura, sur lequel on se reportera aux remarques suggestives de J. Pokorny, *Beiträge zur Namenforschung*, t. II (1950/1), p. 34-37.

(12) Notamment dans son article *Zum nichtindogermanischen Substrat im Inselkeltischen* dans *Die Sprache*, t. I (1949), p. 235 et sqq., contre lequel s'est élevé M. Charles Bouda (Cf. à ce sujet, J. Pokorny, *Keltologie* (1953), p. 132-3). Sur la signification des concordances entre le basque et le celtique, on consultera aussi les travaux de M. J. Hubschmid, *Das Baskische und der vorindogermanische topographische Wortschatz europäischer Sprachen* (*III^e Congrès international de Toponymie et d'Anthroponymie. Actes et Mémoires*, t. II, Louvain, 1951, p. 183 et sqq.) ; *Sardische Studien* (*Romania Helvetica*, vol. 41, Berne 1953), p. 115 et sqq.

l'existence d'un substrat pré-celtique (13), mais il convient de faire preuve de la plus grande circonspection dans son interprétation si l'on veut échapper à l'attrait fallacieux de la « Sirene des Gleichklangs ».

Une autre tendance de la linguistique allemande contemporaine contre laquelle s'insurge à juste titre Mme Heiermeier, est son effort conscient en vue de reporter à une date de plus en plus ancienne l'apparition des Germains dans l'histoire. On connaît le débat qu'ont suscité les *Gaesati* depuis l'article de M. Rudolf Much les considérant comme des Germains (14). La question a rebondi depuis que M. Paul Kretschmer (15) a voulu démontrer la présence de Germains dans la péninsule italique dès 600 avant notre ère. Se basant sur une lecture pour le moins incertaine de l'inscription du guerrier de Capestrano, le savant linguiste viennois s'est efforcé d'y retrouver des anthroponymes germaniques, comme M. E. Sittig (16) en avait cherché un dans une inscription campanienne. Tout cela apparaît toutefois à l'analyse (17) aussi peu fondé que les tentatives d'expliquer le koutchéen *laksi* « poisson » comme un emprunt au germanique du VIII[e] siècle avant notre ère (18). Cela n'exclut évidemment pas que des éléments de

(13) C'est ce qui ressort par exemple de l'étude de la plus ancienne toponymie belge (Cf. M. Maurice Gysseling, *Mededelingen van de Vereniging voor Naamkunde te Leuven en de Commissie voor Naamkunde te Amsterdam*, t. XXVIII (1952), p. 69-76).

(14) *Der Eintritt der Germanen in die Weltgeschichte* in *Germanistische Forschungen. Festschrift des Wiener Akademischen Germanistenvereines* (Vienne 1925), p. 24 et sqq., complété dans la *Zeitschrift für deutsches Altertum*, t. LXIX (1932), p. 17-45, où R. Much répond aux critiques de MM Félix Staehelin et H. Jacobson. L'étude fouillée de M. Richard Heuberger, *Die Gaesaten*, in *Klio*, t. XXXI (1938) p. 60-80, que M. Siegfried Gutenbrunner ne semble pas avoir consultée lors de la rédaction de sa *Germanische Frühzeit in den Berichten der Antike* (Halle, 1939), p. 43-46; 82-88, n'a nullement clos la discussion (Cf. à ce sujet F. Staehelin, *Die Schweiz in römischer Zeit* (Bâle 1948, 3[e] éd.), p. 33; n. 1). La question d'une présence germanique à date ancienne dans les Alpes a en effet rebondi suite aux recherches de M. Franz Altheim sur l'origine des runes, du fait que M. Helmut Arntz, *Handbuch der Runenkunde*, (Halle, 1944, 2[e] éd.), p. 61-64, a voulu leur attribuer l'adoption de ces signes basés sur un alphabet nord-italique — hypothèse qui est loin d'être convaincante (Cf. e. a. F. Altheim, *Aus Spätantike und Christentum* (Tübingen 1951), p. 65-69. Tout récemment, M. Joshua Whatmough, *Harvard Studies in Classical Philology*, t. LX (1951), p. 175-185, a démontré sur la base de faits strictement linguistiques l'interpénétration des dialectes dans les régions alpines et la présence, dès l'époque de César, d'éléments germaniques (les *Tulingi*) au nord (Cf. aussi *Orbis*, t. I (1952), p. 429-430).

(15) *Die frühesten sprachlichen Spuren von Germanen* in *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. LXIX (1948), p. 1-25.

(16) *Germanenspuren auf etruskischen Inschriften* in *Scritti in onore di Bart. Nogara* (Rome, 1937), p. 467-473.

(17) Cf. mon étude *A propos du guerrier de Capestrano*, in *La Nouvelle Clio*, t. IV (1952), p. 261-270.

(18) Robert Heine-Geldern, *Saeculum*, t. II (1951), p. 247, approuvé par M. Mayrhofer, *Studien zur indogermanischen Grundsprache* (Vienne 1952), p. 46. M. H. W. Bailey, *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1953, p. 95 n.s., a toutefois attiré l'attention sur l'osse *läsäg* « saumon », négligé par ces auteurs. Aussi, M. Paul Thieme a-t-il repris toute la question dans *Die Heimat der indogermanischen Gemeinsprache* (Wiesbaden, 1953), p. 17-18; 23-24, et restitué à juste titre un indo-européen **lakso-* « salmo salar ».

langue germanique aient participé à certains mouvements d'activité commerciale ou de migration de populations au premier millénaire, mais les arguments d'ordre purement linguistique avancés pour étayer de telles thèses se sont jusqu'à présent avérés peu convaincants. Malgré les efforts récents de certains archéologues (19), dans l'état actuel de la question, il convient donc de faire preuve de la plus grande circonspection en tirant parti des données strictement linguistiques pour étudier les rapports anciens entre Celtes et Germains.

La question préalable qui se pose en l'occurrence est de savoir quelle est la forme la plus ancienne du celtique : pour Mme Heiermeier, c'est le dialecte où la labiovélaire indo-européenne * *kw* a été labialisée en * *p*. Mais peut-on considérer comme concluant l'argument invoqué, à savoir que la branche la plus ancienne du celtique doit être celle qui présente des modifications profondes de l'état phonétique indo-européen, sous prétexte que les vagues successives d'envahisseurs celtiques en Occident ont de mieux en mieux résisté aux influences du substrat (20). Encore conviendrait-il de montrer quel substrat est responsable du passage de * *kw* à *p* : l'Europe occidentale ancienne aurait eu, selon Mme Heiermeier (21), une propension particulière à l'égard d'un *p* phonétiquement définissable comme une sourde douce / *b* /, différente de la forte indo-européenne /p/, dont l'articulation avait vraisemblablement été déjà renforcée en / p' / (22) ; les Pré-Celtiques de la côte atlantique auraient substitué ce p' / b / au * *kw* des envahisseurs venus de l'Europe centrale. Cela entraîne évidemment la dissociation de la labialisation dialectale celtique du passage * *kw* = * *p* en osco-combrien et en grec. On peut toutefois se demander si cette solution basée sur les thèses de M. T.F.O'Rahilly mérite la préférence !

Dans une récente synthèse du problème des relations entre

(19) Notamment M. P. Bosch-Gimpera, *Etudes Celtiques*, t. VI (1952), p. 92 et sqq. (Je n'ai pu consulter les récents travaux de M. A. Tovar consacrés à ces questions).

(20) *Op. cit.*, p. 333.

(21) *Op. cit.*, p. 334.

(22) Le système consonantique de l'indo-européen occidental devait comprendre trois séries d'occlusives : sonores (type *b*) — sonores aspirés (type *bh*) — sourdes (type *p*). Après le départ des Italiotes, les sonores aspirées sont devenues de simples sonores dans les langues du nord, mais tandis qu'ailleurs, ces nouvelles sonores se sont confondues avec les anciennes, le germanique a manifesté son conservatisme en l'occurrence en maintenant la différentiation : à l'opposition phonologique *sonore* aspirée /bh/ : non aspirée /b/ s'est substituée l'opposition phonologique *douce* sonore /b/ : sourde /p/. A cette phase du développement consonantique correspond un renforcement de l'articulation des sourdes auquel participent le celtique et le germanique : /p/ devient /p'/. La chronologie relative de leur évolution ultérieure varie selon le lieu d'articulation des occlusives ; ainsi, la labiale devient rapidement une spirante bilabiale, qui a abouti à *f* en germanique, mais s'est amuie en celtique, sauf devant *t* et *s* où elle est encore représentée par /x/ en vieil-irlandais ; la gutturale /k'/ est devenue /x/ devant *t* et *s* en celtique comme en germanique, mais c'est là la dernière phase commune aux deux groupes linguistiques. Il y a donc pu y avoir à un stade du développement celtique trois labiales comme en germanique : /b/ : /b/, /p/, bien que /b/ y fût d'origine différente.

Germains, Italiques et Celtes, M. Ernst Schwarz (23) en a réexaminé les données sous l'angle de la géographie linguistique et montré que les ancêtres des Irlandais ont dû occuper originellement sur le continent une position plus septentrionale, à proximité des ancêtres des Latino-Falisques, tandis que le reste des Celtes, plus au sud, était en contact plus étroit avec les ancêtres des Osco-Ombriens. Cette répartition géographique éclaire notamment le problème de la labialisation des labiovélaires en celtique, et si la localisation de l'aire osco-ombrienne primitive en Hesse (24) en vertu de la concentration des hydronymes en *-apa* en cette région (confusion de *apa* = *akwā* avec illyrien *apa*) s'avère justifiée, l'attribution du passage de **kw* à *p* à un substrat localisé mériterait une attention toute particulière du fait qu'ultérieurement, ce territoire des *Chatti* germaniques est précisément celui où la labiovélaire du pronom germanique **hwat* (= latin *quod*) se labialise à date ancienne en *b-* (hessois *bos* = **bat*) (25). Il serait d'ailleurs intéressant de reprendre sous l'angle de la géographie linguistique le problème de la labialisation en germanique (26), tel qu'il résulte de l'opposition moyen-haut-allemand *wülpe* : vieux-norrois *ylgr* « louve » ou vieil-anglais *ofen* : danois archaïque *ogn*. La question du traitement des labiovélaires en germanique est en effet loin d'être résolue (27), pas plus d'ailleurs qu'en illyrien où il semble bien que **kw* soit originellement maintenu (28), tandis que le traitement de **-gwh-* initial reste douteux (29)

(23) *Germanen, Italiker, Kelten*, in *Zeitschrift für Mundartforschung*, t. XX (1952), p. 193-206.

(24) *Ibid.*, p. 199. Ces vues foncièrement divergentes de celles exprimées par M. Vittore Pisani dans *Rheinisches Museum für Philologie*, Neue Folge, t. 95 (1952), p. 15 et sqq. Il appartient évidemment à l'archéologie de confirmer le bien-fondé de la thèse qui attribue une origine balkanique aux éléments osco-ombriens établis en Italie et d'envisager si les deux conceptions ne peuvent être chronologiquement harmonisées. En tout état de cause, on aura peine à admettre que les concordances germano-osco-ombriennes, relevées en particulier par M. Giuliano Bonfante dans la *Revue des Etudes Indo-Européennes*, t. I (1938), p. 353 et sqq., soient attribuables aux peuplades qui ont introduit le vénète à l'est de la plaine du Pô (Cf. Pisani, *loc. cit.*, p. 10).

(25) Wolfgang Jungandreas, *Geschichte der deutschen und der englischen Sprache*, (Göttingen, 1946), p. 60.

(26) Cf. en dernier lieu à ce sujet, G.S. Lane, *Journal of English and Germanic Philology*, t. XXXVIII (1939), p. 184 et sqq., qui, à une exception près (gotique *fimf*, attribué à une assimilation pré-germanique ** p... kw * p... p*), explique tous les cas de labialisation par des contaminations.

(27) Cf. la note de M. Oswald Szemerényi dans *Archivum Linguisticum*, t. V (1953), p. 15, n. 3.

(28) J. Pokorny, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. XXI (1938), p. 162 ; O. Szemerényi, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. LXXI (1954), p. 200. L'hypothèse de M. Paul Kretschmer selon laquelle le grec « *hippos* » « cheval » serait un emprunt à l'illyrien, défendue par G. Bonfante, *Rivista indo-greca-italica*, t. XIX (1935), p. 165-167 et H. Krahe, *Die Welt als Geschichte*, t. III (1937), p. 297-298, impliquerait une labialisation au moins dialectale, mais la forme du terme grec est susceptible d'une autre explication (Cf. Louis Deroy, *Revue des études grecques*, t. LXIV (1951), p. 423-426) ; la coexistence de l'illyrien *aqu-* et *ap-* « eau » semble bien établie (Cf. Anna Karg, *Wörter und Sachen*, t. XXII (1941), p. 174), mais il s'agit de deux termes originellement différents.

(29) J. Pokorny, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. XX (1936), p. 489 ; H. Krahe, *Indogermanische Forschungen*, t. LVII (1941), p. 132-133.

et que **-gwh-* intérieur aboutit à *-b-* dans le nom illyrien du serpent *abi-* (indo-européen ** nghui-*), attesté par une glose d'Hésychius (30). En tout état de cause, on se trouve en présence d'une innovation affectant l'indo-européen du Sud-Ouest et s'irradiant partiellement vers le Nord (31).

D'autres innovations ont d'ailleurs contribué à morceler différemment le groupe occidental des dialectes indo-européens : qu'il suffise d'évoquer le traitement des liquides et des nasales sonantes indo-européennes. On tire souvent argument de l'opposition entre les réflexes goidéliques et brittoniques de la nasale sonore, telle que l'attestent le vieil-irlandais *ro-geinn* «il trouve place dans» ; gallois *gann*, réfletant indo-européen ** ghnd-n-* (grec *khandanō* « je contiens »), ou vieil-irlandais *bind* « mélodieux » (thème en *i*) : vieux-breton *benn* (: sanskrit *bhandana-* « jubilant »), pour rapprocher le goidélique du latino-falisque. L'ambiguïté du traitement osco-ombrien (ombrien /accusatif/ *desen-duf* « douze » : osque *an-* /préfixe privatif/) est alors considéré comme résultant de l'irradiation limitée de l'innovation méridionale *am an* réflexe des nasales sonantes indo-européennes : en l'occurrence, l'osco-ombrien n'aurait été affecté que partiellement (à l'initiale) par l'innovation à laquelle ont participé globalement les dialectes celtiques méridionaux (32), tandis que le traitement germanique

(30) O. Szemerényi, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. LXXI (1954), p. 213-214 (la référence à l'article de M.G. Bonfante, déjà cité, est erronée ; il faut lire RIGI, XIX (1935), 167-8).

(31) V. Pisani, *Studi sulla preistoria delle lingue indeuropee* (Rome, 1933), p. 59 ; *Geolinguistica e Indeuropeo* (Rome 1940), p. 213-214. Les difficultés d'ordre chronologique qu'entraîne cette hypothèse l'ont toutefois fait rejeter par MM. R. von Kienle, *Wörter und Sachen*, t. XVII (1936), p. 104-105, A.C. Moorhouse, *American Journal of Philology*, t. LXI (1940), p. 328-329, et Tristano Bolelli, *Annali della R. Scuola Normale Superiore di Pisa*, sér. II, vol. IX (1940), p. 117. Il n'y a toutefois rien de décisif dans les objections présentées, pourvu qu'on tienne compte des remarques de M. Myles Dillon, *American Journal of Philology*, t. LXV (1944), p. 129-130. Un changement phonétique s'irradiant sur une aire déterminée ne l'affecte pas nécessairement d'une manière homogène ; certains termes peuvent s'y soustraire, tandis que les limites géographiques d'autres le subissant, ne coïncident pas nécessairement avec l'aire d'expansion maximum du phénomène (Cf. par exemple dans le cas de la diphtongaison de *uu* en *ui* en néerlandais, l'étude de M. W. A. F. Janssen, *De verbreiding van de uu-uitspraak voor Westgermaansch û in Zuid-Oost-Nederland* (Masstricht, 1941). On pourrait expliquer de la sorte la coexistence de *equos* (: latin *equus*) et *petru-* (: latin *quadru-*) dans le calendrier de Coligny, plutôt que d'y voir avec M. Joshua Whatmough, *Harvard Studies in Classical Philology*, t. LV (1944), p. 51, un traitement dialectal différencié de l'indo-européen ** k'w* : ** kw* (Cf. à ce sujet, J. Pokorny, *Keltologie* (1953), p. 113), à moins que, comme M. Myles Dillon (*loc. cit.*, p. 13), on ne se rallie avec Henri Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène* (Paris, 1932), p. 289, aux vues de J. Loth, CRAI, 1909, p. 20, n. 1, qui écarte le rapprochement du nom indo-européen du cheval.

(32) V. Pisani, *Geolinguistica e Indeuropeo* (Rome, 1940), p. 215-216 ; E. Schwarz, *Zeitschrift für Mundartforschung*, t. XX (1952), p. 200. M. Hans Krahe, *Das Venetische*, (Heidelberg, 1950), 27-28, postule le même traitement en illyrien, mais cela reste très douteux (Cf. O. Szemerényi, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. LXXI (1954), p. 206-214). Pour l'albanais, voir Stuart E. Mann, *Language*, t. XVII (1941), p. 12, 19-21.

um un est resté pratiquement isolé. Pour ce qui est des liquides sonantes indo-européennes, le groupement des dialectes occidentaux est totalement différent : tandis que les travaux de M. Oswald Szemerényi (33) ont montré que le latin, l'osco-ombrien, l'illyrien et le germanique présentent (comme le hittite) le traitement *ur ul*, le celtique reste isolé avec son traitement *ri li* (par exemple, vieil-irlandais *lethan* « large », gallois *llydan*, breton *ledan*, gaulois *Litano-briga*), car le parallélisme de l'albanais et de l'illyrien, invoqué par M. Pokorny (34), est caduc (35). Toutefois, la coexistence de formes en *ar* (*ra*) atteste vraisemblablement une influence méridionale : vieil irlandais *art* « ours », gallois *arth*, breton *arzh* ; grec *arktos*, à moins qu'il faille y voir les réflexes phonétiques de formes indo-européennes à voyelle réduite * °*r*, comme on l'a supposé notamment pour l'albanais (par ex. tosque (*n*)*dal* « j'arrête » ; gallois *daliaf*) (36) et le hittite (par exemple, *kardit* /instrumental/ « avec le cœur » ; vieil-irlandais *cride*) (37). Ainsi, dès l'époque de la communauté dialectale occidentale, son aire linguistique se trouve diversement morcelée par un petit nombre d'innovations propres à telle ou telle partie du domaine (on pourrait encore citer le développement de * *sr* en *str* ou le génitif singulier en *-i* long des thèmes en *-o*). Les contours de ces innovations communes manquent partiellement de netteté, et elles restent insuffisantes pour différencier profondément les diverses composantes du groupe. Ce n'est que lorsque les migrations de la fin du second et du début du premier millénaire avant notre ère auront dissocié l'ensemble que les tendances évolutives déjà en germe dans la communauté dialectale primitive se développeront pleinement et que des contacts géographiques renouvelés permettront de nouveaux regroupements avec les conséquences d'ordre linguistique qu'ils impliquent.

Postérieurement au départ des Italiques, il y a dû y avoir, dès avant le vaste mouvement d'expansion celtique, une période de relations étroites entre Germains et Celtes à laquelle remonterait leur fonds commun le plus ancien de vocabulaire. L'interprétation des deux groupes linguistiques a toutefois été faible, car, abstraction faite de quelques traits communs d'ailleurs contestés (38), dans la mutation consonantique, l'évolution phonétique des deux langues suit des voies divergents, et l'on ne peut davantage alléguer des concordances morphologiques frappantes (39). Quant aux faits de vocabulaire, la plus grande prudence s'impose, car, en l'absence de critères chronologiques précis, il est souvent difficile d'établir quels termes appartiennent à un substrat pré-indo-européen commun. Bien des termes considérés comme exclusivement celto-germaniques peuvent n'apparaître comme tels que par le hasard des circonstances : les modifications linguistiques postérieures et le caractère fragmentaire des attestations à date historique ont pu faire perdre la trace de quantité de termes originellement communs à un ensemble de dialectes bien plus vaste (40). De plus, les facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels sont susceptibles d'avoir provoqué l'enrichissement de telle couche de vocabulaire au détriment de telle autre : ce qui paraît originellement commun peut n'être qu'emprunt d'un dialecte à l'autre, et en l'absence d'une chronologie rigoureusement établie des changements phonétiques profonds distinguant nettement le germanique du celtique au sein de l'indo-européen occidental, il est souvent difficile de trancher la question. C'est ce qui justifie l'attitude prudente adoptée par M. Walter Porzig (41) dans son récent examen lexicographique des concordances germano-celtiques.

Un groupe de termes communs voit son ancienneté garantie par la chute du *p-* indo-européen en celtique. C'est notamment le cas du vieux-haut-allemand *fiuhta* « pin » (allemand *Fichte*) : ir-

---

(33) *Az idg.* l, r *latin folytatasa* (les liquides sonantes indo-germaniques en latin. Budapest, 1941) ; *Beitrage zur hethitischen Grammatik. 2. Die Fortsetzung der Liquidae sonantes* (in *Analecta Orientalia memoriae A. Csoma de Körös dicata*, t. I (Budapest, 1942), p. 14-17) ; *Illyrica* 1 (in *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. LXXI (1954), p. 199-205.

(34) *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. XX (1936), p. 351-2 ; t. XXI (1938), p. 162.

(35) Pour l'illyrien, cf. Hans Krahe, *Zur Vertretung der sonantischen Liquiden im Illyrischen* (in *Indogermanische Forschungen*, t. LVIII (1942), p. 218 et sqq.), à propos duquel toutefois, on se reportera aux remarques de M. O. Szemerényi *Illyrica* 1 (*loc. cit.*, p. 199 et sqq.). Pour l'albanais, cf. Stuart E. Mann, *Language*, t. XVII (1941), p. 12-16; les formes dialectales en *-ri-* sont dues à une inflexion de *-u-* sous l'influence de *-i-* non accentué dans la syllabe suivante, par exemple *krymb*, tosque *krimp* « ver » : irlandais *cruim*, gallois *pryf*, breton *préñv*, lituanien *kirmis*.

(36) Stuart E. Mann, *Language*, t. XVII (1941), p. 16-19.

(37) Edgar H. Sturtevant, *A Comparative Grammar of the Hittie Language*, I (New Haven, 1951), p. 42 (sous toutes réserves).

(38) Cf. J. Pokorny, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. XX (1936), p. 501, 503 ; toute la question est cependant à reprendre en tenant compte des recherches récentes de MM. Fourquet, Abrahams, et maints autres phonéticiens et phonologues sur la chronologie des phases de la mutation et les tendances évolutives qu'elles impliquent (Cf. à cet égard la discussion des vues de M. W. F. Twaddell, *The Inner Chronology of the Germanic Consonantic Shift* in *Journal of English and Germanic Philology*, t. 38 (1939), p. 337 et sqq. par M. Myles Dillon, *Ibidem*, t. XLII (1943), p. 497 ; l'argument tiré de vieux-haut-allemand *gisal* « otage » : vieil-irlandais *giall* (*ibidem*, p. 494) reste malgré tout très sujet à caution ; cf. J. Pokorny, *loc. cit.* p. 506 ; voir aussi *Ogam* 33, *Voc. var-celt.* p. 133 s.v. *gallos*).

(39) Le suffixe commun *-tino-* dans les noms de plantes (étudié par M. Carl J.S. Marstrander, *Une correspondance Germano-Celtique* (Oslo 1924), avec une note complémentaire de M. Vittorio Bertoldi, in *Norsk Tidskrift for Sprogvidenskap*, t. III (1929) p. 239-240) ne se rencontre que dans le nom gotique du chardon *wigadeino*, en germanique et est attesté également en italique selon M. J. Vendryès, *Revue Celtique*, t. XLII (1925), p. 179. (Cf. toutefois A. Walde-J.B. Hofmann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, II (Heidelberg, 1952), p. 669).

(40) par exemple vieil-irlandais *lar*, gallois *llawr*, breton *leur* « sol » : vieil-anglais *flor* « sol, aire », moyen-haut-allemand *vluor* (allemand *Flur*) « aire, champ ensemencé » reflétant un indo-européen occidental * *plāro-*, attesté aussi par l'illyrien *Plār-* (Cf. H. Krahe, *Die alten balkanillyrischen geographischen Namen* (Heidelberg 1925), p. 96 ; W. Porzig, *Die Gliederung des indogermanischen Sprachgebiets* (Heidelberg 1954), p. 119).

(41) *Die Gliederung des indogermanischen Sprachgebiets*, p. 118-123.

landais *ochtach* (issu de * *puktâko-*), dérivés d'un thème indo-européen * *peuk-* pour lequel le germanique et le celtique sont seuls à présenter un élargissement en *-t-*, particularité également attestée pour l'indo-européen * *ner-* « force vitale, vigueur », comme il ressort du vieil irlandais *nert*, gallois *nerth*, breton *nerzh* ; vieux-norrois *njardh* (en composition) (42). On peut toutefois se demander si le terme appartenait originellement au vocabulaire germanique : le pin ne semble pas avoir pénétré dans le territoire primitif des Germains (43). On ne trouve aucun correspondant de vieux-saxon (uniquement dans un glossaire) et vieux-haut-allemand *fiuhta* dans les autres dialectes germaniques. Comme son aire d'expansion couvre des territoires où les Germains ne semblent pas avoir pénétré avant l'âge du bronze, il est possible que le terme désignant l'arbre non familier aux envahisseurs ait été repris par eux à la langue des autochtones. En l'occurrence, on pourrait songer à un dialecte celtique où il se présentait sous la forme * *pheuktâ*. Si cette conjecture se justifiait, on aurait affaire à un des plus anciens emprunts germaniques au celtique, puisqu'appartenant à une phase antérieure à l'amuisement du * *p(h)-* initial, tel que le réflètent vraisemblablement le vieil anglais *lêad*, vieux-bas-allemand *lôd* « plomb » ; vieil-irlandais *luaide*, si le terme est tiré du thème verbal indo-européen * *pleu-* (44), et vieux-haut-allemand *leder*, vieux-norrois *ledhr* « cuir » ; vieil-irlandais *lethar*, gallois *lledr*, br. *ler*, si les mots celtiques reflètent un prototype * *ple-tro-* (45). Ce serait aussi le cas du nom des « Monts des Métaux », vieux-haut-allemand *Firgunnea* : celtique *Hercynia (silva)*, région que les Germains ne semblent pas avoir atteinte avant la seconde moitié du premier millénaire avant notre ère, lorsqu'elle était occupée par des Celtes. En dernière analyse, le nom peut toutefois être illyrien, comme l'a suggéré M. Pokorny (46), et emprunté par les Celtes postérieurement au passage de * *p-* à * *kw-* dans l'indo-européen * *perkwos* «chêne» ; il est vraisemblablement tiré du nom du dieu-chêne indo-européen * *Perkuno-*, qui a survécu notamment comme dieu du tonnerre, *Perkunas*, chez les anciens Lituaniens (47). On a voulu y rattacher aussi le couple eddique *Fjörgynn - Fjörgyn*, dans lequel seul l'élément féminin semble original, mais il s'agit en l'occurrence d'une autre concordance germano-celtique ancienne relevant du domaine religieux : comme l'a éloquemment montré

(42) Par exemple dans vieux-norrois *njardhgjordh*, nom de la ceinture de Thor. Sur ces termes, voir mes notes dans *Handelingen der Zuidnerlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, t. V (1951), p. 122, n. 66, t. XIII (1954) ; p.

(43) Johannes Hoops, *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, t. II (Strasbourg 1913), p. 39 et sqq. (s.v. *Fichte*).

(44) Johannes Hoops, *Ibidem*, t. I (1912), p. 294 Myles Dillon; *Journal of English and Germanic Philology*, t. XLII (1943), p. 495 ; F. Kluge-A. Goetze, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache* (Berlin, 1951), 15e éd. p. 461-2 (s.v. *Lot*), etc.

(45) Cf. Myles Dillon, *loc. cit.* ; C.D. Buck, *A Dictionnary of selected synonyms in the principal Indo-European languages* (Chicago, 1949), p. 407-408 (s.v. *leather*, § 6. 29) ; F. Kluge-A. Goetze, *op. cit.*, p. 444 (s.v. *Leder*), etc.

(46) *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. XXI (1938), p. 165.

(47) Cf. Franz Specht, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. LXIV (1937), p. 10-11 ; voir aussi *Ogam* 31, *Voc. ve-celt.* p. 48 s.v. *erkunia*.

M. Franz Rolf Schröder (48), il existe chez les Celtes et les Germains une déesse commune du « sillon », dont le nom tiré du terme verbal indo-européen * *perk'-* « jachérer », se retrouve en latin dans le terme désignant la partie proéminente du sillon, *porca*, et le nom de la divinité rustique *Imporcitor* (« qui porcas facit in arando »). Elle est attestée par le nom divin *Rica-gambeda* sur l'inscription votive du mur d'Hadrien (*CIL* XIII, 7972, Birrens, Grande-Bretagne), dont aucune interprétation convaincante par le germanique n'a pu être fournie (49) : *rica* y représente sans doute le gallo-romain * *rica* (français *raie*, provençal *rega*), gallois *rhych* « sillon », dont le datif pluriel irlandais *etrigib* conserve la trace en composition. Son appartenance au vocabulaire magico-religieux est illustrée par une formule de Marcellus de Bordeaux pour les orgelets (50), ainsi que par un charme anglo-saxon où la Terre-mère est invoquée par trois fois sous le nom de *Erce* (51), issu par métathèse de * *rece*, emprunté par l'anglo-saxon au vieux-gallois * *reca* = * *rica* (avec *e* = *i* devant *-a* long de la syllabe suivante) (52). Mais tandis qu'en celtique * *rica*, issu de l'indo-européen occidental * *prkâ*, désigne à la fois le sillon et la déesse du sillon, en germanique la déesse correspondant, vieux-norrois *Fjörgyn* = * *Ferguni* (*Fergunjô-*), porte un nom dérivé au moyen des suffixes indo-européens * *-n-* et * *-i- / -yâ-* du thème en *-u* (53), attesté par le vieux-haut-allemand *furuh* (allemand *Furche*), vieil-anglais *furh* (anglais *furrow*).

On fait souvent état dans le domaine religieux de diverses autres concordances lexicographiques germano-celtiques. Ainsi, les noms du « fantôme », moyen-irlandais *aur-ddrach* : vieux-norrois *draugr*, correspondant formellement au sanskrit *drogha-* « hostilité, trahison », avestique *draoga-* « mensonge » (54), attestent une évolution sémantique parallèle, sinon commune. Dans le cas du gallois *bwg* : moyen-anglais *bugge* «spectre» (encore attesté chez Shakespeare), il est difficile d'établir si le terme germanique n'est pas un emprunt au celtique (55), car ni l'allemand dialectal *bögg(e)*,

(48) *Erce und Fjörgyn* in *Erbe der Vergangenheit. Festgabe für K. Helm* (Tübingen 1951), p. 25-36.

(49) Cf. Siegfried Gutenbrunner, *Die Germanischen Götternamen der antiken Inschriften* (Halle 1936), p. 105-106.

(50) *rica rica soro* ; cf. F.R. Schröder, *loc. cit.*, p. 27.

(51) Cf. S. Gutenbrunner, *op. cit.*, p. 74 ; G. Storms, *Anglo-Saxon Magic* (La Haye, 1948), p. 176-177, 185.

(52) Cf. Kenneth Jackson, *Language and History in early Britain* (Edimbourg, 1953), § § 151 et sqq. (p. 573 et sqq.).

(53) Cf. sur ce type de formation, mes remarques dans *Handelingen der Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, t. V (1951), p. 117 ; *Latomus*, t. XIII (1954), p. 181, n. 1.

(54) G. S. Lane, *Language*, t. IX (1933), p. 259 ; J. Pokorny ; *Indogermanisches étymologisches Wörterbuch* (Berne 1940), p. 276.

(55) Cf. en particulier, William M. Austin, *Language*, t. XV (1939), p. 249. Tout aussi difficile est le cas du vieil-anglais *pûca* (anglais *Puck*) : s'il paraît établi que l'irlandais *puca* est emprunté au germanique, l'origine du terme anglo-saxon reste douteuse. (Cf. Richard Jente, *Die mythologischen Ausdrücke im altenglischen Wortschatz* (Heidelberg, 1921), p. 178).

ni le lituanien *baisys* « épouvantail », n'en garantissent l'ancienneté (56). La même difficulté se pose pour le vieil-irlandais *run* «secret», gallois *rhin* breton *rin* : germanique * *rûnâ* (vieux-haut-allemand *rûna*, vieil-anglais *rûn* etc..) : on a voulu dériver le terme germanique du celtique (57), mais l'étymologie convaincante du nom des runes proposée par M. Georges Dumézil (58), suggère bien plutôt le contraire. Si les runes continuent les signes utilisés dès l' Antiquité par les Germains dans leurs pratiques divinatoires (59) et constituent originellement le moyen magique de « lier » utilisé par le dieu souverain Odin (60), on est tenté de confirmer la dérivation du vieux-norrois *seidhr* « charme, incantation » : moyen-gallois *hut*, gallois et breton *hud* « magie » de la racine * *si-* « lier » (attestée notamment par le vieux-haut-allemand *seito* « corde, entrave », letton *saite* « lien, entrave »), d'autant plus qu'on en rapproche d'ordinaire le lituanien *saitas* « interprétation de signes, prophétie » (61), mais cette étymologie n'est nullement probante, car le *seidhr* scandinave représente un type de magie inférieure opposée à la magie noble d'Odin (62). D'autre part, le fait que les scaldes l'emploient dans le sens de « chant » n'implique nullement que tel soit son sens primitif, comme le suppose le rapprochement du grec *oimê* « chant », auquel se rallient bien des germanistes (63), — à tort, toutefois, car le terme grec se rattache plutôt à *oimos* «chemin» dans le sens de «marche d'un récit », d'où « poème, chant » (64). En fait, le sens original du vieux-norrois *seidhr* reste obscur et ce ne sont certes pas les formes anglo-saxonnes isolées *sidsa* (espèce d'ensorcellement) et *-sidan* (dans un composé signifiant « succube ») (65) qui contri-

(56) Le terme lituanien peut être de formation strictement baltique (cf. J. Pokorny, *op. cit.*, p. 101).

(57) Cf. Carl J. S. Marstrander, *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, t. I (1928), p. 175 et sqq.

(58) *Mythes et dieux des Germains*, (Paris 1939), p. 24, n. 3.

(59) Cf. Franz Altheim et E. Trautmann-Nehring, *Kimbern und Runen* (Berlin 1942, 2e éd.), p. 45 et sqq.; Helmut Arntz, *Handbuch der Runenkunde* (Halle, 1944, 2e éd.) p. 233 et sqq.; F. Altheim, *Geschichte der lateinischen Sprache* (Francfort, 1951), p. 113 et sqq.

(60) Cf. sur cette question, ma remarque dans *Etudes Germaniques*, t. VIII (1953), p. 40-41, basée essentiellement sur le riche exposé de M. Georges Dumézil, *op. cit.*, p. 19 et sqq.

(61) Louis Hjemslev, *Etudes baltiques* (Copenhague, 1932), p. 181.

(62) Georges Dumézil, *La Saga de Hadingus* (Paris, 1953), p. 70 sqq., où il fait de sérieuses réserves quant à l'assimilation du *seidhr* au chamanisme arctique par M. Dag Strömback dans son étude documentée : *Seid. Textstudier i nordisk religionshistoria* (Stockholm-Copenhague, 1935), que critique encore plus sévèrement M. Aake Ohlmarks in *Archiv für Religionswissenschaft*, t. XXXVI (1939), p. 171-180.

(63) Cf. Elof Hellquist, *Svensk etymologisk Ordbok* (Lund, 1948, 3e éd.), p. 897; F. Holthausen, *Vergleichendes und etymologisches Wörterbuch des Altwestnordischen* (Göttingen, 1948), p. 239.

(64) Cf. H.G. Liddell et R. Scott, *A Greek-English Lexicon* (Londres, 1940, 9e éd.) p. 1206; J. B. Hofmann, *Etymologisches Wörterbuch des Griechischen* (Munich, 1950), p. 227.

(65) Cf. R. Jente, *Die mythologischen Ausdrücke im altenglischen Wortschatz* (Heidelberg, 1921), p. 169-281.

buent à l'éclairer. Le moyen-gallois *hut* remonte au celtique * *soitos* qui n'est attesté qu'en brittonique et ne figure dans aucun contexte indiquant qu'il s'agit d'une magie similaire au *seidhr* scandinave (66). Dès lors, le problème des rapports mutuels des termes germanique et celtique reste entier (67), comme c'est aussi le cas pour la correspondance parfois établie entre les noms divin gaulois (*Mars*) *Camulus* et mythique vieux-norrois *Humli* (68). Du culte de *Mars Camulus*, on trouve notamment trace à Kilsyth (Grande-Bretagne ; *CIL* VII, 1103), Arlon (Luxembourg belge ; *CIL* XIII, 3980) et Rindern (près de Clèves ; *CIL* XIII, 8701), tandis que son nom survit en composition dans l'onomastique, par exemple dans le toponyme *Camulodunum* (actuellement Lexden Heath, dans le comté d'Exeter ; Holder, *Altc. Spr.* I,725-6) et dans les anthroponymes : *Camulogenus*, chef des Parisii, célèbre pour sa science militaire (César, *De Bello Gallico*, VII, 57,3), *Leucamulus* (Styrie ; *CIL* III, 5329), etc.. Ces éléments ont engagé M. H. d'Arbois de Jubainville(69) à identifier Camulos au père légendaire de Finn, *Cumall*, en tant que guerrier, chef d'un corps de troupes, mais M. Kuno Meyer a montré l'origine prothétique du *c-* initial de son nom dans l'expression *Finn mac Umaill* (70). Le vieux-norrois *Humli* est attesté dans les généalogies royales scandinaves comme père du héros éponyme *Dan* (71) ; dans la *Hervararsaga*, il apparaît comme le souverain des Huns, se substituant à Attila (72) : il y commande une armée d'une puissance inouïe, mais sa force militaire ne résistera pas à l'intervention du souverain magique Odin, dont Gizur (73) invoque l'appui en lançant son javelot

(66) Selon M. Alf Sommerfelt, dans une note de l'ouvrage cité de M. D. Strömback (p. 121, n. 2 de la p. 120).

(67) Dans *Language*, t. XI (1935), p. 194-195, M. George S. Lane défend à nouveau le rapprochement du slavon d'église *sěti sę* « se souvenir », déjà rattaché par Franz Miklosich, *Etymologisches Wörterbuch der slavischen Sprachen* (Vienne, 1886), p. 295, au lituanien *saisti* « prophétiser » ; le rapport sémantique reste toutefois trop superficiel.

(68) Cf. R. Much, *Deutsche Stammeskunde* (Berlin, 1920, 3e éd.), p. 45 ; G. Schütte, *Our Forefathers. The Gothonic Nations*, I (Cambridge, 1929), p. 124 ; S. Gutenbrunner, *Völker und Stämme Südostschleswigs im frühen Mittelalter* (Slesvig, 1952), p. 96.

(69) *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère. Etude historique* (Paris, 1904), p. 52-3, approuvé encore par H. Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la Civilisation celtique* (Paris, 1932), p. 286-7.

(70) *Revue celtique*, t. XXXII (1911), p. 391 ; cf. aussi A.G. Van Hamel, *Inleiding tot de Keltische Taal- en Letterkunde* (Groningue, 1917), p. 83.

(71) Cf. G. Schütte, *Gotthiod und Utgard. Altergermanische Sagengeographie in neuer Auffassung*, I (Copenhague-Iena, 1935), p. 301 ; S. Gutenbrunner, *op. cit.* p. 96, 167-8.

(72) Cf. G. Schütte, *Our Forefathers*, II (1935), p. 57, 188 ; *Gotthiod und Utgard*, I (1935), p. 16-7, 226-7, 333.

(73) Présenté comme le chef des *Greutungi* (Ostrogots) dans les strophes scaldiques de la *Hervararsaga* relatives à la bataille des Champs Catalauniques, mais assimilé par certains à Genséric, roi des Vandales (Cf. G. Schütte, *Gotthiod und Utgard*, II (1936), p. 242, 342). Pour le passage auquel il est fait allusion, cf. Ernst A. Kock, *Den Norsk-Isländska Skaldediktningen*, II (Lund, 1949), p. 143 ; F. Genzmer, *Die Edda*, I. *Heldendichtung* (Thule, t. I, Iéna, 1934), p. 30.

dans le camp ennemi, répétant ainsi symboliquement le geste d'Odin pendant le combat décisif entre les Ases et les Vanes (74).

Dans un autre catalogue de rois figure un *Humblus* (c'est la forme que prend son nom chez Saxo Grammaticus) *iudex*, à propos duquel on évoquera par contre le *Mars Thingsus* germanique dont le nom survit dans l'allemand *Dienstag* « mardi » (75). Peut-on dégager quelque chose de positif et de précis de pareils éléments ?

Il en va de même de diverses autres correspondances germano-celtiques relevant du domaine religieux : l'hypothèse, souvent émise que le dieu-gaulois du tonnerre, *Taranis*, dont le nom est attesté sous la forme isolée *Tanaros* par une inscription de Chester (*CIL* VII, 168), est à l'origine du dieu germanique correspondant, vieux-haut-allemand *Donar*, est peu vraisemblable (76). L'existence d'un germanique * *baudi-*, parallèle au celtique * *boudi-* (irlandais *buaid* « victoire », gallois *budd* « gain », breton *buz*), n'est garantie que par le nom divin *Baudi-hillia* de l'inscription de Housesteads sur le mur d'Hadrien (77). L'ingénieuse interprétation du *Deus Nodons* de l'inscription de Lydney Park (comté de Gloucester ; *CIL* VII, 138) par M. J. Vendryes comme l'ancêtre du roi pêcheur de la légende arthurienne (78) repose sur la comparaison avec le gotique *nuta* « pêcheur », mais dans quelle mesure ce sens est-il ancien en germanique ?

Ces exemples illustrent la complexité des problèmes des relations linguistiques celto-germaniques et la nécessité de revoir attentivement les copieuses listes de correspondances souvent invoquées pour postuler l'hégémonie celtique sur les peuplades germaniques (79). Ainsi, la concordance des termes désignant la « loi » (vieil-irlandais *recht*, gallois *rhaith*, breton *reizh*/ d'un celtique * *rektu-*, attesté par l'anthroponyme gaulois *Rectugenos* / : vieux-norrois *réttr* (thème en *-u*), n'a guère de valeur probante, car le sens moral et juridique est tout aussi bien attesté en italique (80). On ne peut pareillement rien conclure du rapport étymologique plausible entre gotique *liuga* « mariage » et vieil irlandais

(74) Cf. G. Dumézil, *Tarpeia* (Paris, 1947), p. 272-3 ; *L'héritage indo-européen à Rome* (Paris 1949), p. 141.

(75) Sur *Humblus iudex*, cf S. Gutenbrunner, *op. cit.* p. 168. Sur *Mars Thingsus*, cf. G. Dumézil, *Mitra-Varuna* (Paris, 1948) 2e éd., p. 149-150 ; mes remarques dans *Le Flambeau*, n° d'octobre 1954.

(76) Cf. sur la question, Helge Ljungberg, *Tor. Undersökningar i indoeuropeisk och nordisk religionshistoria, I* (Upsal-Leipzig, 1947), p. 46-8, 239.

(77) Cf. S. Gutenbrunner, *Die germanischen Götternamen der antiken Inschriften* (Halle, 1936), p. 43. L'emprunt de l'allemand *Beute* « butin » au celtique (Cf. pour le sens, le gallois *budd*), comme l'affirme encore M. Henri Hubert, *Les Germains* (Paris, 1952), p. 69, est peu probable (Cf. F. Kluge & A. Goetze, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache* (Berlin, 1951, 15e éd.), p. 73, s.v. *Beute* ; voir aussi *Ogam* 21, *Voc. vabelt*, p. 247, s.v. *bondis*).

(78) *Revue celtique*, t. XXXIX (1922), p. 384.

(79) Cf. H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène* (Paris, 1932), p. 81-83.

(80) Cf. A. Ernout & A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (Paris, 1951), p. 1000-4. Cf. aussi l'expansion de * *dērectum* au détriment de *iūs* dans les langues romanes.

luige, gallois *llw* « serment », réflétant un prototype indo-européen * *lughyom*, car la notion de « serment » est étrangère aux conceptions germaniques du mariage (81) : comme l'a proposé M. Hermann Güntert (82), il est préférable d'admettre une évolution sémantique divergente à partir de la notion de « lien juridique », ce que pourrait confirmer l'interprétation de *wanc-luga* (Lex Baiuvariorum) comme « nicht fest bindende Ehe » (83). Par contre, gotique *arbi* « héritage », *arbja* « héritier » (allemand *das Erbe : der Erbe*) : vieil-irlandais *orbe, orpe* (n.) « héritage », (m.) « l'héritier » (également attesté par l'anthroponyme gaulois *Orbius*) ;

gotique *aiths* « serment » (allemand *Eid*) ; vieil-irlandais *oeth* « serment » ;

gotique *freis* « libre » (allemand *frei*) ; gallois *rhydd* « libre », présentent un développement sémantique commun à partir de concepts indo-européens non spécialisés à la sphère juridique. Néanmoins, rien ne prouve qu'il faille y voir l'effet d'une évolution sociale originellement celtique : on invoque certes le fait que la modification profonde du statut de l'orphelin qu'implique la première concordance ne peut avoir eu lieu dans le cadre exclusif du droit coutumier germanique (84), mais il convient de tenir compte du parallélisme de l'évolution sémantique du thème indo-européen * *ghēr-* marquant la privation (85) en latin, où le dérivé *heres* a pris le sens d'« héritier ». Pareillement, l'indo-européen * *orbhos* (latin *orbus*) a dû originellement signifier « privé de » (sens conservé en latin) ; le terme est apparemment sans étymologie (86), mais ne pourrait-on suggérer un rapprochement du

(81) Cf. N. Otto Heinertz, *Etymologische Studien zum Althochdeutschen* (Lund, 1927), p. 33 ; aussi S. Rietschel, in J. Hoops, *Reallexikon der germanischen Altertumskunde* (Strasbourg, 1913), p. 499 et sqq. ; H. Kuhn, in *Germanische Altertumskunde* (Munich, 1951, 2e éd.), p. 197 et sqq. L'existence du sens de serment en germanique, supposée par l'interprétation du nom de peuple *Lugii* (Tacite, *Germania*, 43) comme « Eidgenossen » ou « Bündler » (Th. von Grienberger, *Untersuchungen zur gotischen Wortkunde* (Vienne, 1900), p. 150 ; M. Schönfeld, *Wörterbuch der altgermanischen Personen- und Völkernamen* (Heidelberg, 1911), p. 157 ; R. Much, *Die Germania des Tacitus erläutert* (Heidelberg, 1937), p. 378) est purement conjecturale ; *Lugii* s'apparente bien plutôt à l'illyrien *Lougeon helos* (près de Trieste), l'albanais *lëgatë* « marais », lituanien *lūgas* « marécage » (M. Vasmer, *Zeitschrift für slavische Philologie*, t. v, (1928), p. 368 ; H. Krahe, *Germanen und Indogermanen, Festschrift für H. Hirt*, II (Heidelberg, 1936), p. 572 ; J. Pokorny, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. XX (1936), p. 318-9).

(82) *Der arische Weltkönig und Heiland* (Halle, 1923), p. 68.

(83) Cf. N.O. Heinertz, *op. cit.* p. 32 ; l'appartenance du vieux-frison *logia* « marier » à ce groupe reste mal établie (Cf. W. L. Van Helten, *Zur Lexicologie des Altostfriesischen* (Amsterdam 1907) p. 223 ; F. Holthausen, *Altenglisches etymologisches Wörterbuch* (Heidelberg, 1934), p. 206 (s.v., *logian*) ; A. Johannesson, *Isländisches etymologisches Wörterbuch* (Berne, 1954), p. 751.

(84) Cf. W. Porzig, *Die Gleiderung des indogermanischen Sprachgebiets* (Heidelberg, 1954), p. 121-2.

(85) Attesté en grec par *khēros* «dépouillé», *khērā* «privée d'un parent, veuve», *khōris* « séparément », etc.

(86) Cf. C.D. Buck, *A Dictionary of Selected Synonyms in the Principal Indo-European Languages* (Chicago, 1949), p. 130 ; A. Walde-J.B. Hoffmann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, (Heidelberg, 1949), p. 220 ; A. Johannesson, *op. cit.*, (1951), p. 89-90.

thème verbal hittite *harp-* « séparer » (87), qui peut refléter l'indo-européen * (*Hz*) *orbh-* ?

Quant à l'évolution sémantique germano-celtique du substantif indo-européen * *oïtos*, dérivé de la racine indo-européenne * *ei-* « aller » et attesté en grec dans le sens de « destin », elle trouve son parallèle dans le terme (grec ?) *itas* « serment » cité par Hésychius.

Le cas du gallois *rhydd* « libre » : gotique *freis* est plus complexe : les termes correspondent formellement au sanskrit *priya-* « aimé » et sont dérivés du thème verbal indo-européen * *prēi-* « aimer », attesté dans ce sens en germanique par le gotique *frijon*, le vieux-norrois *frjâ*, etc... On peut se demander si le sens de « libre » est effectivement le résultat d'une évolution sémantique germano-celtique : on sait que les peuples indo-européens avaient une organisation sociale hiérarchisée, dans laquelle le clan constituait la cellule essentielle ; en dehors des liens du clan, ils se reconnaissaient toutefois des liens plus larges, définis par le concept d'« aryanité » (88). Dans le cadre de la communauté *arya*, les individus sont tenus d'entretenir les rapports amicaux indispensables à la cohésion du corps social, à laquelle préside souverainement le dieu *Aryaman* (89), dont le nom a survécu dans l'osse *limaen* « ami ». De par leurs contacts avec des peuplades ethniquement différentes, les *arya* se sont sentis plus solidaires et ont développé un complexe de supériorité à l'égard de la masse allogène asservie : dans la structure sociale résultant de la conquête, l'arya est seul à bénéficier de la plénitude des droits. C'est pour définir ce statut social des membres de la minorité dirigeante par opposition à la sujétion imposée aux vaincus qu'ont été formés les termes dialectaux pour « libre ». Comme l'a éloquemment démontré M. Emile Benveniste (90), le grec *eleutheros* et le latin *liber* « libre » signifient originellement « de naissance légitime » ; pareille naissance fixe la place de l'être dans la société, en fait un membre de plein droit, un citoyen libre (91) ; c'est ce qui explique le rôle de *Liber* comme protecteur de la communauté populaire (92). De même, le slave *svoboda* « liberté » désigne à l'origine l'appartenance à la communauté ethnique dominante : le terme est dérivé du thème pronominal indo-européen * *s(w)o-* (latin *suus*), qui indique ce qui existe de manière autonome et s'applique en particulier aux membres d'un groupe social (cfr. latin *sodalis* « membre d'une confrérie, d'une corporation ») ; il est apparenté au gotique *sibja*

(87) Cf., J. Friedrich, *Hethitisches Wörterbuch* (Heidelberg 1952), p. 58-9.

(88) Cf. G. Dumézil, *Le troisième souverain* (Paris 1949), p. 113 et sqq.

(89) Cf. G. Dumézil, *Les dieux des Indo-Européens* (Paris, 1952), p. 49.

(90) *Revue des Etudes Latines*, t. XIV (1936), p. 53 et sqq.

(91) Cf. le statut des *leudes* germaniques, comme l'atteste le vieux-haut-allemand *liuti* « heer- und dingberechtigte Mitglieder des Volksverbandes ».

(92) Cf. ma remarque dans *Latomus*, t. XIII (1954), p. 296

« groupe familial, parenté » (allemand *Sippe*) et au thrace *Sabazios* (93), nom du dieu correspondant au *Liber* italique. Dès lors, le cas du gallois *rhydd* : gotique *freis* apparaît comme un des substituts dialectaux du terme indo-européen * *aryo-*, avec ses nouvelles connotations sociales. Alors qu'il survit dans le vieil-irlandais *aire* « noble, chef de lignée, paysan libre », avec une signification reflétant l'évolution esquissée, on n'en trouve plus trace en brittonique et ses attestations germaniques restent assez douteuses (94). Il est donc vraisemblable que des circonstances analogues aient amené les deux groupes linguistiques à traduire la discrimination sociale née de la conquête par une évolution sémantique parallèle d'un même élément appartenant au fonds commun du vocabulaire indo-européen ; une correspondance lexicographique telle que le gallois *rhydd* : gotique *freis* ne reflète pas davantage l'existence d'une organisation politique et sociale celto-germanique commune que celle du latin *liber* et du grec *eleutheros* ne suggère une parenté plus étroite dans l'ordre institutionnel.

On peut néanmoins faire état de certains indices linguistiques d'une hégémonie politico-culturelle celtique (95) sur le monde germanique : ainsi l'on s'accorde à considérer le terme germanique * *rīk-* comme un emprunt très ancien au celtique à cause de son vocalisme. En effet, comme *ē* est originellement maintenu en germanique, le thème indo-européen * *rēg'-* « roi » (latin *rex*) devrait y être reflété par * *rēk-*, mais en celtique *ē* devient *ī*, d'où * *rīg-* par exemple dans *Caturiges* « rois du combat », *Rigomagus* (Remagen) « champ du roi », et même les plus anciens anthroponymes germaniques présentent cette forme. Il n'est toutefois pas exclu qu'il n'y ait eu en l'occurrence qu'une contamination en germanique entre * *rēk-* (vieux-norrois *folkrekr* « souverain », vieil-haut-allemand *rechenon*, traduisant le latin *regere* chez Notker), reflétant l'indo-européen * *reg'-* (latin *regere* « diriger ») et * *raikjan* « tendre » (allemand *reichen*) sous l'influence du terme celtique (96).

Le terme vieux-haut-allemand *ambaht* « serviteur » est, par contre, sans aucun doute repris directement au celtique, mais aucun indice probant ne permet de déterminer la date de l'emprunt (97).

Il ne peut être question de passer ici de la sorte en revue tou-

(93) Cf. G. Bonfante, *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, t. VII (1939-44), p. 41 et sqq.

(94) Cf. W. Krause, *Runeninschriften im älteren Futhark* (Halle, 1937), p. 117 (539) ; cf. toutefois F. Specht, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. LXVIII (1943), p. 51.

(95) On invoque ordinairement le témoignage de *César*, B.G. VI, 24, 1 : *Ac fuit antea tempus, cum Germanos Galli virtute superarent*. On oublie que la pénétration au-delà du Rhin, dont il est question ici, ne s'applique pas à une conquête de territoires primitivement germaniques. Il n'en reste pas moins que les Celtes, dotés à l'époque d'une civilisation plus avancée et d'un armement supérieur, ont dû exercer un réel ascendant sur le monde germanique.

(96) Cf. *Jost Trier*, *Vorgeschichte des Wortes Reich* (Göttingen, 1943) = *Nachrichten von der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Phil. — hist. Kl.*, 1943 : 14, p. 563 et sqq.

(97) Cf. Myles Dillon, *Journal of English and Germanic Philology*, t. XLII (1943), p. 494 et sqq.

tes les concordances de vocabulaire entre le celtique et le germanique alléguées pour étayer l'une ou l'autre thèse sur les rapports entre ces deux groupes linguistiques. Les exemples étudiés brièvement ci-dessus ont pu faire ressortir la complexité du problème, en particulier sous l'angle chronologique, et la prudence qui s'impose dans l'interprétation des faits. Le cas suivant illustrera encore davantage cet aspect de la question : l'archéologie nous montre que la technique métallurgique du fer est d'importation celtique dans le monde germanique ; on s'attend donc à ce que le nom du produit ait été emprunté avec son usage, et, effectivement, les termes germaniques le désignant (gotique *eisarn*, vieux-norrois *isarn*, vieux-haut-allemand *isa(r)n*, etc...) peuvent remonter à un prototype **isarna-* correspondant à un celtique **isarno-* attesté par le toponyme gaulois tardif *Isarno-dori* (= ferrei ostii, Holder II, 76) et l'anthroponyme *Isarninus*. Toutefois, les formes brittoniques (gallois *haiarn*, vieux-cornique *hoern*, vieux-breton *hoiarn-*) paraissent impliquer un prototype à *i-* bref initial (98). Si tel est le cas, l'apophonie impliquée par le gotique *eisarn* : gallois *haiarn* rend moins plausible l'hypothèse d'un emprunt du terme germanique au celtique. Faut-il, dès lors, souscrire aux vues de M. Pokorny (99) qui y voit un mot illyrien **eisarnom*, provenant de la civilisation de Hallstatt ? L'étymologie proposée pour ce terme rend cette conjecture sujette à caution : le fer serait, en effet, le métal « solide », par opposition au bronze moins résistant, et l'on rapproche des adjectifs grec *hieros* « fort, puissant », sanskrit *isira-* « fort, vigoureux », mais cette qualification s'applique mal au fer extrait des tourbières par les Germains, car les glaives qu'ils en forgeaient étaient peu efficaces contre les armes de bronze de qualité supérieure (100), et ce n'est qu'après la découverte de procédés techniques permettant de le transformer en acier, qu'il acquit la dureté nécessaire (101). L'ancien rapprochement du sanskrit *aya-* « métal, fer », latin *aes* « bronze », vieux-haut-allemand *êr* « bronze, fer », n'est-il pas, par conséquent, plus plausible ? L'origine et le sens premier du terme indo-européen **ayos* sont certes contestés, mais même s'il a primitivement désigné le cuivre, il a pu être appliqué à toute espèce de minerai rougeâtre et en particulier au fer limoneux. On en trouve un parallèle éloquent dans le nom sumérien du cuivre *urudu*, qui a largement pénétré dans le monde indo-européen (102) : ainsi latin *raudus* (*rôdus*) désigne aussi bien un lingot travaillé ou une pierre brute qu'un morceau

(98) Selon J. Pokorny, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch* (Berne, 1950), p. 300 ; K. Jackson, *Language and History in Early Britain* (Edimbourg 1953), p. 359 et sqq. M. Myles Dillon, *loc. cit.*, p. 494, met toutefois en doute cette vue défendue déjà par M. T. O'Rahilly : M. Josef Baudiš, *Grammar of Early Welsh*, I (Oxford, 1924), p. 33 (§ 50 b), et M. Nils Holmer, *Language*, t. XXIII (1947), p. 136, ne précisent pas la longueur du *i-*. Voir en outre *Ogam* 30, *Voc. vx-celt.* p. 125, s.v. *eisarnos*.

(99) *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XLVI (1914), p. 292.

(100) Cf. R.J. Forbes, *Metallurgy in Antiquity* (Leyde, 1950), p. 405.

(101) *Ibidem*, p. 409, 420-1, 464 (soulignant la supériorité technique des Celtes du Norricum).

(102) Cf. G. Ipsen, *Stand und Aufgaben der Sprachwissenschaft, Festschrift für W. Streitberg* (Heidelberg, 1924), p. 226 ; R. J. Forbes, *op. cit.*, p. 371.

de cuivre brut, tandis que le vieux-norrois *raudhi* — originellement « minerai rougeâtre », comme le vieux-bulgare *ruda* — est devenu le terme technique pour le fer limoneux (103), et lorsque les Finlandais occidentaux ont emprunté aux Germains scandinaves la technique métallurgique du fer, c'est le terme norrois **raudha-* qui a servi à désigner chez eux le nouveau métal : *rauta* (104). Quant à leur formation, on pourrait comparer le germanique **isarna-* et le celtique **isarno-* au toponyme italique *Aesernia*, « Esernie » attesté par une inscription sur une monnaie sammite de type campanien (105) sous sa forme osque **aiserniu*, que M. Frédéric Muller a interprétée comme « minière » (106), mais ce nom de ville reste suspect d'origine étrusque (107). D'ailleurs abstraction faite de l'apophonie anormale *ai* : *i* : *i*, une dérivation d'origine commune — avec un suffixe indo-européen occidental **-erno-* d'existence encore contestable (108) — s'accorderait mal avec la chronologie de la métallurgie du fer en Europe centrale et septentrionale, car celle-ci n'y a pénétré qu'avec la culture de Hallstatt. Comme le groupe suffixal **-rn-* est attesté en illyrien (109), et que la composante illyrienne joue un rôle essentiel dans la civilisation qui a introduit l'usage du fer au Nord-Ouest de l'Europe, l'hypothèse de M. Pokorny mériterait un nouvel examen à la lumière des faits archéologiques.

Pareillement, il conviendrait de revoir l'ensemble des correspondances lexicographiques celto-germaniques en appuyant cette étude sur les résultats des recherches archéologiques récentes et en

(103) Cf. sur le latin *raudus*, Ernout & Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (Paris, 1951), p. 998 ; Walde-Hofmann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, II (Heidelberg 1950), p. 420-421 ; sur le vieux-norrois *raudhi*, H.S. Falk & A. Torp, *Norwegisch-Dänisches etymologisches Wörterbuch* (Heidelberg, 1911) p. 932 ; sur le vieux-bulgare *ruda*, F. Miklosich, *Etymologisches Wörterbuch der slavischen Sprachen* (Vienne, 1886), p. 284 ; V. Kiparsky, *Die gemeinslavischen Lehnwörter aus dem Germanischen* (Helsinki, 1934), p. 82.

(104) Cf. T.E. Karsten, *Finnar och Germaner* (= *Folkmaalstudier*, t. X (1943), p. 438-9. L'hypothèse défendue par Siegmund Feist, *Donum Natalicum Schrijnen* (Nimègue-Utrecht, 1929), p. 479-80, selon laquelle le terme finnois serait un emprunt aux Vénètes se heurte au fait que le fer n'a pas pénétré à date aussi ancienne chez les Finnois : à l'époque de Tacite, ce métal est encore tellement rare chez eux qu'ils continuent à se servir d'os pour leurs pointes de flèches (*Germanie*, 46 : *sola in sagittis spes, quas inopia ferri ossibus asperant*). Plus plausible, par contre, est l'hypothèse récente de M. Alfred Senn, in *Germanic Review*, t. XV (1940), p. 5-7, pour qui le finnois *rauta* est d'origine slave, mais il faudrait qu'elle fût également étayée par les faits archéologiques.

(105) Cf. E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte*, I (Heidelberg, 1953), p. 136, n° 200, 6 a.

(106) *Mnemosyne*, t. XLVI (1918), p. 151 ; *Altitalisches Wörterbuch* (Göttingen, 1926), p. 12.

(107) M. Alfred Ernout, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XXX (1930), p. 93 (= *Philologica* (Paris, 1946), p. 29) suggère une dérivation du nom de dieu étrusque *aisar* ; cf. toutefois J. Schrijnen, *ibidem*, t. XXXII (1931), p. 61 (= *Collectanea Schrijnen* (Nimègue-Utrecht, 1939), p. 231).

(108) Cf. H. Jacobsohn, *Zeitschrift für deutsches Altertum*, t. LXVI (1929) p. 235 et sqq. ; A. Ernout, *loc. cit.*, p. 93 et sqq. S. Feist, *Vergleichendes Wörterbuch der gotischen Sprache* (Leyde, 1939), p. 562 ; etc.

(109) Par exemple par le nom de divinité *Aequorna* (Pannonia superior) ; cf. H. Krahe, *Lexikon altillurischer Personennamen* (Heidelberg, 1929), p. 160-1.

les intégrant dans le cadre de la vie culturelle du monde préhistorique auquel elles appartiennent. Ce n'est que par une synthèse prudente et documentée des données de la linguistique, de l'archéologie, de l'histoire des religions, de l'ethnographie et de la sociologie, qu'on pourra les interpréter correctement et déterminer leur chronologie relative. Il faudra aussi se défaire d'un préjugé accrédité par les travaux des grands celtologues du siècle dernier, selon lequel les Germains n'ont donné que peu de chose aux Celtes en échange de leur riche apport culturel (110) et tenir davantage compte des échanges et contacts, à date plus récente, à la suite des mouvements des Germains (111) et de l'établissement d'une frontière linguistique germano-celtique en Gaule Belgique (112). De plus, quantité de conclusions prématurées basées sur une chronologie mal établie de changements phonétiques demandent à être revues : ainsi, quand on affirme que gotique *lêkeis* « médecin » a été emprunté au celtique avant la mutation du * *g* indo-européen en *-k-* germanique (113) et après la chute du *-p-* intervocalique en celtique, on implique que le * *ê*l germanique résulte d'une contraction (114), dont on ne trouve aucun parallèle. Si, comme le présume M. Whitley Stokes (115), le vieil-irlandais *liaig* « médecin » est dissyllabique et remonte à * *lêp-agi-*, il conviendrait en outre de justifier le maintien du * *ê* en celtique, supposé par le germanique * *lêk-*, car le passage celtique *ê* à *i* doit être antérieur à la mutation germanique des sonores, à en juger par l'interprétation courante de la correspondance gotique *reiks*, vieux-norrois *rikr* ; gaulois (*Bitu*)-*riges*.

Il ressort de tout ceci combien l'étude des rapports germano-celtiques présente d'intérêt pour la connaissance des relations linguistiques et culturelles en Europe occidentale et combien de problèmes restent encore — et resteront sans doute toujours — à résoudre dans ce domaine. Puissent ces quelques notes trop superficielles avoir contribué à éclairer la question ; leur auteur n'avait nulle autre ambition !

Bruxelles, juillet 1954.

(110) Cf. là note de M. Oswald Szemerényi in *Archivum Linguisticum*, t. V (1953), p. 15, n. 2.

(111) Cf. E. Schwarz, *Goten, Nordgermanen, Angelsachsen. Studien zur Ausgliederung der germanischen Sprachen* (Berne, 1951), p. 21 et sqq., à propos duquel on consultera aussi mon compte-rendu dans la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. XXXI (1953), p. 113-7.

(112) Cf. J. Whatmough, *Archaeology*, t. II (1949), p. 92-93 ; *Word*, t. V. (1949), p. 107-115.

(113) Cf. M. Dillon, *Journal of English and Germanic Philology*, t. XLII (1943), p. 494-5, 497.

(114) M. Holger Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, I (Göttingen, 1909), p. 311, suggère une forme celtique continentale avec hiatus * *leëgi-*.

(115) *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XXXV (1899), p. 595 ; cf. J. Pokorny, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch* (Berne, 1954), p. 677. Sur le vieil-irlandais *lieig* — attesté par la glose *huasal-lieig, archiater* — cf. R. Thurneysen, *A Grammar of Old Irish* (Dublin, 1946), p. 63 (§ 100), 67 (§ 105).

EPONA - RHIANNON - MACHA *

par

Jean GRICOURT

L'ÉPREUVE DE LA MYTHOLOGIE GRECQUE.

Le sens du mythe d'Epona-Rhiannon-Macha apparaissant maintenant assez clairement, il ne sera pas inutile de tenter une confrontation avec une mythologie sensiblement mieux connue que celle des Celtes. Celle de la Grèce nous paraît se porter mieux qu'une autre à cette épreuve. Non en tant qu'indo-européenne spécialement : elle est bien loin, semble-t-il, d'avoir conservé intact le commun héritage. Aussi bien ne lui demanderons-nous pas de nous fournir un exact parallèle au mythe étudié, mais simplement, ici ou là, des structures analogues dont l'analyse sera, croyons-nous, susceptible d'éclairer quelques points de notre recherche demeurés obscurs ou incertains. Le fait que l'épopée irlandaise nous dépeigne une forme de civilisation assez comparable à celle qu'on accorde à la Grèce de l'époque homérique autorise d'ailleurs formellement le rapprochement.

Démèter Melaina et Poséidon Hippios

Divers travaux que nous ne rappellerons pas ont montré, ces dernières années, quelle parenté unit, jusqu'à les confondre parfois, Epona et les déesses-mères.

De même, à la suite de plusieurs auteurs, nous avons esquissé un parallélisme entre le dieu-océan celtique et Poséidon Hippios. Les formes anciennes du culte de ce dernier nous ramènent à des sanctuaires d'un type très voisin de ceux des Irlandais et sans doute de tous les autres Celtes (1). Là, auprès de quelque important mausolée, ont lieu à dates fixes des jeux, courses de chars surtout, qui rappellent celles des lieux sacrés d'Irlande, Emain Macha en particulier.

Mais surtout, le dieu qu'on y honore a connu des aventures fort semblables à celles que nous avons décrites et les résultantes en

* Voir Ogam n°s 31, 32 et 33.

(1) S. CZARNOVSKI, *Le culte des héros et ses conditions sociales*, Paris 1919, p. 163 sqq., A. GRENIER *Sanctuaire celtique et tombe de héros*, in *Compte rendu de l'Académie des Inscriptions et B.L.* 1943, p. 360 et 1944, p. 221 sqq. ; E. LINCKENHELD, *Le sanctuaire du Donon*, in *Cahiers d'Archéologie et d'histoire d'Alsace*, 1947, p. 67 sqq. ; E. ETTLINGER, *The association of Burials with popular assemblies, Fairs and Races in ancient Ireland*, in *Etudes Celtiques* VI/1, 1952 / 1954 /, p. 30 sqq.

ont été sensiblement les mêmes. Il faut citer au moins les plus significatives (2) :

Des amours du dieu et d'Alopé ne nait qu'un fils, Hippothoon, que sa mère fait exposer et qu'une jument vient allaiter.

De Poséidon (ou du dieu-fleuve Enipée) et de Tyro sont issus par contre deux jumeaux, Pélias et Nélée, également exposés et nourris par une jument, ou recueillis par des marchands sur l'intervention d'une jument.

Plus instructifs sans doute sont les rapports de Poséidon et de Démèter. Un peu partout leurs temples voisinent, mais c'est en Arcadie, selon toute apparence, qu'est la clef du phénomène. A Phigalie, de l'union des deux divinités n'est issue qu'une fille, Despoina. Mais la tradition de Thelpousa connaissait deux jumeaux, une fille et le fameux cheval Arion. Elle enseignait que, Démèter ayant pris la forme d'une jument pour échapper aux entreprises de Poséidon, celui-ci s'était à son tour métamorphosé en étalon (3). Ainsi s'explique pourquoi à Phigalie Démèter était représentée avec une tête de jument. A Phigalie encore, la légende voulait que Démèter courroucée se fut retirée dans un antre voisin, ce qui équivaut à une mort momentanée tout au moins — elle avait d'ailleurs revêtu des habits de deuil (Démèter *Melaina*). Et, en effet, il en était résulté un dépérissement général des productions de la terre, et bientôt la famine. A Thelpousa, le ressentiment était fureur et valait à la déesse le surnom d'*Erinnys*.

Rappelons enfin que l'accouplement de Poséidon et de la Gorgone — dont on sait aujourd'hui qu'elle n'est qu'une forme de la Grande Déesse — est à l'origine de la naissance, « aux sources de l'Océan », de Pégase et Chrysaor.

Au courroux de Démèter il est impossible de ne pas comparer celui de Macha qui, expirant dans des circonstances assez semblables, inflige aux Ulates le châtiment que l'on sait. La légende de la Neuvaine y gagne quelque éclairage. On peut désormais, sans hésitation, y reconnaître un thème saisonnier de la végétation. Il est parfaitement à sa place dans le mythe celtique où le renouvellement du pouvoir royal coïncide avec celui des éléments et du temps. Autre chose serait de tout réduire à cette seule donnée, car c'est dans une spontanéité indivisible que l'ensemble est lié. Pour ce qui est de la « Neuvaine » par elle-même, il ne peut s'agir que du souvenir d'un rite : nous parviendrons sans doute

(2) Pour les références aux auteurs anciens, ici et tout au long de cet article, nous renvoyons au *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, art. divers* et à P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris 1951, *passim*, ouvrages où nous avons d'ailleurs puisé l'essentiel de notre documentation.

(3) Comparer cette version de la conception des Açvins : « Quand Vivastat s'aperçut... que Saranyû était partie, il alla (la) rejoindre, après avoir pris comme elle la forme chevaline » (*Rg Veda*, VII, 72,2 ; *commentaire de Sâyana*).

sinon à l'expliquer, du moins à en approcher la signification en observant un peu plus loin une autre tradition grecque.

Les autres mères celtiques dont nous avons examiné le cas connaissent aussi un effacement qui, pour n'être pas aussi brutal que celui de Macha, n'en est pas moins certain. Dans le cas même de la naissance de Cuchulainn, il semble bien que la nécessité de se plier à la tradition du *fosterage* soit incapable de justifier pleinement cette suppression de la mère, sauf d'admettre une forme absolument intégrale de l'institution. On se souvient en effet que dans une version de la légende, l'enfant est enlevé dès sa naissance à l'hôtesse anonyme — dont il ne sera plus du tout question — et confié à Dechtire. Dans l'autre où Dechtire est la mère, le nouveau-né est remis à Finnchoem : « il sera élevé avec Conall Cernach, car Finnchoem, la mère de Conall Cernach a deux mamelles ». Or, pourquoi cette différence de traitement, pourquoi Conall est-il élevé par sa mère elle-même, tout au moins dans son âge tendre ? Il sera plus tard un héros inférieur à Cuchûlainn, quoique l'un des plus grands parmi ceux d'Ulster, mais pour l'instant il en est le parfait égal : sa mère n'est-elle pas une sœur de Conchobar au même titre que Dechtire ?

L'exposition du ou des nouveaux-nés est également un trait intéressant à relever puisqu'il se retrouve de même plus ou moins dans les légendes celtiques étudiées — il y aura lieu d'ailleurs de préciser cette circonstance. Mais c'est un phénomène bien trop général pour qu'une telle coïncidence soit probante. On sait quel est le mécanisme classique de l'exposition — on serait presque tenté d'écrire : l'intention. D'un faible enfant, s'il survit (et il survit), elle fera un héros surhumain (4). Lieu commun de toutes les traditions donc, mais il est néanmoins digne de remarque que le déroulement des actions se fasse parallèlement dans les deux domaines, grec et celtique, témoignant d'un côté comme de l'autre de l'importance du cheval. Du noble animal cher aux Indo-Européens, rien ne peut être issu de commun.

Il serait sans doute périlleux de pousser plus loin la comparaison entre Epona et Démèter. Une identité d'attributions ou d'attributs, si complète soit-elle, peut masquer des différences de nature essentielles. Dans le cas de Démèter, la transformation en jument reste quelque chose d'exceptionnel dont on ne peut faire beaucoup état, d'autant qu'il ne nous en est parvenu que de trop vagues attestations. La nature d'Epona est heureusement beaucoup moins ambiguë et l'on s'accorde à reconnaître que l'anthropomorphisation en est relativement tardive. Mais ici, il paraît nécessaire d'établir une précision. Si le passage à la nature humaine est récent sous son aspect stable, plus ou moins irréversible, il est certainement très ancien sous forme passagère. S'il faut remonter en dernière analyse à une manifestation thériolâtrique, il est certain que le ver était dans le fruit dès l'origine. Adorant un animal, le primitif ne peut manquer de lui prêter des réactions, des senti-

(4) Des nombreuses analyses du mécanisme de l'exposition, celle de M. ELIADE, *Traité d'histoire des religions*, Paris 1953, p. 219 sqq., nous paraît une des meilleures dans sa concision.

ments conçus à l'image de s siens. Le dieu-animal est nécessairement un homme qui s'ignore.

Couples dioscuriques.

Les quelques données helléniques qu'on a passées en revue montrent les mêmes hésitations que les rédactions récentes des légendes celtiques quant au nombre, au sexe, et même à la nature des nouveaux-nés. Il leur manque surtout un élément qui nous interdit de pousser plus loin la comparaison : l'intervention du roi-époux dans la genèse des jumeaux, le rite de hiérogamie si l'on préfère, que nous avons été amené à reconnaître pour constitutif du mythe. Cet élément a fort bien pu disparaître puisqu'il tend à s'effacer dans les pays celtiques mêmes où l'on est pourtant resté beaucoup plus près de la tradition, ignorant cette tournure raffinée que la pudeur a prise sous les climats méditerranéens, et conservant longtemps des formes archaïques de gouvernement. Mais c'est là tout au plus une possibilité que rien ne vient étayer.

C'est cependant encore à la Grèce que nous demanderons d'expliquer, par la comparaison, la nature divergente des jumeaux. Ce sera de la façon la plus générale, sans faire appel nécessairement à des cas où interviendrait un dieu de l'élément liquide.

Aussi bien le phénomène est-il, ou a-t-il été, universel et non spécifiquement indo-européen. On ne peut comprendre l'histoire de jumeaux dans la mythologie quo si l'on réalise d'abord quel caractère anormal revêt une naissance double. Dans l'esprit d'un primitif, pour que plusieurs enfants viennent à naître simultanément, il faut que plusieurs pères aient connu la mère à la même époque (5). A lui seul un dieu peut les remplacer, semble-t-il, mais les naissances gémellaires issues de ce genre d'union ne concernent pas notre propos (6).

Ces croyances, les Celtes les ont partagées avec les peuples les plus divers. C'est ainsi par exemple que Tlachtga, déesse-mère irlandaise meurt — comme Macha — en mettant au monde trois enfants qui peuvent se réclamer de trois pères différents (7). Ajoutons en passant qu'il n'y a pas si longtemps que des idées

(5) Cf. à ce propos A.-H. KRAPPE, *Mythologie universelle*, Paris 1930, p. 53 sqq ; P. SAINTYVES, *Les jumeaux dans l'ethnographie et le folklore*, in *Revue Anthropologique*, XXXV, 1925, p. 266 sqq. Nous n'avons pu consulter les célèbres ouvrages de Rendel Harris.

(6) Nous en dirons néanmoins un mot plus loin. Nous laissons de côté complètement les naissances gémellaires qui relèvent d'une simple magie alimentaire : ingestion d'un fruit, d'une graine, etc... à double germe ou autres.

(7) M.-L. SJOESTEDT, *Dieux et héros des Celtes*, Paris 1940, p. 42

semblables ont cessé d'habiter nos contrées, si même leur disparition est tout à fait consommée aujourd'hui (8).

De telles convictions justifient les traditions d'exposition, les ordalies de légitimation. Elles font comprendre certaines coutumes bizarres parfois solidement implantées dans le droit : ainsi celle qui veut que le dernier venu des jumeaux soit tenu pour l'aîné. Elles expliquent en partie — conjointement avec ce qui va suivre, — pourquoi les naissances gémellaires ont pu, en certains endroits être retenues pour maléfiques, alors qu'en d'autres, elles sont regardées comme une véritable bénédiction.

Mais il ne suffit généralement pas qu'il y ait concours de deux générateurs mâles pour produire des jumeaux. Le phénomène n'est pas aussi simple, si l'on peut dire. Il faut encore une intervention surnaturelle. La meilleure façon pour elle de se manifester, c'est évidemment d'emprunter le véhicule d'un dieu (ou d'un démon parfois malfaisant).

La même nuit, Alcmène s'était unie successivement à Zeus et à Amphitryon, son époux. Des jumeaux procréés dans ces conditions, l'un Héraclès, est le fils de l'Olympien, l'autre Iphicles, celui du roi de Tirynthe, et l'on sait quelle différence de nature les distingue. L'un est un héros, littéralement un demi-dieu, l'autre n'est que trop humain.

Antiope avait connu de la même façon Zeus et Epopée. Les jumeaux de ce ménage à trois sont affectés de la même inégalité de condition : alors qu'Amphion présente des traits apolliniens, Zethos est un rustre.

Le cas de Castor et Pollux est évidemment le plus net de tous puisque le second de ces personnages est spontanément doué de l'immortalité (9) alors qu'Héraclès devait se donner bien de la peine pour conquérir la sienne. Leur association, voire leur identification à des chevaux demandera qu'on leur compare de très près les couples de jumeaux celtiques reconnus. Toutefois, cette confrontation ne sera vraiment possible que tout à la fin de l'étude en cours, lorsqu'aura été examiné ce qu'il y a dans le cas des derniers de proprement « dioscurique » au sens, que l'on prête aujourd'hui à ce vocable, c'est-à-dire lorsqu'aura été précisé quelle

(8) Au lai de Marie de France cité par A.-H. KRAPPE, o.c., p. 59, on ajoutera ces lignes que nous extrayons d'une légende provençale : Au lieu d'éprouver le sentiment de commisération qu'aurait dû inspirer une misère aussi intéressante, la grande dame crut voir dans le fait de ces deux jumeaux, une preuve que la jeune mère s'était mal conduite et avait trahi sa foi conjugale ; de sorte que, loin de la secourir, elle lui reprocha sa double fécondité de la manière la plus blessante pour la vertu de la malheureuse » : L.-J.-B. BERANGER-FERAUD, *Les légendes de la Provence*, Paris 1888, p. 323 (*L'origine du nom des Porcellets*). L'auteur signale des croyances semblables en Vendômois (*ibid.*, p. 324).

(9) Comparer *Rg Veda*, I, 181, 4 où l'un des Açvins est dit fils du Ciel, l'autre de Sumakha.

part est accordée dans leur légende aux phénomènes lumineux, sidéraux, atmosphériques, météoriques et autres.

Une légende met parfois en scène des jumeaux relevant d'un père unique, alors nécessairement divin, sauf très rares exceptions. Il convient de se demander en pareil cas jusqu'à quel point la personnalité écrasante du dieu n'a pas effacé celle d'un simple mortel qui aurait concouru pour sa part à la double génération. Il est évident que dans une société policée, le souvenir d'une telle monstruosité devait fortement tendre à s'effacer, alors que celui d'une ascendance extra-humaine demeurait l'apanage envié des plus grandes familles. Ou bien y a-t-il eu contamination par d'autres mythes répondant davantage au modèle qui nous intéresse ? Toujours est-il que dans certaines légendes où les conditions des jumeaux semblent identiques à leur naissance — tout au moins dans les versions qui nous en sont parvenues —, on voit curieusement l'inégalité la plus flagrante apparaître au cours de leur carrière ou à l'heure du trépas.

C'est à Romulus et Rémus que nous songeons surtout ici, encore qu'ils soient en dehors du cadre géographique que nous nous sommes choisi. Il serait intéressant de comparer leur légende à celles des Celtes si l'on n'en possédait vingt versions toutes plus ou moins contradictoires et parfois un peu trop marquées par une littérature qui tendrait d'ailleurs assez à nous ramener à notre point de départ hellénique.

On a pu s'étonner qu'ils soient « exposés sur l'eau, quoique leur père, dans la légende tardive ne soit pas un dieu marin » et se demander s'il ne fallait pas reconnaître un vestige d'une tradition archaïque où les enfants avaient été les fils d'un fleuve dans le fait qu'après la naissance leur mère épouse tantôt le Tibre, tantôt l'Anio (10). Nous nous garderons bien de formuler une appréciation sur un sujet qui demeure toujours aussi brûlant. Si nous nous arrêtons sur ces traditions rapportées par Ennius et Naevius, c'est parce qu'elles présentent une grande ressemblance de structure avec la légende de Rhiannon et nous donnent l'occasion de revenir sur celle-ci en précisant le mécanisme de dislocation du mythe primitif.

Alors que la première branche du *Mabinogi* donne pour mari à la déesse-jument le roi Pwyll, la troisième lui attribue Manawyddan, dieu de la mer evhémérisé. Elle le fait dans des circonstances maladroites qui dénoncent un artifice tardif. C'est Pryderi, fils de Rhiannon et Pwyll, qui propose lui-même à Manawyddan de prendre sa mère pour épouse. Il nous semble qu'on peut facilement trouver là la preuve que la légende ancienne connaissait deux maris à la déesse, non pas successifs mais bien simultanés. Une aussi horrifique tradition ne pouvait se perpétuer telle quelle jusqu'au XII[e] siècle, époque de la rédaction définitive du recueil des *Mabinogion*. Il devenait nécessaire d'attendre que Pwyll consentit

(10) M. DELCOURT, *Œdipe ou la légende du conquérant*, Liège 1944, p. 42.

à laisser Rhiannon veuve. D'autant plus que, Manawyddan n'étant plus connu comme dieu mais comme humain, on se serait alors trouvé en face d'un cas bien plus flagrant et inexcusable de bigamie.

Il en résulte cette conséquence effarante : la troisième branche du Mabinogi étant consacrée à dépeindre la vengeance de Gwawl, rival évincé de Pwyll, c'est donc au moins vingt ans après les « premières » noces de Rhiannon (11) que s'exerce cette vengeance, et surtout ce n'est plus sur la personne de Pwyll qu'elle s'acharne : on l'a laissé mourir de sa belle mort ! Voilà bien ce qui s'appelle exposer la déesse « des chevaux et des mulets » aux effets d'une rancune digne de la mule du pape !

Quant au rapt de Pryderi qui le conduit chez le « Grand Maître du bruit des flots » — doublet de Manawyddan — et sa cavale fameuse — doublet de Rhiannon et mère du cheval merveilleux, — il ne sera pas difficile, le moment venu, de montrer qu'il n'est autre qu'un substitut, un raccourci d'exposition sur l'eau.

Où la légende de Rhiannon peut passer pour exemplaire, c'est au sujet de la filiation respective des deux jumeaux. L'éclatement du mythe a cet avantage de montrer que c'est Pryderi qui est le fils de l'époux mortel et le cheval celui du dieu.

Dans un des cas étudiés, il paraît bien que le cheval est doué de l'immortalité — d'une immortalité qui ne va pas sans une mort terrestre, mais c'est le lot des dieux de cette espèce. Le *Liath Macha*, on l'a vu, ayant reçu une blessure mortelle, se montre encore quelque temps particulièrement actif — au grand étonnement de la regrettée M.-L. Sjoestedt — puis il va se plonger dans le Lac Gris où Cuchulainn l'avait capturé quelques années auparavant suivant une version particulière de ses origines précédemment signalée. Ou peut-être est-il allé se jeter d'abord dans le lac pour revenir ensuite achever sa mission auprès de son maître, car l'ordre de succession des actions n'est pas clair, mais cela est de peu d'importance ici. Ce qui est à remarquer, c'est que c'est bien là une façon de quitter notre monde mais nullement une mort véritable.

De toute manière, dans chacune des légendes étudiées, c'est bien le cheval qui a quelque chose de proprement merveilleux, disons de divin. L'homme est un héros de trempe exceptionnelle, une sorte de demi-dieu, mais ce n'est quand même qu'un héros mor-

(11) A l'âge d'homme qu'a atteint Pryderi, il convient d'ajouter les trois années de stérilité qui précèdèrent sa naissance. Si l'on prenait au sérieux le prologue du *Mabinogi* de Manawyddan, qui veut que l'histoire de Branwen se soit déroulée juste avant celle-ci, il y aurait lieu d'ajouter encore les 87 années que durent le *souper à Harddlech* et la *réception de la tête sacrée*.

tel (12). Alors que dans les exemples grecs examinés il vient au monde un demi-dieu et un humain assez quelconque ou un dieu et un héros, avec d'ailleurs tous les intermédiaires possibles, les mythes celtiques tendent toujours, semble-t-il, à créer un animal divin et un héros.

Aussi bien ici la mère n'est-elle pas toujours elle-même une déesse ? Des deux jumeaux, l'un a pour parent un mortel et une déesse-jument : ce sera un héros, indéfectible ami des chevaux auxquels le mythe le lie justement dès sa plus tendre enfance. L'autre étant issu de la déesse-jument et d'un dieu qui a revêtu, au moins pour l'occasion, une nature chevaline, sera nécessairement à la fois un dieu et un cheval. C'est là une affaire de logique élémentaire. Qu'y a-t-il d'étonnant à cela chez un peuple qui a su garder intact l'amour indo-européen, le culte — au propre comme au figuré — du cheval ? Nous retrouverons prochainement très semblable, le même complexe chez les représentants d'un autre rameau de la grande famille qui a gardé, lui aussi, la même passion.

Comment ne pas clore cette rubrique par cette citation magnifique d'un connaisseur en la matière dont la science nous a valu récemment un excellent livre : « il n'y a rien de servile en lui (le cheval indo-européen) ; il est au contraire plus qu'un homme puisqu'il a un caractère divin » (13). Comment à une telle affirmation ne pas joindre cet aveu d'un grand maître regretté : « A l'époque préhistorique ce ne sont plus des admirateurs qu'il groupe autour de lui : ce sont des adorateurs. Non seulement, le cheval est la plus précieuse offrande qu'on puisse faire aux dieux, mais il est devenu dieu lui-même... Il joue dans la mythologie celtique un rôle éminent, qui, en grande partie, est resté dans l'ombre. Je n'en soupçonnais pas moi-même toute l'importance, en commençant ce travail » (14).

Hiérogamie.

L'occasion est bonne de préciser quelle est la part du mortel, du roi plus précisément, dans la conception des jumeaux et d'établir plus solidement que nous ne l'avons fait qu'il s'agit d'un rite de hiérogamie.

Certains auteurs modernes ont voulu voir dans Tyndare, père

(12) Ici nous devons marquer des réserves quant au personnage de Llew du *Mabinogi de Math*, qui n'est peut être pas autre chose que le dieu Lug lui-même, et à propos duquel nous nous sommes sans doute trop avancé dans notre précédent article. Il y aura lieu ici de ne pas utiliser le récit tant que nous n'aurons pas mieux dégagé ce qui chez lui appartient indubitablement à la tradition qui nous intéresse, et qui n'est peut-être qu'emprunt. Nous sommes par contre maintenant beaucoup mieux assuré de l'intérêt pour notre propos de la *Conception de Cuchulainn*.

(13) H. DELEBECQUE, *Le cheval dans l'Iliade*, Paris 1951, p. 244.

(14) J. LOTH, *Les noms du cheval chez les Celtes*, in *Mém. Acad. inscr.* XLIII, 1953, p. 114.

humain des Dioscures, ou tout au moins du mortel Castor, une personnification de la foudre, et par suite tout ramener au seul Zeus. Il n'entre pas dans notre propos de discuter cette théorie. Disons simplement que dans le domaine celtique, si le père humain peut en un sens être considéré comme une personnification de la divinité, c'est de façon toute particulière et qui n'ôte rien à son existence propre, à son intervention effective : c'est parce qu'il est le représentant sur terre, l'image de la divinité qu'il est appelé à réactualiser les gestes primordiaux. Il ne supprime pas pour autant l'existence de la divinité, pas plus d'ailleurs que celle-ci n'écrase la sienne propre.

La grandeur d'une telle conception, c'est qu'en ce jour de Samain, non seulement le microcosme reflète ou reproduit à son échelle le macrocosme, mais lui aussi est en quelque sorte tangent. Le fruit de cette rencontre d'un jour, le couple plus ou moins dioscurique qu'on a dit, aura pour fonction symbolique de marquer l'union des deux mondes pour jamais, ou si l'on veut, pour une année indéfiniment répétée. Ce n'est sans doute pas forcer les textes que d'interpréter ainsi les hymnes védiques où l'on voit que le char commun des Acvins a « une roue sur la terre et une roue dans le ciel » (15).

Math, dans le *Mabinogi* qui porte son nom, amène Arianrhod à mettre bas en la faisant sauter par-dessus sa baguette magique. Il joue en quelque sorte un simple rôle d'« accoucheur », un peu, si l'on veut, comme Persée qui, en tranchant le col de Méduse, met au monde Pégase et Chrysaor. De même Conchobar force Macha à accoucher derechef en la faisant courir contre son char. Mais ici le rôle du souverain, avons-nous observé, est déjà beaucoup plus ambigu. Il l'est tout à fait dans l'une et l'autre versions de la *Conception de Cuchulainn*, comme dans la cérémonie observée par Giraud de Cambrie et apparemment dans la tradition rapportée par le Pseudo-Plutarque. Une autre indication utile que nous n'avions pas encore relevée nous est fournie par le nom de *fled baindsi* donné à la cérémonie d'intronisation d'un roi suprême à Tara. Il signifie quelque chose comme « fête des épousailles » et on l'explique par la croyance primitive en un mariage du roi avec la déesse éponyme de l'île, Eriu (16). La fête avait lieu à Samain (17).

Nous avons observé que la simultanéité de l'acte générateur et de la naissance ne pouvait s'expliquer que par le rite et que seule la date de Samain, située en dehors du temps, permettait théoriquement ce raccourci physiologique. Pour qui se refuserait à ac-

(15) *Rg Veda*, 1, 80, 19, cité en un sens voisin par G. DUMÉZIL, *La Saga de Hadingus*, Paris 1953, p. 153.

(16) M. DILLON, *The Cycles of the Kings*, Oxford, 1946, p. 59, n.1.

(17) Voir par exemple l'intronisation de Lugaid aux ceintures rouges dans la *Maladie de Cuchulainn* ; D'ARBOIS de JUBAINVILLE, *L'épopée celtique en Irlande* (*Cours de litt. celt. V*) Paris 1892, p. 188 sqq.

cepter notre interprétation, nous croyons bon d'ajouter une preuve empruntée au domaine celtique lui-même. Le Dagda s'unit un jour avec Boann, déesse éponyme de la Boyne, la rivière sacrée d'Irlande — et en dernière analyse identifiée à un moment ou un autre à une vache — et femme de *Nechtan*, dieu dont le nom semble correspondre à celui de Neptune. La nature de cette épouse passagère montre assez qu'il s'agit d'une hiérogamie, le Dagda étant considéré comme le chef de son peuple. Or, « le couple prolonge la nuit pendant neuf mois, si bien qu'avec le jour nait un fils » (Oengus) (18).

Il nous semble qu'on pourrait difficilement exprimer mieux l'idée que nous avons suggérée. Une telle conception se rattache aux croyances celtiques bien connues qui font qu'un voyage dans l'au-delà qui a paru remplir des jours, entiers n'a duré en fait que quelques instants ou vice versa. Seule la date de Samain peut permettre cette intersection des deux calendriers » (19).

Hippodamie, Pallène, Atalante, Marpessa, Pénélope.

Nous allons maintenant aborder la confrontation avec quelques mythes grecs dans lesquels le cheval joue un rôle important et se trouve associé à des rites d'épousailles et de renouvellement du pouvoir royal.

Oenomaos, roi de Pise d'Elide, grâce à des chevaux divins, cadeau de son père Arès, battait à la course qu'il leur imposait tous les prétendants à la main de sa fille Hippodamie et les mettait à mort. Il en avait déjà décapité une douzaine quand il fut enfin vaincu par Pelops et connut la mort à son tour. Pélops avait en effet reçu des chevaux ailés de son « protecteur » Poséidon (20), ce qui est, si l'on ose dire, une explication rationaliste de sa victoire : comment des chevaux ordinaires auraient-ils pu vaincre ceux d'un dieu ? Mais il est clair que c'est surtout à la faveur d'Hippodamie que Pélops doit sa victoire. Myrtilos, cocher d'Oenomaos est « acheté » par elle et fait en sorte que l'essieu du char royal se rompe pendant la course.

On a depuis longtemps interprété ce mythe comme celui de la succession au trône. On a aussi parfois noté que certains éléments de la légende sont en surnombre : « Si Oenomaos dépasse les prétendants et les vainc à la course, qu'a-t-il besoin de les tuer ?

(18) M.-L. SJOESTEDT, *o.c.*, p. 56, rapproche avec raison cet épisode de celui de la *Bataille de Mag Tured* où l'on voit le Dagda s'unir à une femme (la Morrigan) sur les bords de l'Unius, autre rite de hiérogamie manifeste : « Il avait donné rendez-vous à une femme à Glenn-Etin, pour le jour de Samain, un an, jour pour jour avant la bataille de Mag Tured » (D'ARBOIS, *o.c.*, p. 425).

(19) Exemples rassemblés par M.-L. SJOESTEDT, *o.c.*, p. 70 sq.

(20) C'est de plus l'autel du dieu, à Corinthe, qui servait de but à la course.

Et Pelops, s'il a conquis Hippodamie, a-t-il besoin de tuer Oenomaos dont il est devenu l'héritier ? Le défi mortel ne se comprend plus. On voit aussi comment les poètes ont concilié la succession par le meurtre avec la succession par l'hérédité : le conquérant est présenté comme le mari de la fille héritière » (21).

Ce qu'il faut surtout relever ici, à notre point de vue, c'est l'importance du rôle d'Hippodamie. Elle est bien plus que l'enjeu de la course car sa conquête assure l'accession au trône, l'accession immédiate. Il est évident qu'antérieurement à la conception héréditaire de la royauté, elle ne devait pas être la fille d'Oenomaos. De là ce rôle trouble qu'elle a dans les versions « modernes ». Si Oenomaos refusait systématiquement la main d'Hippodamie à tous les prétendants, assurent d'ailleurs certains mythographes, c'est qu'il en était lui-même amoureux, voire amant. On pourrait tout aussi bien dire amoureux du pouvoir si la possession d'Hippodamie en conditionnait la conservation. Ainsi s'explique une autre tradition, celle de l'oracle suivant lequel Oenomaos ne devait pas marier Hippodamie sous peine de mort. Dire que la mort prive Oenomaos de la royauté serait un mauvais jeu de mot, mais il faut tout de même voir qu'automatiquement elle en fait bénéficier le mari de la jeune beauté, et c'est cela qui est positif.

On remarquera que la légende de la *Conception de Cuchulainn* a suivi une évolution en apparence semblable. Alors que la mère du héros, la partenaire de l'acte de hiérogamie, n'avait sans doute primitivement aucun lien de consanguinité avec Conchobar, on en a fait sa sœur ou sa fille (22), en même temps qu'on faisait peser sur eux des soupçons d'inceste assez précis. On verra plus loin les raisons principales d'une semblable entrée de Dechtire dans la famille consanguine du roi d'Ulster.

Notons enfin sans y attacher trop d'importance que le nom de l'héritière recherchée d'Oenomaos : la *Dompteuse des chevaux* évoque assez une Epona anthropomorphisée.

Sithon, roi de Chersonèse de Thrace, est comme un double d'Oenomaos. Il passe également pour un fils d'Arès, ou de Poséidon. Il a une fille d'une grande beauté, Pallène. Comme Oenomaos, il ne consent à l'accorder à aucun des prétendants qui se présentent nombreux chez lui, mais c'est pendant longtemps sans recourir à l'artifice d'une course en char. Il se décide enfin à instaurer cette compétition lorsqu'il sent ses forces décliner, ce qui montre bien que c'est sa succession qu'il met en jeu, même si la tradition ne fait pas mention de sa mort. Toute différente de celle où se distinguait Oenomaos est l'épreuve. Sithon reste en dehors du match, quoique par lui sa succession soit virtuellement ouverte. Deux prétendants seulement sont opposés l'un à l'autre, Dryas et Clithos. Le dernier nommé a les faveurs de Pallène. Le

(21) M. DELCOURT, *o.c.* p. 79.

(22) Il nous a échappé dans notre précédent article de noter cette variante de parenté parfois indiquée entre Conchobar et Dechtire : cf. M.-L. SJOESTEDT, *o.c.* p. 82.

cocher du premier, soudoyé, joue à son maître le même tour que Myrtilos au roi de Pise en sabotant l'essieu de son char.

Ce n'est donc là peut-être qu'une variante du mythe d'Oenomaos mais elle ne manque pas d'intérêt. On n'a pas été, en effet, sans remarquer à quel point elle rappelle l'histoire de Rhiannon dans son début. Encore qu'ils ne luttent pas en char, Pwyll et Gwawl jouent dans le *Mabinogi* un rôle analogue à celui de Cithos et Dryas dans la tradition grecque (23). De même, on n'a pas oublié que le choix fait par Rhiannon de l'un des prétendants est tout puissant et que c'est elle encore qui sacrifie délibérément l'autre.

La fin de l'histoire est assez confuse, mais non dépourvue d'intérêt. Sithon, mis au courant de la ruse employée par sa fille, décide de la faire mourir. Il la fait monter sur le bûcher préparé pour recevoir les restes de Dryas, mais Aphrodite intervient au bon moment pour empêcher la consommation du châtiment, soit qu'elle apparaisse elle-même, soit qu'elle provoque une pluie significative. Les exégètes ont été quelque peu embarrassés par cette dernière complication de la légende. Elle n'est cependant pas sans intérêt pour nous, car elle témoigne peut-être d'une mort plus ou moins assimilable à celle de Macha ou d'une mort suivie de résurrection.

Du mythe d'Oenomaos a été souvent rapproché celui d'Atalante. On sait en effet que cette héroïne avait la triste habitude de mettre à mort tous les prétendants à sa main, non sans les avoir préalablement vaincus à la course qu'elle leur imposait. Elle le fit jusqu'au jour où, enfin battue, elle dut se livrer au vainqueur. Celui-ci avait obtenu d'Aphrodite trois pommes d'or qu'il laissa tomber successivement et qu'Atalante ramassa. Il évita ainsi d'être rattrapé par elle.

Mais le mythe se plaît à marquer qu'Atalante ne fut pas autrement mécontente de ce dénouement, ce qui revient à dire en substance qu'elle avait consenti à se laisser vaincre, qu'elle avait fait choix elle-même de son époux. Nous rejoignons ainsi les légendes d'Hippodamie et de Pallène dont ce serait en ce sens une variante plus complète, plus radicale, et assez proche des mythes celtiques où c'est, répétons-le, toujours l'héroïne qui triomphe, ou ne consent à s'arrêter que lorsque tel est son bon plaisir, désignant elle-même l'heureux élu, ce qui l'assimile à cette *Souveraineté*, personnification de la fortune que les Celtes se sont plus à cultiver (24).

Malheureusement, Atalante ne semble guère entretenir de rapport avec la race chevaline. La légende béotienne expliquait son dédain des hommes par la menace que lui avait faite un oracle

(23) Ce n'est peut-être pas un hasard si Heveidd, le père de Rhiannon, est surnommé « le Vieux » (*Hen*).

(24) Sur la Souveraineté des récits irlandais, cf. G. DUMEZIL, *Servius et la Fortune*, Paris 1943, p. 225 sqq., citant M. JOYNT, in *Eriu*, IV, 1910, p. 91 sqq. Sur ses survivances dans la littérature médiévale le même article et plus récemment J. MARX, *La légende arthurienne et le Graal*, Paris 1952, p. 273 sqq. Nous aurons à reparler de la Souveraineté d'Irlande.

d'être métamorphosée en animal si elle se mariait. Or c'est en lionne qu'elle sera transformée (et son époux en lion). C'est une ourse qui l'avait allaitée lorsque son père l'avait exposée dans la montagne. Il n'y a guère semble-t-il à mettre au compte de la gent chevaline que les désirs qu'Atalante éveilla chez les Centaures Rhoecos et Hylaeos et qu'elle sut éteindre à coups de flèches, et surtout le nom de son rusé vainqueur à la course, Hippomène — mais certaines versions le nomment différemment. C'est à la course à pied qu'elle excelle (et à la lutte). Mais ici, la légende a pu perdre des traits primitifs. Si Atalante a été un cheval à l'origine, celui-ci pouvait fort bien s'anthropomorphiser tout en gardant sa réputation de rapidité, c'est-à-dire sans qu'il soit besoin pour autant de lui associer un (autre) coursier et éventuellement un char.. Ainsi a-t-on vu Macha s'humaniser au point de tromper — même par sa crinière — Wh. Stokes et bien d'autres avant ou après lui. Et c'est par le mythe de Macha qu'on justifie les *courses de femmes*, trait particulier de l'Assemblée d'Emain (25). Quoiqu'il en soit, notre propos n'est pas d'essayer d'expliquer les légendes de la Grèce par celles des pays celtiques — c'est même à vrai dire le contraire que nous avions annoncé — et nous devons nous contenter de signaler l'analogie possible.

L'histoire de Marpessa se présente comme une autre variante de celle d'Hippodamie. Son père Evénos, roi d'Etolie, est lui aussi un fils d'Arès. Il se plaît à orner son palais ou le temple de Poséidon ou d'Apollon, ou bâtit un temple, avec les crânes des prétendants à la main de sa fille qu'il tue après les avoir vaincus à la course. Mais un beau jour, Idas triomphe de lui grâce au char ailé qu'il doit à la générosité de Poséidon. Il emmène la belle, mais il est poursuivi par Evènos — dans d'autres versions, il s'agit d'un enlèvement pur et simple, sans course préalable — qui ne peut évidemment le rejoindre et se tue pour bien montrer que l'idée sous-jacente est toujours celle que l'on a vue précédemment.

Ici, la part de la jeune femme dans le choix du prétendant est laissée dans l'ombre ou nulle. La légende nous intéresse cependant en plusieurs sens. En premier lieu parce qu'elle plonge en pleine atmosphère d'écurie. Marpessa passe parfois pour une fille d'Oenomaos et d'Alcippé. Idas, lui, est le cousin des Dioscures, et aussi des Leucippides qu'avec son frère Lyncée, il disputera aux Dioscures justement. Les généalogies sont tardives dans la mythologie grecque et on a toutes raisons de les suspecter. Aussi bien nous n'avons nullement à en faire usage. Nous voulons seulement faire remarquer que les poètes ou autres qui les ont lancées n'avaient aucun motif pour marier la carpe et le lapin. Ils étaient encore assez près des mythes pour qu'il soit permis de supposer que les liens de famille par eux créés reposent sur une parenté plus ou moins comprise de genre ou d'atmosphère.

On a raison de retrouver dans l'histoire de Pénélope — autre

(25) M.-L. SJOESTEDT, *o.c.* p. 39.

cousine d'Idas — le souvenir d'une légende du même type que celle de Marpessa. Ulysse a conquis son épouse en gagnant la course dont elle était l'enjeu. Tout ici se déroule pacifiquement mais il est néanmoins bizarre qu'Ulysse se refuse à demeurer en Laconie comme le voudrait Icarios, son beau-père, que Pénélope soit appelée à donner sa préférence, et plus encore qu'Icarios poursuive un moment le couple, ne se décidant à renoncer que sur les instances de sa fille (26).

Dans la légende de Rhiannon, on trouve un trait qui relève peut-être du même ordre d'idée. Lorsque Pwyll annonce à son beau-père qu'il partira le lendemain pour Dyvet, celui-ci répond : « Fixe le terme et le moment où Rhiannon ira te rejoindre ». Ce à quoi Pwyll rétorque : « Par moi et Dieu... nous partirons tous les deux ensemble d'ici » (27). C'est absolument tout. Il n'y a peut-être rien derrière ces paroles, ou s'il y a quelque chose, ce peut fort bien être des sentiments humains, parfaitement normaux qui dictent à Eveydd son attitude. Il convenait pourtant de signaler le fait car il peut aussi, à l'opposé, provenir d'une version primitive plus complète dont le surnom donné au père de Rhiannon représenterait un autre vestige (28).

La promenade en char.

Examinant les différentes légendes grecques qui comportent un « enlèvement de la fiancée », Mme Delcourt a mis en relief un « détail (qui) a certainement une valeur liturgique, le voyage en char » (29). Et de reprendre à son compte ce que nous goûtons très fort, la remarque déjà formulée que, sur les monuments, « Hippodamie ressemble non à une jeune fille qui désobéit à son père, mais à une déesse qui fait son épiphanie ». La comparaison vient dès lors tout naturellement avec les nombreuses cérémonies de pays très divers où une déesse, simulacre inanimé ou figurante, est promenée en char. Chacun en a présents à l'esprit au moins quelques exemples : Dédalies, déplacements de la Nerthus germanique, etc... Le sens, d'ailleurs fort transparent, de ces liturgies, a été bien reconnu et il demeure indiscutable, même si d'autres thèmes ont bourgeonné autour du principal, Il s'agit essentiellement d'un rite de hiérogamie (30).

Or, dans les légendes celtiques, que nous avons passées en revue, il y a deux épisodes qui ne peuvent trouver leur explication que dans une tradition analogue.

(26) M. DELCOURT, *o.c.*, p. 164.

(27) J. LOTH, *Les Mabinogion*, I, Paris 1913, p. 105. On voudra bien prendre garde que c'est la seconde édition, revue et complétée, que nous citons dorénavant, n'ayant pu malheureusement en disposer pour nos deux premiers articles.

(28) Voir *supra*, n. 23.

(29) *O.c.*, p. 175.

(30) J.-G. FRAZER, *Les origines magiques de la royauté* (trad. P. Loyson), Paris, 1920, p. 194 sqq.

Dans la version la plus ancienne de la *Conception de Cuchulainn*, lorsque les Ulates se lancent à la chasse des oiseaux magiques, le texte nous apprend que « Conchobar s'assit également dans son char avec sa sœur Dechtire, une toute jeune fille » (31). Cette circonstance est tout à fait normale et ne se retrouve pas ailleurs. Le rédacteur de la légende l'a si bien senti qu'il a ajouté : « C'était elle qui conduisait le char de son frère », explication qui ne saurait davantage sonner faux. Bien loin de justifier l'anomalie, cette phrase malheureuse en accentue l'invraisemblance. Un guerrier n'a que faire d'une faible jeune fille dans son char de bataille, mais surtout, et plus simplement, l'épopée sait bien que le cocher de Conchobar n'est pas Dechtire. C'est comme il se doit, un fils de Riangabair, Ibair (32).

Le rôle qu'on peut dès lors prêter à Dechtire confirme bien ce qui a été proposé dans notre précédent article. Au terme de la « promenade », dans la maison magique, s'accomplit le rite proprement dit. L'enfant et le(s) poulain(s) naissent. Les rédacteurs tardifs, ne pouvant plus comprendre cette spontanéité, dédoublent Dechtire (et introduisent une jument) — ils ne le font pas dans l'autre version parce que l'héroïne du jour n'a pas été présentée assise dans le char aux côtés de son « frère ». Il leur faudra recourir à une série d'acrobaties pour faire accoucher quand même Dechtire d'un enfant qui, tout en passant pour le fils d'un dieu, semble devoir beaucoup à l'intervention de son « oncle ».

Situation analogue dans *l'Exil des fils d'Usnech*, que nous avons évoqué dans notre premier article à propos des « difficultés annuelles » de Conchobar, mythe différent de celui qui nous intéresse, dont il a cependant subi l'influence parce qu'il lui est apparenté extérieurement ainsi que nous le montrerons par la suite. Nous nous contenterons ici de citer le passage qui précède immédiatement la fin brutale de Derdriu. Il est suffisamment éloquent : « Tu vivras pendant un an avec Eogan, répondit Conchobar. Et il la livra au meurtrier de Noïsé. Le lendemain, Eogan partit avec elle pour la fête de Macha. Elle était dans un char, derrière Eogan » (33).

N'ayant pas conservé la tradition du char, la littérature brittonique nous prive de traits analogues.

« Fils de sœur » ou « fils de fille ».

L'ouvrage de Mme Delcourt, qui nous a servi à plusieurs reprises, va nous fournir un nouveau point de départ. La savante hélléniste liégeoise a noté combien souvent la fille héritière du

(31) D'ARBOIS de JUBAINVILLE, *o.c.* p. 34 ; *Ogam* 1953, n° 25-26, p. 313 (traduction que nous citons).

(32) Cf. par exemple D'ARBOIS de JUBAINVILLE, *Tain Bó Cualnge*, Paris 1907-1912, p. 73 sqq.

(33) D'ARBOIS, *L'épopée...*, p. 235 ; G. DOTTIN, *L'épopée irlandaise*, Paris 1926, p. 85.

roi se trouve en butte à l'hostilité de son oncle paternel, dans sa propre personne ou dans celle de ses enfants. Elle pense pouvoir expliquer ce phénomène par un conflit qui se serait introduit dans les contes, au début de l'époque historique, entre un antique principe de succession par les femmes et la forme moderne du droit selon laquelle le frère du père est tout (34).

Nous n'avons pas à prendre parti pour ou contre cette thèse. Disons tout de suite qu'on ne trouve rien de semblable dans les légendes celtiques considérées. Il faut voir néanmoins si un quelconque système juridique n'est pas susceptible d'expliquer d'une autre manière cette tradition curieuse qui fait de Dechtire la fille ou la sœur de Conchobar.

Il nous suffira de citer ici d'Arbois de Jubainville : « On trouve en Irlande, comme chez les Ossètes, comme dans la région septentrionale du pays de Galles, une faveur spéciale accordée au fils de la fille ou de la sœur » (35). A vrai dire, cette faveur n'apparaît plus tellement importante dans les recueils de lois que nous ont laissés les Celtes insulaires. Ou plutôt, elle ne l'est vraiment que sous certaine condition : il faut que la fille ait épousé un étranger. Le fils qui naît de cette union hérite de tous les biens laissés à sa mère par le père de celle-ci. L'héritage est bien moins important si c'est un citoyen irlandais qui est l'époux (36).

Il nous semble qu'ainsi pourrait fort bien s'expliquer non seulement que Dechtire soit tenue pour la sœur ou fille de Conchobar (37), mais encore qu'on lui fasse épouser Sualtaim, dernier rebondissement d'une série de péripéties dont il faut tout de même rendre compte (38). M.-L. Sjoestedt a fort justement insisté sur le fait que Sualtaim est un étranger — son nom n'est pas irlandais. L'explication laborieuse qu'elle propose du phénomène peut cependant passer à bon droit pour contestable (39).

Mais, dira-t-on, on ne voit nulle part que Cuchulainn ait regné, ni même simplement qu'il ait été destiné au trône. Aimé des dieux, il meurt jeune. Par contre, Conchobar a un fils, Cuscraid, qui, si l'on en croit *l'Histoire du cochon de Mac Dâthô*, « sera roi

(34) M. DELCOURT, *o.c.*, p. 160.

(35) *La famille celtique*, Paris 1905, p. 72.

(36) *Ibid*, p. 80 (glose du traité intitulé *Din techtugad*).

(37) M.-L. SJOESTEDT, *o.c.*, p. 84, a tort d'accorder trop d'importance à l'inceste comme moteur de la création d'un héros, ou tout au moins de vouloir généraliser. L'inceste en soi n'est peut-être jamais un départ. Il conviendrait dans chaque cas d'aller un peu plus loin, de chercher le pourquoi de l'acte, et s'il y a vraiment inceste au sens propre.

(38) Ceci vient compléter ce que nous proposions à ce sujet dans notre second article. Sualtaim est d'ailleurs toujours resté un personnage effacé, sans grande consistance : « (Cuchulainn) savait que Sualtaim était incapable de le venger, car, c'est ainsi qu'était fait Sualtaim : sans être un mauvais guerrier, il n'était pas guerrier distingué, c'était un homme doux et bon » (D'ARBOIS, *Tain Bo Cualnge*, p. 209). Dans l'Irlande héroïque, c'est une tare véritable.

(39) *Légendes épiques irlandaises et monnaies gauloises*, in *Etudes Celtiques*, I, 1936, p. 1 sqq.

un jour et sa beauté est digne de son rang » (40). Il n'est pas impossible, cependant, qu'une tradition ait existé antérieurement qui attribuait ou promettait la royauté à Cuchulainn. Il est curieux que *l'Histoire du cochon de Mac Dâthô* ignore parfaitement l'existence du héros ; c'est à Conall qu'elle accorde la palme des champions.

La geste de Thésée

Ici, nous allons pouvoir être un peu plus rapide. Il s'agit de relever sommairement quelques traits d'une légende bien connue qui permettraient, non bien sûr de tenter une identification, mais d'esquisser un parallélisme avec les mythes celtiques, et leurs personnages. S'il fallait parler d'identité, ce serait au niveau des rites et des institutions.

Aethra s'était unie à Egée (41), roi d'Athènes, et à Poséidon à la même époque — la même nuit selon certains (42). Mais, contrairement à toute attente, on ne connaît qu'un fruit à ces amours doubles, Thésée, en sorte qu'il passe tantôt pour le fils du dieu, tantôt pour celui du monarque.

La légende a tôt fait cependant de rendre à Thésée une manière de frère en la personne de Pirithoüs, demi-frère des Centaures. On sait les aventures de l'un et de l'autre, conjointement ou séparément avec la gent chevaline : mariage avec Hippodamie, relations avec les Amazones, postérité plus ou moins hippomorphe (43), etc..., si romancées d'ailleurs qu'il est bien difficile d'en tirer quelque chose de valable. Il est plus intéressant de constater que le duo Thésée-Pirithoüs a tendu à un moment ou un autre à prendre un aspect dioscurique, d'ailleurs peut-être à l'imitation du couple classique. Il se heurte à celui-ci comme l'ont fait ces autres jumeaux, Idas et Lyncée, dont on a parlé, allant jusqu'à lui enlever Hélène. Il n'est jusqu'à la classique inégalité de sort qui ne se retrouve dans le dénouement bien connu de l'expédition aux enfers.

Brillamment étudiée par M. Jeanmaire la légende de Thésée a

(40) D'ARBOIS, *L'épopée...*, p. 75. Traduction à vrai dire assez lâche. Cf. G. DOTTIN, *o.c.*, p. 73 : « il a l'étoffe d'un roi à cause de sa beauté » ; et A. EVEN, in *Ogam*, 1953, n° 28, p. 51 : « digne d'être roi à cause de sa beauté », mais sans doute faut-il comprendre que Cûscraid est bien digne de ce que lui avindra, que sa beauté est la justification d'un état de fait.

(41) On remarque pour celui-ci la même privation de postérité, et le souci de s'en assurer une cependant, que pour Pwyll dans le *Mabinogi*. Nous passons aujourd'hui sur cette circonstance que nous retrouvons ultérieurement. Disons pourtant tout de suite qu'elle est toujours introduite dans le mythe pour justifier une intervention divine. Il sera aisé de le montrer pour le *Mabinogi*, malgré son silence pudique et complet sur les évènements qui ont mis fin brusquement à la stérilité du ménage Pwyll-Rhiannon.

(42) Aethra, trompée par un songe, était d'abord allée sacrifier dans une île où Poséidon abusa d'elle.

(43) Sur Hippolyte, cf. la très intéressante étude de S. REINACH, *Cultes, mythes et religions*, III, Paris 1913, p. 54 sqq.

laissé voir avec sa trame ses origines rituelles. Elle recouvre ou traduit pour une large part les « émotions, spectacles, thèmes mythiques que ramène périodiquement la solennisation du cycle des liturgies au renouvellement périodique des générations » (44). Mais ce serait une erreur de considérer isolément les rites de probation des jeunes gens : « un thème d'élévation ou d'habilitation à la royauté se mêle constamment aux thèmes où nous inclinons à reconnaître l'illustration de pratiques et de rites d'adolescence » (45), avec encore cette remarque qui aura son utilité que le héros i.e. le meilleur des jeunes champions, est souvent désigné dans les contes semblables comme le fils du souverain actuel (46).

C'est dire que la geste nous plonge dans une atmosphère comparable à celle qui baigne les légendes analysées dans les paragraphes précédents, comme aussi les mythes celtiques. Il est bon d'avoir un tel point d'appui pour essayer de comprendre un épisode du cycle crétois de Thésée, peu clair et discuté, mais fort important pour expliquer par ricochet un trait de légende irlandais apparemment semblable sur lequel nous nous étions promis de revenir.

Lors de son retour de Crête avec Ariadne qu'il a promis d'épouser, Thésée fait escale à Naxos, mais disparaît subrepticement dans le courant de la nuit, laissant endormie la fille de Minos qui ne se doute pas de la surprise qui l'attend à son réveil. Quel était le motif de cet abandon ? On l'expliquait différemment, mais les raisons alléguées par les mythographes se rejoignent plus ou moins. Thésée aurait reçu l'ordre d'abandonner sa fiancée, de Dionysos tombé amoureux d'elle en l'apercevant (Parfois l'ordre émane d'Athèna ou d'Hermès mais on peut penser qu'ils ne sont en quelque sorte que des intermédiaires). Pour certains, le dieu épouse Ariadne au matin lorsqu'elle voit au loin disparaître les voiles de son volage amant, et il l'emmène sur l'Olympe. Pour d'autres, c'est la nuit même qu'Ariadne est enlevée par Dionysos. De toute manière, on ne peut nier que deux unions ont été consommées avec la même femme, à des moments si rapprochés qu'ils confinent

(44) H. JEANMAIRE, *Couroi et Courètes*, Lille 1939, p. 374.

(45) *Ibid*, p. 364.

(46) On ne s'étonnera donc pas dans un instant si l'on voit Thésée vivre une aventure assez semblable à celle qui a amené sa propre naissance. Ce principe de répétition est brillamment illustré encore par la mort violente du héros, parfaitement identique à celle de son père.

peut-être même à la simultanéité, comme dans les différents mythes considérés au long de cette étude (47).

Une autre version veut que ce soit une tempête qui ait éloigné Thésée indépendamment de sa volonté. Ariadne enceinte étant descendue à Chypre parce que souffrant des effets de la houle. Elle meurt en accouchant (48). On voit dès lors que s'il était possible de concilier cette version avec les précédentes — et apparemment rien n'empêche de le faire (49) —, on aurait un déroulement des faits très comparable à celui de la légende de Macha.

Il y a plus : Thésée, revenu plus tard, avait institué un rituel et un sacrifice en l'honneur d'Ariadne, ce qui suffirait à montrer qu'elle est une déesse, si par ailleurs on ne le savait déjà fort bien. La situation est de plus en plus comparable à celle des lieux-saints d'Irlande. Nous avons noté dans notre premier article cette tradition d'Armagh qui veut que, sur l'emplacement où Macha a été tuée par Rechtaid à l'avant-bras rouge, une assemblée périodique ait été instituée pour la pleurer. On pourrait citer un certain nombre de légendes semblables à propos des autres déesses-mères d'Irlande (50). C'est toujours sur l'emplacement où elles ont trouvé la mort que se déroulent les cérémonies. Mais si celles-ci comportent des lamentations comme les Dindsenchas le répètent à satiété, il est bien évident que tel n'est pas leur unique aspect. Or, nous savons que les fêtes d'Ariadne présentaient des alternatives de joie et de tristesse.

Cette alternance se traduit à Naxos d'une façon assez particulière. On distinguait deux Ariadne dans l'île et, par suite sans doute, deux Minos. Les cérémonies joyeuses allaient à l'une, les sacrifices empreints de tristesse et de douleur à l'autre. Car la première passait pour la femme de Dionysos, la seconde pour celle

(47) Pourquoi Dionysos se demandera-t-on ? Parce que « le culte d'Ariadne, esprit de la végétation, s'est trouvé, de bonne heure assurément, en contact avec celui de Dionysos, qui répondait à des croyances analogues », répond pour nous Ch. PICARD, *Les Religions préhelléniques* (Crète et Mycènes), Collection « Mana », Paris 1948, p. 188. Mais qui était le prédécesseur, s'il y en avait un ? Il nous semble qu'ici ce ne pouvait être, une fois encore, que Poséidon. La tradition veut que le dieu marin ait choisi, parmi les cités des mortels qu'il entendait protéger, celle de Naxos, objet d'attentions analogues de la part du dieu des ivresses sacrées, à qui il dut finalement abandonner l'île. Il est manifeste que, derrière une telle légende ne peut se cacher, comme toujours en pareil cas, que le souvenir d'une rivalité historique entre deux cultes successifs.

(48) On verra qu'il n'est même pas certain qu'elle soit parvenue à se délivrer de son fardeau, ce qui laisse trop facilement le champ ouvert à toutes les hypothèses quant au nombre et à l'état-civil de celui-ci. Il est curieux que plusieurs (trois ?) des quatre fils qu'on accorde généralement au couple Dionysos-Ariadne passent également pour être les enfants de Thésée. Mais c'est le plus souvent à titre individuel et dans des légendes fort diverses. Deux d'entre eux cependant, Staphylos et Oenopion sont parfois donnés conjointement pour des fils du héros, quoiqu'ils soient, de par leurs noms, de stricte obédience dionysiaque.

(49) Suivant l'Odyssée, Artèmis aurait tué Ariadne dans l'île de Dia, identifiée à Naxos. Artèmis étant la déesse qui fait périr les femmes en couches, la tradition homérique ne fait sans doute pas autre chose qu'établir une liaison avec la version chypriote.

(50) S. CZARNOVSKI, *o.c., passim* ; E. ETTLINGER, *o.c., passim*.

de Thésée. On a pensé que le dédoublement d'Aridane et de son père avait été imaginé pour répondre à des difficultés chronologiques (51). Ce qu'on a vu des déesses celtiques, de Rhiannon en particulier, permet de penser que le phénomène pourrait bien aussi provenir d'un besoin, conscient ou non, de voiler l'amoralité de la légende. Une autre raison déterminante du dédoublement des déesses celtiques manque par contre ici : l'alternance entre une nature animale et l'aspect humain. Ariadne est une déesse d'une antiquité vénérable. Il n'y a aucune apparence qu'elle ait jamais pris une forme chevaline. Simplement, sans aller jusqu'à invoquer des lois de l'évolution des mythes, il faut bien reconnaître que, de part et d'autre, la situation était assez semblable au départ pour justifier un développement parallèle.

Plutarque, rapporte d'après un historien local perdu pour nous, Péon d'Amathonte, auteur d'une *Hypriaka*, une tradition d'une importance autrement considérable mais qui va toujours dans le même sens. Dans une grotte d'Amathonte (Chypre), lorsqu'on sacrifiait à Ariadne, un jeune homme étendu sur un lit imitait les cris et les gestes d'une femme en gésine. Ce rite rappelait évidemment l'accouchement de la fille de Minos dont on se souvient qu'il était localisé en cet endroit. On montrait d'ailleurs sa tombe à deux pas de là, dans un bois sacré. On a reconnu sans peine dans la mimique curieuse une forme individuelle de la Neuvaine des Ulates.

S. Reinach, qui a donné du rituel d'Amathonte une interprétation erronée, a eu du moins le mérite de montrer qu'il ne s'agit pas de la *couvade* comme d'aucunes l'auraient voulu. Il rappelle fort justement que « ce qui caractérise la couvade, c'est que le mari, après l'accouchement de la femme observe un repos complet au lit pendant plusieurs jours. Dans aucun cas d'une authenticité incontestable, le mari ne fait mine d'accoucher lui-même ; s'il se plaint c'est à la façon d'une accouchée, non d'une parturiente » (52).

La signification du rite est si transparente qu'on s'étonne que S. Reinach ne l'ait pas entrevue. Elle est évidemment la même que nous avions proposée pour la « Neuvaine » des Ulates : « mimique agraire pour promouvoir les péripéties annuelles de la végétation, car un *enfant divin* résultait de la cérémonie. On voit que la représentation rituelle assimilait... la fécondité annuelle à la fécondité végétale » (53). Et M. Ch. Picard, à qui nous empruntons la citation, estime par suite que « c'est avec Déméter qu'(Ariadne) aurait le plus de ressemblance » (54). On se rappellera que c'est justement à Déméter (*Melaina*) que nous avait fait songer le courroux de Macha.

Dans la tradition fragmentaire transmise par Péon à travers

(51) Tel S. REINACH, *o.c.*, t. V, 1923, p. 117 (*La mort d'Ariadne*).

(52) *Ibid.* p. 121. L'auteur rappelle encore que Frazer affirme n'avoir pas rencontré un seul exemple où le père aurait fait mine d'accoucher lui-même, et que le nom même du phénomène (qui se retrouve en espagnol), évoque non l'action de pondre mais bien celle de couver.

(53) Ch. PICARD, *o.c.*, p. 188 (c'est lui qui souligne).

(54) Il lui comparе aussi Hélène dont on a entrevu au passage la similitude de rôle.

Plutarque, il n'est pas question de mesure de représailles. On remarquera cependant le caractère dramatique de la scène chez l'historien local : la déesse meurt en éprouvant les douleurs de l'enfantement, mais elle ne parvient pas à accoucher, ce qui revient certainement à dire que, le rite agraire n'étant pas accompli, la désolation dut s'abattre sur le pays tout comme dans le mythe de Déméter *Melaina* (55).

Les femmes d'Amathonte étaient venues aider Ariadne dans sa parturition manquée : sans doute est-ce là une façon de disculper leur sexe pour reporter sur l'autre le poids de la pénitence. Enfin, sans être superposables à ceux de Conchobar envers Macha, on voit bien que les torts dont Thésée s'est rendu coupable en abandonnant Ariadne relèvent de la même symbolique (56).

M.-L. Sjoestedt se refuse à retrouver la couvade derrière la « Neuvaine » des Ulates pour l'excellente raison que la première est un phénomène essentiellement individuel (57). Elle reconnait fort bien dans l'étrange maladie « un rite collectif, simulacre mimé en l'honneur de la déesse-mère ». Mais la question qu'elle pose ensuite ne nous semble guère motivée : « Que le rite d'accouchement soit rapporté, non à la date de la fête, mais au temps de guerre, est une anomalie qui demande explication. Faut-il comprendre qu'on y avait en effet recours « au moment du plus grand péril », pour se concilier la déesse-mère qui apparaitrait alors comme protectrice aussi bien dans la guerre que dans la paix ? ».

L'allusion vise évidemment le *Tain Bo Cualnge*. Nous avons montré dans notre premier article que, contrairement à ce que pensait la regrettée celtiste, la date de la guerre en question était aussi celle de la fête, i. e. Samain (58). Mais surtout, le rite n'a rien de guerrier. On pourrait d'ailleurs discuter si les effets de ce « recours au moment du plus grand péril » ne sont pas minimes, voire négatifs : si, en dernier lieu, la victoire revient aux Ulates, ils l'ont chèrement payée et leurs ennemis ont quand même pu se retirer chez eux, et quant au (taureau) Brun de Cooley, la guerre lui est fatale, en définitive. Cependant, la réponse de M.-L. Sjoestedt à sa propre question est en soi juste et nous même avons marqué que l'aspect guerrier de Macha était indiscutable. Simplement, la question, si elle devait être posée, l'a été mal et surtout hors de propos.

Il n'y a en effet, selon nous, guère de crédit à accorder à la grande épopée irlandaise sur ce point. Les « neuf fois douze heures » que doit durer la « Neuvaine », elle les allonge en « neuf fois dix jours » après avoir pourtant indiqué la durée normale du

(55) On remarquera encore cette identité de symbolisme chtonien : c'est dans une grotte que Déméter s'était retirée courroucée ; c'est dans une grotte également que s'accomplit le rite curieux d'Amathonte.

(56) Nous n'avons pu consulter l'ouvrage de J. MEERDINK, (*Ariadne*, 1940, dont Ch. PICARD, *o.c.* p. 188, accueille favorablement les conclusions quant aux relations entre Thésée et Ariadne, qui seraient celles de la Reine de Mai épousant le Prince Charmant, thème dont on reconnait d'emblée la parenté avec celui qui nous intéresse.

(57) *O.c.*, p. 39.

(58) Voir aussi une addition in *Ogam* n° 33.

phénomène (59). Un récit qui prend de telles libertés avec une tradition aussi sacrée appelle nécessairement la méfiance. La date de Samain convient parfaitement pour la guerre de l'Ulster contre les quatre autres provinces coalisées, comme d'ailleurs pour tout cataclysme. Mais où le « coup de pouce » semble probable, c'est lorsque la « Neuvaine » est ainsi mise en relief. On savait que Cuchulainn échappait à la malédiction : quelle occasion excellente de faire étinceler sa valeur en l'opposant seul à « quatre grandes provinces d'Irlande » durant de longs mois sans dépasser les limites de la vraisemblance.

Tout cela est d'ailleurs assez secondaire. Ce qui est surtout à considérer dans le *Tain*, c'est que les Ulates sont en proie à la maladie tous ensemble. Macha a bien condamné tous les mâles d'Ulster à subir l'étrange souffrance une fois dans leur carrière, mais elle n'a pas spécifié que ce serait tous à la fois. Elle n'a cependant pas non plus indiqué que ce serait autrement. Ici, une question se pose, que nous laisserons pendante après avoir examiné les deux réponses qu'on peut lui donner.

La « maladie » doit se perpétuer de père en fils pendant neuf générations. Si l'on accepte le type d'expiation collectif à l'extrême qu'offre le *Tain*, on est amené à supposer neuf répétitions du fléau dans l'histoire mythique d'Ulster, avec entre elles, chaque fois la durée moyenne théorique d'une génération. Ou plus de neuf — mais avec entre elles toujours le même intervalle — car ce chiffre de neuf générations peut très bien avoir été copié sur l'autre : on voit mal pourquoi la répétition d'un rite aurait été ainsi limitée dans le temps.

Mais alors, automatiquement, ceux qui ont subi l'épreuve lors de la « séance » précédente sont par définition exemptés et susceptibles de porter les armes. En ce qui concerne le *Tain*, l'objection tombe peut-être à faux. A la toute première « Neuvaine » ainsi comprise personne ne pouvait échapper : or, il n'est pas impossible que ce soit cette crise initiale que l'épopée met en scène.

Une telle périodicité peut paraître invraisemblable. Une vingtaine d'années d'intervalle entre deux cérémonies, c'est évidemment beaucoup. Ce n'est nullement impensable *à priori*. Qu'on veuille bien se souvenir que non loin de là sans doute (une île en face de la Gaule), c'est tous les dix neuf ans que l'Apollon hyperboréen revenait visiter ses fidèles.

On peut aussi, à l'inverse, rappeler que la pantomime d'Amathonte était annuelle (ou bisannuelle), que la date de la « Neuvaine » dans le *Tain* correspond à un anniversaire de la mort de Macha, et supposer par suite que l'épopée, pour sublimer l'héroïsme de Cuchulainn, a étendu abusivement à tout un peuple ce qui n'était en fait que le lot de quelques-uns à la fois. C'est la seule autre explication possible. Des formes intermédiaires entre les deux absolus ainsi proposés ne peuvent que dériver de l'un ou de l'autre et y ramènent de toute façon. Dans le type d'explication examiné ici, si tous les Ulates souffrent une fois dans leur vie du courroux de Macha, ce ne peut être qu'au sens où tous les Français mâles par exemple se présentent une fois dans le cours de la leur devant un conseil de révision. Il faut admettre alors que c'est ainsi chaque année le fait d'une promotion. Il est consé-

(59) D'ARBOIS, *Tain Bo Cualnge*, p. 42.

quemment difficile de ne pas considérer le système comme lié à celui des initiations de « classes d'âge » dont on ne peut plus douter aujourd'hui qu'il ait existé dans l'ancienne Irlande (60). Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois qu'on rencontrerait « un complexe cérémoniel qui comporte à la fois des rites agraires et des rites de clôture d'un temps intermédiaire entre l'enfance et l'adolescence » (61).

Nous nous sommes interdit de prendre position entre les deux modes d'explication proposés. Ce sur quoi il convient d'insister, c'est que, dans l'un comme dans l'autre la mimique rituelle n'est quand même pas individuelle. Par ailleurs, il semble bien qu'il faille tenir cet état de fait pour primitif ou tout au moins fort ancien, en tout cas non redevable d'une explication par un glissement littéraire. On voit mal en effet comment on aurait pu, dans un récit divertissant faire passer à la collectivité plus ou moins entière ce qui n'était le fait que d'un seul éphèbe. C'est la principale différence avec le rituel chypriote d'Ariadne. Elle peut s'expliquer si l'on considère qu'en Irlande, la tradition a dû s'intégrer dans un ensemble de cérémonies beaucoup plus vaste et populaire qu'à Amathonte où la pantomime agraire n'était le fait que de l'un des jeunes gens attachés au sanctuaire — il y en avait quand même plusieurs — et où le peuple ne devait être admis que comme spectateur. Pour tout dire, il y a un mot qu'il faut bien se décider à lâcher au sujet de la très particulière « Neuvaine » d'Ulster : liée comme elle est, à la date de Samain, à un ensemble de rites orgiastiques, hiérogamiques, initiatiques et autres, c'est en quelque sorte à des mystères qu'elle fait songer.

Si maintenant nous reportons nos regards en arrière, nous voyons bien que la Grèce ne nous a pas fourni une de ces coïncidences complètes et prolongées qui permettent de crier au miracle de l'identité absolue. Aussi bien ne lui en avions-nous pas demandé autant. A des traditions fragmentaires on ne pouvait prétendre trouver autre chose à comparer que des débris épars. On ne niera pas cependant qu'elles aient gagné quelque éclairage à ce contact.

Justifiant certaines différences, en montrant qu'elles ne sont que des variantes très explicables, la confrontation a de plus, fait apparaître des liens solides où il n'y avait que présomption, parenté plus sentie que démontrée. Cette conquête est loin toutefois d'être complète ni définitive. Il faudra encore débrouiller le réseau de fils ainsi apparu, voir de plus près jusqu'à quel point les légendes étudiées sont les variantes d'un thème unique, et comment elles pourraient être aussi — à la fois même — des parties différentes d'un vaste ensemble. Les actes successifs, si l'on veut, d'un grand drame qui, détachés du contexte, auraient, vivant d'une destinée propre, tendu à devenir chacun un tout indépendant des autres en amalgamant des éléments pris à l'ensemble, détails qui révèlent heureusement la parenté, mais compliquent l'analyse en

(60) M.-L. SJOESTEDT, *o.c.*, p. 87 sqq. ; G. DUMEZIL, *Horace et les Curiaces*, Paris 1942, p. 34 sqq.

(61) H. JEANMAIRE, *o.c.*, p. 303, à propos des Thesmophories athéniennes. C'est évidemment d'initiations féminines que parle l'auteur. L'occasion est bonne de remarquer que les courses de femmes d'Emain Macha pourraient fort bien s'expliquer par l'existence d'institutions du même genre.

donnant aux légendes l'aspect de tranches mal découpées dans la masse. On n'a pas été en effet sans remarquer que chaque récit recèle un thème privilégié. Etant donné les interférences qu'on vient de signaler, il y aura lieu quand même de recourir à tous les textes pour expliquer chacun d'eux ; ce qui manque à l'un peut être dans un autre.

Dans les traditions grecques évoquées, intimement liés en un vaste jeu théâtral ont été aperçus au passage des rites de hiérogamie, renouvellement du pouvoir, habilitation à celui-ci, et plus généralement de probation d'adolescents, initiations, épreuves, etc.,. Ainsi se trouve confirmé et précisé ce qui était apparu de semblable dans nos précédents articles en ce qui concerne les légendes celtiques. C'est un encouragement à diriger plus résolument nos pas dans ce sens. La matière est d'ailleurs presque idéale, les sociétés celtiques, beaucoup moins évoluées que celle de la Grèce historique, ayant conservé dans leurs histoires un fond mythique bien plus riche.

Pour obtenir de nouveaux éclaircissements, c'est au folklore que nous nous adresserons, dont on ne peut plus douter aujourd'hui qu'il contient, sous forme plus ou moins romancée, les mythes qui sous-tendent les rites les plus vénérables. Et ici il nous plaît de reconnaître que la voie nous a été ouverte, il y a quelques années, par un excellent folkloriste, qui, nanti d'un bagage pourtant limité à la seule Rhiannon, ne pouvait s'empêcher d'évoquer à propos de celle-ci les chevauchées de *bachellerie* du Centre-Ouest de notre pays (62). Il y a de cela, mais davantage aussi, latent d'ailleurs encore dans les *bachelleries*, derrière leur aspect « amour courtois ». Chez des peuples réputés pour leur ardeur belliqueuse, il y aura évidemment beaucoup à glaner du côté des initiations, épreuves, imposées aux adolescents, sans jamais perdre de vue ce principe que le meilleur est toujours digne d'une promotion. « *Is don maccân dothaet rí* » — « c'est du vaillant jeune homme que vient le roi », lit-on dans les Têcosca (63). Formule emphatique, sans doute, à l'époque historique, mais au travers de laquelle on peut entrevoir tout un monde de traditions héroïques.

Mais la tâche devient beaucoup plus délicate car, bien-entendu, les récits folkloriques n'ont pas conservé les noms d'Epona, de Rhiannon ou Macha. De plus, s'il y a un folklore celtique, où commence-t-il et où s'arrête-t-il ? C'est par suite à une matière beaucoup plus vaste que nous nous adresserons, au folklore du cheval le plus international. De là, il nous faudra revenir vers Epona et ses sœurs. Nous estimerons avoir mené à bien cette entreprise si nous réussissons ainsi à rendre compte à la fois des légendes goidéliques et brittoniques, des usages historiques irlandais (récit de Giraud de Cambrie principalement), enfin, des trop maigres renseignements intéressants que nous a laissés l'Antiquité sur Epona, et, dans une certaine mesure, des monuments figurés qui lui sont consacrés. Aussi bien, le titre général donné à cette série d'articles commande-t-il que ne soit pas laissée de côté plus longtemps la prestigieuse Epona.

Lambersart juillet 1954.

(62) A. VARAGNAC, *Civilisation traditionnelle et genres de vie*, Paris 1948, p. 232 sqq.

(63) *Advice to a prince*, éd. et trad. par Tadhg O'Donoghue in *Eriu* IX 1921-23, st. 34, cité par G. DUMEZIL, *Jupiter, Mars, Quirinus*, I, Paris 1941, p. 122.

VISITE AU MAGDALENSBERG

Les lecteurs d'OGAM ont eu à deux reprises, dans les numéros 20 et 24, l'occasion de prendre connaissance — d'une manière incomplète sans doute — des importants travaux d'une remarquable équipe d'archéologues autrichiens qui, depuis sept ans, ont entrepris la fouille systématique de l'ancien site celtique du Magdalensberg.

L'année dernière déjà, le Professeur Rudolf Egger, qui dirige les travaux avec tant de maîtrise et de perspicacité, avait eu l'extrême gentillesse de nous inviter à visiter le Magdalensberg.

Nous avions beaucoup hésité à déférer à cette invitation. En premier lieu nos collaborateurs susceptibles de se rendre en Autriche avaient déjà contracté des obligations pour le courant de l'été de 1953 et enfin nous nous rendions compte que notre séjour à Klagenfurt ne manquerait pas d'imposer à nos hôtes des charges financières assez lourdes.

Il devint impossible toutefois de décliner à nouveau cette année une invitation réitérée avec autant de délicatesse que d'insistance, et au mois d'avril, nous faisions savoir au Professeur Egger que nous étions volontiers disposés à entreprendre le voyage dans la première quinzaine de juillet, c'est-à-dire quelques jours après l'ouverture du chantier.

Notre groupe se composait de Mlles F. Leroux et D. Lafont, et de MM. Fernand Benoît, J.-B Colbert de Beaulieu et Ch Guyonvarc'h ; les détails matériels du voyage ayant été réglés par le Gouvernement de Carinthie avec une promptitude et une minutie auxquelles nous rendons un premier hommage, nous arrivions le 9 juillet au soir à Villach où nous attendait M. l'Ingénieur Dolenz.

Le lendemain, nous étions accueillis en gare de Klagenfurt par le Dr Othmar Rudan, représentant le gouvernement provincial, le Dr G. Moro, conservateur du musée de Klagenfurt, Mme Kenner, professeur à l'Université de Vienne, le Professeur Kahler et le Comte Georg Khevenhüller-Metsch. Dès le début de l'après-midi, dans les voitures mises à notre disposition par le gouvernement pendant la durée de notre séjour, nous gagnions le Magdalensberg, où à son tour, le Professeur Egger nous recevait, assisté de Mme Egger.

Nous sommes demeurés au Magdalensberg tard dans la soirée, et après une visite détaillée du site, une large discussion nous a tous réunis plusieurs heures durant, autour d'une même table. Pe-

tit congrès, bien insolite à 1000 m. d'altitude, bien sommaire, dans un baraquement dont le confort exclut tout luxe inutile, mais combien vivant et combien fructueux ! Tous les participants en gardent le souvenir d'un moment extraordinaire.

Il n'entre pas dans le cadre de ce bref compte-rendu de reprendre l'essentiel de nos discussions. Cela viendra plus tard. Puisse-t-il cependant former une préface suffisamment explicite à des réalisations qui ne sont encore que des projets, mais qui, nous l'espérons, prendront corps très rapidement. Il est difficile en effet, d'apprécier pleinement ailleurs que sur le terrain l'importance vraiment exceptionnelle du Magdalensberg, site occupé à toutes les époques, où s'interpénètrent les plus étranges mystères religieux du monde celtique, mystères qu'il faudra bien un jour tenter de tirer au clair ou au moins de poser clairement.

tenter de tirer au clair ou au moins de poser clairement. Et c'est en insistant sur l'immense intérêt scientifique présenté par le Magdalensberg, que M. Fernand Benoit a remercié, en notre nom à tous, M. le Dr Rudan lorsque nous avons pris congé de lui.

De prochaines livraisons d'OGAM s'efforceront d'apporter à ce sujet une contribution valable.

Mais il y avait aussi un enseignement à recueillir à Magdalensberg, immédiat, tangible, concret : il ne concerne pas la matière, mais l'esprit, non pas le travail, mais la méthode. Et cet enseignement-là se livre brut, sans préparation ni retouches. A notre époque où les sciences humaines tendent à être délibérément délaissées, où l'on doit aussi chercher sa voie et la vérité à travers un dédale de théories plus ou moins partielles et contradictoires, plus livresques que pratiques, il est réconfortant de prendre contact avec l'archéologie pratiquée sur le terrain. Les débris de poterie ou le mur que l'on dégage, l'inscription que l'on déchiffre ont une signification qui ne se transmet jamais toute entière par le compte rendu de fouille, le croquis ou la photographie. On y acquiert une expérience irremplaçable, indéfinissable même. Si cette expérience particulière est subordonnée à la richesse archéologique du terrain, tout n'est-il pas finalement fonction de la valeur de celui qui cherche ? Et c'est ce que Mme Kenner a su exprimer avec une grande finesse en nous disant à Teurnia, à propos de l'église chrétienne primitive découverte par le Professeur Egger : « Quand le Professeur Egger donne un coup de pioche, il trouve toujours quelque chose ».

Mieux encore, au Magdalensberg se fait un travail d'équipe ; chacun reste dans sa spécialité, mais tout est examiné en commun, rien n'est rejeté a priori par personne. C'est un travail de tous les jours, de toutes les heures, acharné, patient, minutieux, dans une atmosphère de confiance mutuelle et de pure simplicité.

L'étendue et la richesse du site sont telles que bien des années passeront sans doute avant que le Magdalensberg ait livré tous les secrets des Celtes du Norique, mais les fouilles progressent à grands pas. Un gouvernement éclairé accorde tous les crédits nécessaires et des savants, qui pourraient se prévaloir de leur âge, de leurs titres et de leur droit au repos, viennent plusieurs mois

par an manier la pelle et la pioche, et loger en dortoir dans un baraquement au sommet d'une montagne. Un tel allant, un tel esprit ne sont-ils pas d'admirables exemples ?

Le reste de notre séjour en Carinthie a été une suite d'excursions attrayantes et de leçons dans un pays aux magnifiques paysages, riche d'un passé antique et médiéval prestigieux, dont les souvenirs sont partout. Nous avons à ce propos le très agréable devoir d'exprimer toute notre reconnaissance au Professeur von Milesi. A chaque visite de monument, cet excellent historien de l'art nous a fait bénéficier de son érudition étendue et de sa parfaite aptitude à expliquer clairement et simplement l'évolution et la transformation des styles en Carinthie. Ce n'est pas sans une vive surprise que nous avons remarqué au cloître de Millstadt, sous une voûte, des « entrelacs irlandais », et, encastrée dans un pilier de l'église de Gurk, une inscription antique absolument inédite.

Une mention toute spéciale est due au château de Hochosterwitz, burg impressionnant, perché sur un sommet, où le Prince et le Comte Khevenhüller-Metsch, qui étaient là chez eux, nous ont reçus suivant la meilleure tradition autrichienne, c'est-à-dire avec une hospitalité empreinte de bon goût et de bonne humeur. Ils nous ont fait admirer leurs splendides collections, et, puisque le Norique est terre celtique, une inscription à Belenus encastrée dans un mur, dans une cave du château.

Un voyage en Autriche ne se concevait pas sans un séjour à Vienne, et, après la visite du Kunsthistorisches Museum, nous avons terminé notre randonnée, comme nous le devions, à Petroneil, l'ancien Carnuntum, dont nous avons pu visiter les fouilles grâce à l'obligeance du Professeur Swoboda et d'un de ses assistants. Puis, à quelques kilomètres plus loin, nous sommes allés contracter une nouvelle dette de reconnaissance envers le Professeur Vorbeck qui nous a fort aimablement reçus et a mis à notre entière disposition les richesses extraordinaires de son musée avant de nous reconduire à la voiture qui devait nous ramener à Vienne.

Et de là, dans la soirée du 20, nous reprenions le train de Paris, emportant une documentation dont le classement prendra plusieurs semaines, des souvenirs agréables et durables, un profond respect pour la valeur des chercheurs autrichiens, et par dessus tout, la joie d'avoir noué des relations personnelles et des amitiés de qualité.

Nous devons enfin adresser nos plus vifs remerciements à M. Lalouette, Ministre plénipotentiaire, Haut-Commissaire de la République Française en Autriche qui s'est tout spécialement intéressé à notre voyage, a facilité au maximum de ses moyens nos déplacements dans toute l'Autriche, notre séjour à Vienne, et a bien voulu nous faire part, en nous recevant à l'Ambassade de France, de l'intérêt tout personnel qu'il prenait à notre collaboration avec les archéologues autrichiens au travail sur le Magdalensberg.

ALLOCUTION DE M. LE PROFESSEUR EGGER, LE 10-7-64 AU MAGDALENSBERG

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'avoir l'honneur de vous accueillir à notre camp de fouilles du Magdalensberg. Il va être de mon devoir de récompenser les fatigues de votre long voyage avec les fruits de nos recherches scientifiques !

Nos relations, jusqu'à présent basées sur l'échange sporadique de lettres ou de publications, aboutissent en ce moment au stade de la connaissance personnelle. J'espère qu'elle se prolongera et constituera pour vous et pour nous un égal plaisir.

Ce qui nous unit, c'est l'étude du monde celtique. Mais alors que cette étude est dans votre patrie une branche florissante de la science, elle n'est chez nous qu'une fleur à peine plantée. Recouvert par la pénétration culturelle romaine, nous avons trouvé ici un grand héritage celtique dont nous avons commencé à apprendre la matière. Et pour cela, nous sommes prêts à profiter de votre savoir approfondi.

Et de nouveau je vous dis : Soyez donc les bienvenus.

REPONSE DE M. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU AU NOM DE LA REDACTION d'« OGAM »

Es ist für die kleine Arbeitsgemeinschaft von « OGAM » eine sehr grosse Freude der Landesregierung von Kärnten und zahlreichen österreichischen Persönlichkeiten, vor allem Frau Prof. Kenner, den Herren Hofrat Dr Rudan, Prof. Dr Egger ; Hofrat Dr Moro, Grafen Khevenhüller, Ingenieur Dolenz zu danken, die uns so freundlich eingeladen haben.

Es ist eine um so beträchtliche Ehre, indem wir beim Studieren der Arbeiten über die Ausgrabungen auf dem Magdalensberge nur das Ziel im Auge hatten, die grosse Bedeutung der österreichischen Versuche gut kennenzulernen, an deren tatsächlich keiner von den Keltisten oder von den Archäologen im Allgemeinen vorübergehen darf.

Gelegentlich unserer Ankunft gestatten wir uns dann darauf aufmerksam zu machen, wie die internationale Wissenschaft an einer engen Zusammenarbeit viel zu gewinnen hat. Als musterhaftes Beispiel soll Ihre sehr ehrende Einladung der modernen Welt vorgestellt werden, die leider zu oft nur an materiellen Fragen Interesse hat.

Das alte Oesterreich bleibt ein lebensvoller und reicher Zivilisationskreis der Gegenwart, das hier einige Mitarbeiter von « OGAM » sich sehr beehrt fühlen zu begrüssen.

Bulletin de Numismatique Celtique

SOUS LA DIRECTION DE J.-B. COLBERT DE BEAULIEU

NOTE EDITORIALE

L'étude de la **Tradition Celtique** est notre programme. Nous n'avions pas le choix de mots plus simples pour désigner le fait de la transmission jusqu'à nous des textes et des inscriptions, celle des monuments de toute nature celle des mots et des noms, qui constituent les éléments principaux de notre connaissance de la langue, de l'histoire, des croyances et de toute la civilisation des peuples dont les Gaulois faisaient partie.

Ls textes sont rares et leurs auteurs furent souvent mal informés ; les documents épigraphiques ne nous livrent sur le monde celtique qu'une tradition tardive et souvent altérée par la conjoncture d'alors ; l'archéologie est de datation et d'interprétation fréquemment aléatoires ; quant à la littérature irlandaise, si, dans l'ensemble elle doit nous avoir conservé des vestiges réels, de bons témoignages, qui se vanterait de pouvoir affirmer l'authenticité de tous ces témoignages sans exception et d'écarter le danger de tirer de cette littérature des extrapolations brillantes, mais fort fragiles ?

Les idiomes néo-celtiques, l'anthroponymie et la toponymie nous renseignent d'une façon incomplète. Cependant, il est une source directe et de grande richesse, à laquelle on s'avise trop peu en France de puiser, nous avons nommé la numismatique. Des milliers de types différents, trouvés dans toute l'Europe des Barbares des deux derniers siècles, s'offrent à nous.

Depuis qu'OGAM a fait appel à la participation assidue d'un numismate, le courrier nous apporte des marques d'intérêt très nombreuses, venues de divers horizons. Différentes personnalités constatent l'absence et le besoin réel dans notre pays d'une tribune ouverte à tous les chercheurs de cette spécialité. OGAM a donc résolu de les inviter à faire connaître leurs constatations et leurs conclusions en ce domaine. Le devoir des directeurs d'une revue scientifique n'est-il pas au surplus d'éviter avec soin le monopole et l'exclusive qui la vieilliraient et l'aveugleraient ?

Nous avons eu l'honneur de faire appel à M. J.-B. Colbert de Beaulieu. En acceptant la mission de diriger la rédaction de notre rubrique intitulée : **BULLETIN DE NUMISMATIQUE CELTIQUE**, le rénovateur méthodique de ce qu'il appelle **l'archéologie monétaire des Celtes**, d'une science trop souvent encore confondue avec la collection ou perdue dans des interprétations symbolistes incontrôlables,

mettra toute son autorité à recruter des collaborateurs, à instaurer de ces controverses courtoises et constructives, exemptes d'esprit personnel ou systématique, dont les opinions s'éclairent et dont sort la vérité, notre seul but.

Le vœu d'OGAM est de mettre progressivement à la disposition de tous un organe aussi complet que possible et de le faire avec les moyens accrus qu'un supplément aussi précieux d'intérêt ne saurait manquer de susciter auprès des amis des études celtiques. Les numismates eux-mêmes trouveront dans notre revue, et les objets qu'ils recherchent, et le contexte le plus profitable.

Pierre LEROUX

NOTRE PROGRAMME

La numismatique est sans contredit la source la plus considérable que nous possédions sur l'activité du monde celtique dans le dernier siècle de son indépendance, mais c'était malheureusement une science depuis longtemps à l'abandon. Les classements prématurés dont on use depuis plusieurs générations se sont avérés douteux et, en bien des cas, absolument faux. Or, il n'est pas admissible de continuer à offrir aux historiens le désordre ou le chaos traditionnels.

Dans une seule université, en France, l'étude de la numismatique celtique est largement encouragée. Les professeurs B.-A. Pocquet du Haut-Jussé et P. Merlat, de la Faculté des Lettres de Rennes, ont pris à cet égard des initiatives presque audacieuses, eu égard à la place qu'ils lui réservent dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne* et dans les *Notices d'archéologie armoricaine*, éditées par les *Annales de Bretagne*. Pour l'Ouest de notre pays, le nécessaire est fait avec un maximum d'efforts.

Hors de Bretagne, la situation est généralement très différente. Des matériaux dorment en attendant de se perdre. Nous devons nous efforcer de faire connaître tous ceux qu'on nous fera découvrir. C'est une tâche primordiale. Le tarissement des publications de trouvailles depuis le Second Empire est l'une des causes de la stagnation dont il faut sortir.

Le meilleur accueil sera réservé dans notre *Bulletin* aux catalogues des dépôts et des espèces inédites ; les synthèses que des spécialistes voudraient nous confier ne trouveront d'autres limites que les servitudes d'espace auxquelles notre modeste tribune demeurera soumise.

Enfin nous nous proposons de prendre un meilleur contact avec les collectionneurs, qui tous sont des érudits dont la collaboration est indispensable au progrès. Nous leur demandons aussi de venir à nous. Et pour ajouter aux informations scientifiques qu'ils ne manqueront pas de glaner sous nos rubriques, nous avons prié les experts parisiens de les tenir au courant de la cote commerciale des monnaies vendues à l'Hôtel Drouot, quand la saison des enchères sera revenue.

J.-B. Colbert de Beaulieu

La trouvaille d'Hussigny-Godbrange

par

Pierre-Carlo VIAN

Localisation.

En creusant une tranchée, à environ 5 km d'Hussigny-Godbrange (Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, canton de Longwy), un paysan mit à jour, en 1926, un trésor de monnaies gauloises et romaines. J'ai obtenu à l'époque des renseignements difficiles à contrôler. Les pièces avaient été trouvées à nu sous de grosses pierres. Le nombre n'en est pas exactement établi. En tout cas différents collectionneurs luxembourgeois en recueillirent et j'obtins le reste. Dans le lot communiqué par l'inventeur, j'ai déterminé 109 monnaies gauloises (18 en argent, 73 en bronze, 18 en potin) et 9 romaines ou gallo-romaines (3 en argent, 6 en bronze).

2. *Catalogue.*

Voici le catalogue des pièces réellement vues par moi, identifiées selon le classement en usage à la Bibliothèque nationale (1).

TREVIRES :

Arda au cavalier : Blanchet 310, La Tour 8839 (pl. VI, 1) : 10 bronzes très usés en général. — *Arda* au cavalier avec torques : LT 8840-2 bronzes très usés. — *Arda* au cheval ailé LT 8841 : 3 bronzes usés. — *Arda* au cheval LT. 8842 (pl. VI, 2) : 19 bronzes AB. et B. — *Arda* au taureau Bl. 311, LT. 8852 : 23 bronzes AB. et B. — *Hirtius* à l'éléphant Bl. 390 LT. 9235 (pl. VI, 6) : 4 bronzes AB. et B. — *Vitrha* rétrograde, même type. : 3 bronzes AB. — *Carinas* même type Bl. 313 : 1 bronze AB. — Anépigraphes

(1) J'indique l'état des pièces selon les conventions suivantes : TB = très bonne, B = bonne, AB = assez bonne.

Le sigle LT renvoie en principe à LA TOUR, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris 1892, mais, si la pièce n'est pas figurée dans l'*Atlas*, il renvoie au *Catalogue des monnaies gauloises* de MURET et CHABOUILLET. Le sigle Bl., suivi d'un numéro renvoie à la figure correspondant à ce numéro, dans le *Traité des monnaies gauloises*, d'Adrien BLANCHET.

Je signale, d'autre part, que la *Revue Numismatique* (1928, p. 252-253) a annoncé cette trouvaille en abrégeant considérablement les indications que je lui avais adressées

ou à légendes fragmentées à l'éléphant : 23 bronzes en général B. — Quinaire, à l'homme assis Bl. 532, LT. 9383 (pl. VI, 11) : 9 pièces argent B. et TB. — Inédite au cheval à gauche : 1 pièce argent usée. Guerrier tenant un torques Bl. 314, LT. 9388 : 1 pièce d'argent B. — soit au total 99 pièces.

AMBIENS :

Type au sanglier Bl. 363, LT. 8445 (pl. VI, 10) : 11 potins en général B. — *Vaciido* au sanglier LT 8442 (pl. VI, 9) : 1 bronze TB. — *Imonio* au cavalier LT. 8507 : 1 bronze usé.. — *Cisa au cheval* LT. 8458 : 1 bronze AB. — Sanglier et croisette LT. 8474 : 1 bronze usé — cheval et sanglier LT 8483 : 2 bronzes AB. — Tête barbare et sanglier avec rosace au revers LT 8483 : 1 bronze anciennement doré, usé. — Swastika Bl. 23 : 1 potin usé. En tout 19 pièces.

REMES :

Caliiu au cheval à gauche LT. 7177 : 2 pièces d'argent usées — *Ateula-Vlatos* LT. 7191 (pl. VI, 3) : 3 pièces d'argent TB. et B. — d° LT. 7185 : 1 pièce d'argent TB. — Type aux trois têtes Bl. 586, LT. 8040 : 2 bronzes TB. — *Atisios-Remos* LT. 8067 : 1 bronze B. — *Atisios-Remos* LT. 8081 : 1 bronze B. — soit 10 pièces.

CATALAUNES :

Guerrier au torques Bl. 395, LT. 8124 (pl. VI, 5) : 6 potins TB. — Guerrier au revers un cheval LT. 8133 : 2 potins B., soit 8 pièces.

LINGONS :

Animal dévorant un serpent Bl. 397, LT. 8351 (pl. VI, 7) : 5 potins B. et TB. — *Ambactus* au bucrâne LT. 8362 (pl. VI, 8) : 2 bronzes B. — soit 7 pièces.

SEQUANES :

Q. *Docì* au cheval Bl. 420, LT. 5402 : 1 pièce d'argent B. — *Togirix* au cheval Bl. 421, LT. 5546 : 3 pièces d'argent B. — soit 4 pièces.

ATREBATES :

Type dit «au gui» Bl. 296 variante LT. 8635 : 2 potins très usés. — *Vartice* au cheval LT. 8649, Bl. 297 (pl. VI, 12) : 1 bronze usé. — Tête en forme de foudre, LT. 8618 : 1 potin usé. — *Andobru* Bl. 10, LT. 8671 (pl. VI, 4) : 1 bronze très usé — soit 5 pièces.

SENONES :

Animaux affrontés LT. 7465 : 4 potins AB. et B.

VELIOCASSES :

Suticos-Ratumacos Bl. 291 LT. 7367 : 1 bronze usé. *Suticos* au bœuf LT. 7363 : 1 bronze usé — soit 2 pièces.

VEROMANDUENS :

Sollos LT. 8570 : 1 bronze, usé.

MEDIOMATRIQUES :

Medio LT. 8946 : 1 bronze AB.

ADUATUQUES :

Swastika LT. 8868 : 1 bronze usé.

AULERQUES EBUROVIQUES :

Pixtilos au cavalier LT. 7081 : 1 bronze AB.

MELDES :

Arcantodan-Roveca au griffon LT. 7684 var. : 1 bronze AB.

VOLQUES ARECOMIQUES — PB :

Au *Demos* debout : 1 pièce TB.

3. *Quelques enseignements de la trouvaille.*

1) Datation.

Les monnaies romaines permettent de dater l'enfouissement du règne d'Auguste : en effet, un as à la tête de Janus (très fruste), un denier d'argent au quadrige de la république, anonyme ; deux

quinaires de Marc-Antoine dont un de Fulvie, frappé à Lyon (43-40 av. J.C.) en bon état, un denier argent des légions de Marc-Antoine (33-31 av. J.C.) très bel état ; cinq moyens bronzes Auguste et Agrippa de Nîmes (1re et 2e émission) bonne conservation (30-2 av. J.C.) un demi moyen-bronze de Nîmes et un demi grand-bronze de Lyon aux 2 têtes, coupés par le milieu ; un quinaire d'argent d'Auguste : Galère et au revers Victoire navale C. 94 (35-28 av. J.C.) très beau.

Il y avait également une pièce d'argent très fruste, que j'ai prise tout d'abord pour une *Carmanos*, mais qui était en réalité un quinaire d'argent de Juba 1er roi de Numidie (60-46 av. J.C.) (2),

2) Observations diverses.

La peuplade des Trévires est de beaucoup celle dont les monnaies se trouvent les plus nombreuses. Du poids et de l'usure des pièces portant sur un assez grand nombre d'exemplaires, il semble possible de déduire que *l'Arda* au cavalier a précédé *l'Arda* au cheval ailé, lequel lui-même paraît antérieur à *l'Arda* au cheval et à *l'Arda* au taureau, ce dernier plus léger de poids. Les *Hirtius* et leurs dérivés à l'éléphant seraient contemporains de *l'Arda* au cheval ou de *l'Arda* au taureau.

Les Ambiens, les Rèmes, les Catalaunes et les Lingons ont fourni aussi un apport plus ou moins important : les drachmes *Calledu* au cheval sont certainement antérieures aux *Ateula-Vlatos*. Le bronze aux trois têtes des Rèmes est récent : les *Atesios-Remos* semblent l'avoir précédé de beaucoup. Le guerrier au torques des Catalaunes est également peu ancien : les exemplaires du trésor en sont parfaits.

Les drachmes des Séquanes avaient une large circulation, de même les bronzes des Arécomiques au Demos debout et les Sénones aux animaux affrontés.

Il est surprenant de ne pas trouver le potin, extrêmement commun dans l'Est, au type du personnage accroupi tirant ses longues tresses, au revers au sanglier LT. 8161, Bl. 2 et je formulerais la même observation à l'égard du petit bronze de *Germanus*, peu rare dans toute la Gaule (sauf en Armorique) et abondant chez les Trévires, LT. 9245. Peut-être faut-il conclure que ces pièces sont postérieures à la cache d'Hussigny-Godbrange ?

Avignon 1954.

---

(2) Type reproduit par *Revue Numismatique*, 1952, pl. I, 4.

PLANCHE VI

TROUVAILLE D'HUSSIGNY-GODBRANCHE

1. Arda au cavalier, d'après LT XXXVI, 8839.
2. Dessin d'après une monnaie du trésor. *Arda* au cheval.
3. *Ateula-Vlatos*, d'après LT XXIX, 7191.
4. *Andobru*, d'après LT XXXV, 8673.
5. Potin attribuée aux Catalaunes, d'après LT XXXII, 8121.
6. *Hirtius* à l'éléphant, d'après LT XXXVII, 9235.
7. Lingons au bucrâne, d'après LT XXXIII, 8351.
8. *Ambactus* au bucrâne, dessin d'après une monnaie du trésor.
9. *Vaciico*, d'après LT XXXIII, 8442.
10. Potin des Ambiens au sanglier, d'après LT XXXIII, 8445.
11. Monnaie d'argent à l'homme assis, d'après LT XXXVIII, 9383.
12. Vartice, d'après LT XXXV, 8645.

PLANCHE VII

NOTULES DE NUMISMATIQUE CELTIQUE IV

1. Statère d'or trouvé dans la région de Rennes (photo *Corvina*, Paris).

2. Statère d'or BN 4581 (extrait de Lengyel, *Art gaulois*).

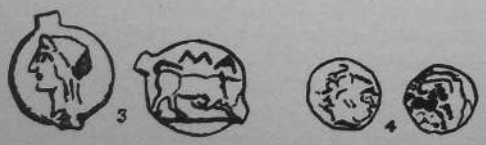

3. Potin trouvé à Marseille, en 1953 (d'après le type représenté par La Tour).

4. Quart de statère d'or trouvé à Salins-les-Bains (dessin de l'auteur).

Notules de Numismatique Celtique IV

par

J.-B. COLBERT DE BEAULIEU

8. — VOCARANT.

Par l'intermédiaire du Comte Georg Khevenhüller, j'ai appris que le marchand numismate de Munich, Karl Kress, a présenté dans son catalogue de vente n° 94, du 18 mai 1953, sous le n° 271, un statère d'or, attribué aux Trévires, dont la reproduction permettait nettement de lire la légende [VO]CARANT. C'est du reste sous la rubrique *Goldstater des Vocarant* que cette monnaie était annoncée (1).

9. — *Une monnaie d'or faussement attribuée aux Aulerques, trouvée dans la région de Rennes* (pl. VII, 1).

Un orfèvre de Rennes m'a confié récemment un statère d'or, pesant 7,28 g, trouvé isolément dans la région de Rennes et, en tout cas, en Ille-et-Vilaine. Cet artisan ne peut indiquer de provenance plus précise ; il a acheté la pièce à un paysan des environs venu à la ville le jour du marché et n'en sait pas davantage, l'aspect scientifique de son acquisition l'intéressant médiocrement. Cette monnaie était du reste destinée à subir le sort d'un bon nombre d'espèces analogues — il les évalue à une trentaine — qu'il a fondues au cours de son existence, toutes apportées par des paysans le jour du marché.

Selon les auteurs du classement du médaillier de la Bibliothèque nationale, cette pièce, du type BN 6826, reviendrait aux Aulerques Cénomans (2), mais en réalité, le lieu habituel de découverte est plus occidental. Il se situe dans la partie méridionale de la Bretagne et non dans le Maine (3).

---

(1) Voir la notule n° 3, in OGAM 32, avril 1954, p. 91-92, pl. II, 3.

(2) E. HUCHER, *L'art gaulois*, II, Paris 1874, p. 7, fig. 3. — H. de LA TOUR *Atlas des monnaies gauloises*, Paris 1892, pl. XXIII, 6826. — A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris 1905, p. 159, fig. 9. — L. LENGYEL, *L'art gaulois dans les médailles*, Paris 1954 pl. XV, 177, pl. XVI, 188.

(3) Pour le droit et le revers, ce type a été trouvé à *Vannes* (Morbihan) (Manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale, ayant appartenu à La Tour) ; à *Blain* (Loire-Inférieure, arr. de Châteaubriant) (selon BIZEUL, *Des Namnètes*, Nantes 1856, p. 112) ; deux pièces de droits différents mais de même revers ont été trouvées à Vannes ce sont : BN 6878 (selon LEMIERE, *Essai*, p. 228, pl. III, 10) et BN 6881 (selon LEMIERE, pl. III, 9).

Nous noterons que cette pièce est exactement du même type de droit que le statère BN 4581 (4) (pl. VII, 2), malheureusement sans provenance notée, donné aux Lémoviques dont M. Adrien Blanchet a déjà contesté l'attribution (5).

10. — *Un exemple d'attribution controuvée : le potin des Mandubiens.*

M. J. Gourvest m'a communiqué une monnaie de potin qu'il a ramassée lui-même, le 21 juillet 1953 à Marseille, sur l'emplacement de l'oppidum de Saint-Marcel.

Elle est de même type que l'exemplaire BN 5284, classée au Cabinet de France sous la rubrique des Mandubiens (6) (pl. VII, 3). Nous sommes en présence d'un des désordres trop fréquents du *Catalogue* et de *l'Atlas*, dressés selon des méthodes insuffisantes. Comme on avait lu les lettres MA au revers, au-dessus d'un taureau cornupète, on voulut y voir, sans doute dans le dessein d'honorer les anciens habitants d'Alésia leur oppidum, les premières lettres de l'ethnique des Mandubiens. M. Blanchet avait déjà remarqué que « l'attribution aux Mandubii n'est nullement confirmée par les provenances » (7).

11. — *Une monnaie d'or isolée trouvée à Salins-les-Bains (Jura)* (pl. VII, 4).

Je dois à l'amitié de M. Maurice Dayet, vice-président de la Société française de Numismatique, de connaître la découverte faite récemment par un cultivateur, à Salins-les-Bains (Jura, arr. de Lons-le-Saulnier), d'un quart de statère d'or jaune, pesant 1,50 g, appartenant à l'un de ces types que l'on qualifie volontiers en Suisse de proto-helvétique. Cette monnaie, malheureusement fruste, montre, au droit, une tête humaine de profil à droite, avec présence d'une perle en marge de la joue ; au revers, un cheval à droite dirigé par un aurige tenant un fouet ; sous le cheval, une forme mal empreinte figure peut-être un animal à droite.

A elle seule, cette pièce autorise peu de conclusions ; il y aurait grand intérêt à noter systématiquement les observations de cette nature, les enseignements viendront de leur réunion et de leur confrontation. M. Dayet témoigne que « les trouvailles de monnaies antiques sont fréquentes dans ces parages ».

Paris juillet 1954.

---

(4) E. HUCHER I, Paris 1868, pl. 6, 2; LA TOUR *Atlas*, pl. XIV ; BLANCHET, *Traité*, p. 314, fig. 214.

(5) *Traité*, p. 289 et 313.

(6) LA TOUR, *Atlas*, pl. XVI.

(7) *Traité*, p. 249, fig. 110.

LE MOT **GOELZE**

"Maison" dans le dialecte du Vorarlberg

par

Wilhelm **BRANDENSTEIN**

Le Professeur Dr. Leo Jutz, de Graz, qui travaille depuis plusieurs années à un dictionnaire du dialecte du Vorarlberg (y compris la Principauté du Lichtenstein), a eu l'obligeance à maintes reprises, d'attirer mon attention sur les mots d'emprunts qui apparaissent dans ce dialecte, qui est celui de la région la plus occidentale d'Autriche.

Dans le dialecte du Vorarlberg, lequel est très proche des parlers suisses allemands et appartient au groupe alémanique, ce sont avant tout les mots de provenance celtique qui sont remarquables, à côté des mots romans. Le dialecte en question a, par exemple, conservé le celto-latin **benna** « Reisekorb » , et ceci est nettement fonction de l'importance toute spéciale du substrat celtique dans le Vorarlberg ainsi que dans les contrées suisses avoisinantes. Il y a tout lieu de penser que les envahisseurs alamans se sont heurtés, en bien des endroits, à des populations parlant celtique.

Dans le Vorarlberg les toponymes romans prédominent et s'opposent aux toponymes celtiques. Ainsi, le nom de **Braz** reproduit le pluriel des Alpes romaines **prates** « les prairies », mais le nom de la ville de Bregenz, anciennement **Brigantia**, — étant donné le passage du **r** vocalique à **ri**, doit être considéré comme celtique.

Parmi les mots que m'a aimablement signalés le Professeur Jutz se trouve **Gölze** « maison d'une certaine importance », mot que lui-même a relié au moyen-latin **colcia** (d'après Du Cange : « endroit clos de murs ou de palissades »), et il expose le point de vue du germanisant dans la **Festschrift für Kralik** (à paraître prochainement). Cependant, si l'on admet que cette forme **colcia** du moyen-latin n'est qu'une

graphie vulgaire pour **coltia** (de telles graphies fautives sont fréquentes), nous sommes ramenés purement et simplement à une étymologie celtique qu'il convient de relier au radical verbal **-cel-** (Cf. Henry Lewis & Holger Pedersen, **A Concise Comparative Celtic Grammar**, § 517. Julius Pokorny, **Indogermanisches etymologisches Wörterbuch**, p. 553, rac. **kel-** « bergen, verhüllen »).

D'autre part le mot **coltia** ne peut pas être dérivé du verbe, parce qu'en celtique le participe passé passif en **-tio** se rattache au degré initial de la racine, et ceci aurait conduit à un vieux-celtique * **clitio** (cf. Lewis & Pedersen, **op. cit.** § 471), gallois **clyd**, breton **kled** « protégé, abrité ». Nous avons affaire au contraire à un type de formation de substantif analogue à celui que nous montre le moyen-irlandais **celt** « abri, couverture ». Il s'est produit ensuite une formation secondaire en * **celtia**, ce que le Professeur Pokorny a bien voulu me signaler dans une lettre du 11-5-54.

En ce qui concerne le développement sémantique (« abri, maison »), il existe précisément toute une série de développements parallèles, à partir de la racine **-kel-** en grec et en sanskrit (voir Pokorny, **op. cit.**, p. 553), et on peut aussi inclure dans cette série le latin **tectum** qui est passé du sens de « toit » à celui de « maison ».

Graz, Juillet 1954.

Sur quelques mots et toponymes Bretons et Celtiques IV

par

Paul QUENTEL

---

11. — *Breton BREC'H, gallois BRAICH.*

On sait que, dans les différentes langues, les noms des parties du corps sont couramment utilisées pour désigner des lieux divers. En français, une montagne a un pied, un dos, une élévation de terrain de forme arrondie s'appelle un «mamelon», etc..

En toponymie maritime bretonne, on connaissait *brec'h vor* (*broechvor*, Grégoire de Rostrenen, s.v. *bras*), «bras de mer», M. Guilcher a relevé, dans ce même domaine, un sens tout à fait particulier de *brec'h* : celui de «chaussée allongée, généralement constituée de grosses pierres libres» (*Toponymie Four-Ile Vierge*, p. 5).

Le gallois *braich* a aussi ce sens. C'est une chaussée allongée que désigne *braich* dans les toponymes *braich y noddfa* (Aberdaron), *braich Anelog*, *braich y Pwll*. Dans un livre récent, ce dernier lieu est décrit comme étant : «A high cliff and a gallery to sit and stare at the magic of Bardsey» (Cledwyn Hughes, *A wanderer in North Wales*, London 1949, p. 164).

12. — *Les toponymes bretons PLOGOFF, LESCOFF, et le toponyme cornique LANCARFE.*

Dans sa *Chrestomathie Bretonne* (p. 206, 225), Joseph Loth voyait, dans le second élément de *Plogoff*, *Lescoff* et *Roscoff*, le mot *gof* forgeron. Toutefois, dans *Les noms des saints bretons* (Paris 1910, p. 29), il a donné une interprétation différente des deux premiers de ces noms de lieux. En effet, Plogoff est en breton *Plogô* : or après *Plou*, qui est féminin, on observe la mutation douce, *Plougonven* est le «plou» de Saint Conven, etc.. En

supposant *gof* comme second élément, on aurait eu : *Plo-of*. De plus, une partie importante de la paroisse de *Plogoff* s'appelle *Lescoff*. Comme après *les*, cour, etc..., on retrouve assez souvent le nom du saint (*Les Cast*, en Cast ; *Lezivy* en Saint Divy ; *Lesguiel* en Plouguiel), et que, d'autre part, un toponyme *Saint Cof* existe à Plouay (Morbihan), il est clair que c'est ce même nom propre que l'on retrouve dans *Plogoff*, *Lescoff*, etc....

Ce saint, relève J. Loth après Rees, appartenait à la congrégation d'Iltud. Mais Baring-Gould et Fisher dénombrent deux saints du même nom : l'un est le fils de Ceidio Ab Arthwys et l'autre le fils de Caw (*Lives of the British Saints*, Londres 1908, II, p. 156). Ces auteurs ajoutent toutefois que «the saintship of both rests entirely upon the authority of the Iolo MSS ». La toponymie bretonne confirme ici ce qu'avance Iolo.

La toponymie cornique aussi. En effet, Dexter (*Cornish names* Londres 1926, p. 34) signale que *Lancarfe* s'appelait en 1382 *Lancoof*. Comme Loth primitivement, cet auteur voit ici le mot *gof*, forgeron, ce qui est en l'occurrence tout à fait inadmissible ; ici aussi c'est d'un saint *Cof* qu'il s'agit (1).

13. — *Breton STANGLEC'H (STANGALA)*

Lec'h est employé en breton, comme *-lach* en irlandais (avec lequel il s'identifie au point de vue du sens) comme suffixe ayant le sens de « lieu ». Voir *Ogam*, 31, p. 21-22.

On le trouve avec *stang*, étang (*Stang-lec'h*, Pleubian, C. du N. ; *Stanglac'h*, Chateauneuf du Faou, Fin.). M. François Falc'hun, dans sa présentation de la *Nomenclature des hameaux, écarts, lieux-dits du Finistère* est porté à interpréter les lieux-dits « *Stangala* et *Stangalar* comme comportant *alar*, cygne (*ibid.* p. XLVI). Il me paraît beaucoup plus vraisemblable d'y voir des variantes de *Stang-lec'h*. Le procès a été le suivant : *stang-lec'h* = *stanglac'h* = *stangla*(r) = *stangala*(r). On sait que, dans les notations toponymiques populaires, un *r* représente souvent la spirante *c'h*. Quant à *l'a* médial, il est évidemment irrationnel, très exactement comme dans le toponyme irlandais *Cranalagh* (Ogam 31, p. 22) pour *Cranlagh*.

---

(1) Les indications de DEXTER manquent souvent de clarté. En particulier, il n'indique pas dans quelles paroisses se trouvent les hameaux ou lieux-cits qu'il donne. Je ne retrouve pas *bancarge* sur les cartes à grande échelle. Mais la paroisse de St Martin by Looe a un hameau ou village LONGCOE qui était par ailleurs *Lancof* en 1356 (Assises), Lancove en 1564 (F. of fines) ; *Langco* en 1767 (Recovery Rolls). Je pense que c'est de ce hameau ou village que parle Dexter.

14. — *Le village de DOSLET (Ille-et-Vilaine).*

Doslet, petit village d'une centaine d'habitants, au sud du Poulet a dû jouer un rôle important dans l'histoire de cette région.

Dans le *Roman d'Aquin* (XII[e] siècle), il est question à plusieurs reprises d'un chateau, dit *Dorlet* (vers 789, 2386, 2389 et 2517). Au vers 795, l'auteur précise l'importance de *Dorlet*, si bien gardé « qu'il n'y passast Chrestien sans lour congé » — entendons par là : sans le « congé » des maitres du chateau. Ce lieu et ce chateau ont intrigué Joüon des Longrais, qui, dans son introduction au *Roman d'Aquin*, n'hésite cependant pas à voir dans le nom du village de *Doslet* celui du chateau du roman d'Aquin (Préface LXXXIII). L'étude des noms de lieux peut nous apporter quelques lumières.

Doslet se trouve à la limite sud de Chateauneuf (d'Ille et Vilaine). Au centre de Chateauneuf se trouve un lieu-dit *Licastel* et une *rue de Licastel* (on prononce : *licatel*). Le nom représente le breton *lis castell*, la « cour du château ». Le chateau actuel, qui touche Licastel, a donc été construit sur l'emplacement de l'ancien, ou, du moins, dans ses parages immédiats.

Doslet, d'autre part, représente sûrement *Dorlet*, comme le pensait Joüon des Longrais. La localité est en effet appelée *Dorletum* dans un manuscrit du XII[e] siècle (*Bibliothèque nationale, ms. fr.* 22319, folio 238). *Dollet*, *Doslet* sont des formes modernes (on trouve aussi *Deslet*, *archives d'Ille et Vilaine*, 2 H 2, 128). Dorlet représente *Dor Alet*, « la porte, le passage d'Alet » (breton ancien et moderne ; *dor*, porte).

Une carte en relief du Poulet montre que *Dorlet* commandait l'entrée de cette région, l'est du village étant marécageux jusqu'à la mer. On comprend aussi pourquoi *Doslet* se trouve sur la très ancienne route de Rennes, et pourquoi, malgré sa petite superficie, ce petit village s'étend à la fois sur Chateauneuf, La Ville es Nonais, Pleudihen et Miniac Morvan.

Doslet se trouve à un bon kilomètre et demi de *Licastel*. Le chateau de Licastel ne peut donc guère être celui de Dorlet. On s'explique parfaitement que, sur une superficie aussi réduite, puissent se trouver deux lieux fortifiés : l'importance géographique du « passage » explique leur existence. De la même façon, au nord du Poulet, à Alet même, le chateau était flanqué d'une puissante tour qui portait le nom d'*Oregle* et qui commandait l'entrée de la Rance.

Je relève en passant le caractère breton des noms de lieux étudiés. Voir *Ogam* 32, p. 71 et 33, p. 118.

15. — *Un toponyme breton d'Ille et Vilaine... d'origine anglaise.*

La *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux dits de l'Ille et*

Vilaine mentionne, à Saint Jouan des Guérets, un lieu dit *GLEN BIHAN*, situé dans une vallée.

Ce toponyme est surprenant. L'irlandais et l'écossais ont *gleann*, le gallois et le cornique *glyn*, vallée. Mais je ne connais pas, pour ma part, un seul emploi de *glen* en breton. De plus, l'adjectif *bihan* petit, est curieux en Ille et Vilaine ; je montrerai par ailleurs que ce mot a une toute autre forme dans la toponymie de ce département.

La solution de ce petit problème m'a été apportée sur place C'est une famille anglaise (2) qui, en rebaptisant un domaine acquis, a, du même coup, bretonisé la vallée (3). On sait que l'anglais a emprunté *glen* au celtique. Quant à l'adjectif *bihan*, il a été naturellement pris au breton littéraire.

Ce toponyme est un signe du séjour de ces familles aisées anglaises qui, au XIX[e] siècle surtout, et au début du XX[e] vivaient volontiers sur l'une et l'autre rive de la Rance. Mais l'intérêt porté au breton est aussi à signaler.

Note à propos de HERPIN.

C'est probablement par erreur que j'ai considéré *Herpin* comme celtique (*Ogam* 32, p. 74). Le nom d'homme *Herpin* apparaît dans le Cartulaire de Redon, en 833 à *Plebs Hoiernin*, aujourd'hui *Plehérlin*. Mais ce ne peut être un Breton : à cette date on n'aurait pas eu *Herpin*, mais *Herpenn*.

St Servan juillet 1954.

(2) La famille Gogly, qui s'installa à St Jouan il y a 40 ou 50 ans.

(3) L'ancien cadastre, dans toute cette région n'a que *La ville es Ory*. *La ville es Ory* subsiste, mais diminué de la partie appelée *Glen bihan*.

Vocabulaire Vieux-Celtique (G)

(suite)

* GALLOS, -I, m. (5) « pierre, rocher », v. irl. et m. irl. **gall**, gén. **gaille**, **gallæ**, dat. pl. **gailleachaib** ; v. gall. **gāl**, gl. stadium, mets, statio ; vx fr. **gal**, fr. **galet**, **galette** ; ital. et esp. **galleta** ; dial. fr. Maine **jalet** « caillou rond » ; anc. dial. fr. norm. **gale**, dérivent d'un mot gaulois non attesté. Est peut-être pour * GASLOS (En ce cas on peut envisager un rappr. avec lat. **ag-ger** « congeries » ; ital. **argine** ; esp. **arcen** ; v. norr. **kös**, dan. **kaste** « jet » (d'une pierre), suéd. et isl. **kasta**, angl. **to cast** « jeter », vha. **ches** « sol ferme », mha. **kis**, **kisil**, all. mod. **Kies**, **Kiesel** ; v. sl. **zestu**).

* GALVEMI, « j'appelle », m. gall. et gall. **galw** ; m. br. **galu**, br. **galv** « appel », a servi de thème d'anthroponyme en m. br. **Galver** (Ernault), inf. m. br. **gueruell** (Catholicon), br. mod. **gervel**, pour **geivel** (infection vocalique et dissimilation) conservé dans le vann. **galùein**, **galùel** « appeler ». Aucun correspondant gaél. sauf peut-être irl. **gall** « cygne » proposé par Stokes, peu sûr toutefois. Cf. sskr. **gar** « appeler » ; gr. **gèryó** « pleurer, chanter » ; v. norr. et suéd. **kalla**, dan. **kalde** « appeler », néerl. **kallen** « parler », angl. sax. **coallian**, angl. **to call**, mha. **kallaeen** ; sl. lit. **glagolia** « parler », **glogoliti** «bavarder», v. sl. **glasu** «voix», **glagolati** «parler», russe **golosu** «voix». Voir GARSMEN.

* GAMEROS, -I, m. (5) « gendre ». N'a subsisté qu'en br. dial. de Tréguier **gever** « gendre », mais c'est un mot ancien tombé en désuétude. A servi d'anthroponyme en m. br. **Guéver**. Les correspondances directes sont très limitées; sskr. **jamata**; av. **zamatar**; gr. **gambros** et **gamos** «mariage»; cf. aussi sans doute lat. **gener** (de * **gemer**) « gendre », mais le « gendre » est un « parent vague » (Meillet) et l'indo-européen n'a pas de forme stable. La racine est GEN « naissance ».

* GANSOS, -I, m. (5) « oie », m. irl. **géiss** « cygne » ; sskr. **hamsah**, **hamsi** (formes dérivées) « oie, cygne » ; gr. **khen**, **khenos** (dor. béot. **khan**, **khānos**, éol. gén. **khannos**) pour * **khans**, * **khansos** ; lat. (h)**anser** (pour * **ghans-**, avec suffixe **-er**) ; cf. v. norr. **gas**, dan. **gaas**, angl. sax. **gos**, angl. **goose**, néerl. **goos**, vha., mha., all. mod. **Gans** ; lit. **zasis** ; lett. **zuss**. D'une racine ind. eur. commune, mais en celt. le mot a servi à désigner l'oie sauvage, puis le cygne, et n'a subsisté qu'en irl. L'oie domestique est désignée par un autre mot. Voir GEGDâ.

GARANOS, I, m. (5) « grue », attesté seulement en gaul. et en britt., gaul. **Tarvos Trigaranos** « taureau aux trois grues » dans l'inscription **CIL** XIII, 3026 de l'autel de Cluny, représentant trois échassiers perchés sur un taureau ; gall., corn. et br. **garan**. Le mot est pan-indo-eur., mais a subi des traitements différents dans toutes les branches. Cf. sskr. **garanā** ; gr. **geranos** ; lat. **grus**, gén. **gruis** (verbe) **gruo**, **-is**, **-ere** « crier »), d'où ital. **gru**, esp. prov. cat. port. **grua** et port. **grou**, fr. **grue**, roum. **gruie** (a pris en fr. le sens de « fille publique » depuis 1415 et celui de « machine à soulever les fardeaux » depuis 1467 (Bloch et v. Wartburg) ; v. norr. et dan. **trani**, suéd. **trana** (pour **krani** et **krana**), angl. sax. **cranoc**, vha. **chranuh**, **chranihh**, mha. **kranc**, **gran**, all. mod. **Kranich**, vha. **crano**, m. néerl. **crane**, néerl. **kraan** ; v. sl. **zeravi** ; lit. **gerve** ; arm. **krunk**. D'une racine GAR « crier ». Le breton moderne **garan** « jable, rainure » (pratiquée à l'aide d'un outil à forme de bec), terme de tonnellerie, est certainement le même mot, il s'agit d'un transport de sens à partir de la forme de l'outil ; m. br. (Catholicon) **garan** « jabloire », **garen** « jable ».

* GARGOS, -A, -ON, a. (5-1-6), « féroce », m. irl. **gairg** «férocité», irl. **garg** «féroce» thème de nom propre gaul. **Gargenos** (Silius Italicus V, 137), irl. **Gargan**, anthroponyme et nom de montagne en m. irl. N'a pas subsisté en brittonique. Cf. gr. **gorgos** « effrayant, sauvage » (peut être pour * **gargo-** selon Pokorny), arm. **karcr** « dur ».

* GARMEMI, « je crie, j'appelle », m. irl. **gairmim** « j'appelle», gall. **garmio** ; m. br. **garmet**, br. mod. **garmat**, **garmiñ**, vann. **garmein** « crier, vociférer » ; peut-être vx fr. **guermenter** « se plaindre, gémir ». Voir * GARSMEN et cf. aussi * GALVEMI. On a sans doute l'alternance GAR/GAL.

* GARRIS, -OS, m. (9) « jambe, mollet », v. irl. **garr**, m. irl. et iri. **gairr**, pl. **gairri**, gl. surras « mollets »; éc. **gar**; gall. et corn. **gar**, pl: corn: **garrow**; m. br. **garr**, br. mod. **gar**, pl. **diwe'har** (duel), adj. **gargamm** « bancal »; dial. centre fr. **jarre** «cuisse» et fr. **jarre** de noix, lang. d'oc **garro** de nozo (gl. «Nussviertel»), fr. **jarret**, vx fr. **garret** cf. éc. **gartan** ; et le dérivé **jarretiere**; fr. dial. **jartier**, **gartier** d'où angl. **garter** ; v. prov. **garra**, esp. port. **garra** «griffe», ital. **garretto** ; le fr. **garrot** est un emprunt tardif au prov. (même forme) «partie du corps qui, chez les grands quadrupèdes se trouve au-dessus de l'épaule entre l'encolure et le dos» (v. Wartburg) et est diff. du fr. **garrot, garroter** (esp. port. **garrote**) qui est d'or. germ. ; l'esp. et port. **jarrete** viennent du fr. **jarret**. Les très nombreux mots romans semblent provenir par le prov. et le fr. d'un gaul. **non** attesté * **garra**, mais ne viennent pas directement du celt. insulaire Cf. peut-être lett. **gurni** «rein, hanche» et selon Bezzenberger «die Gabel worin das Spinnrad läuft», mais le rapprochement n'a rien de certain. V. Henry (Lex. étym. du br. mod. s. v. **gar**) rapproche de **gar** le pl. br. obscur **divesker** « les jambes », pl. v. br. **esceir**, gall. **esgair** en proposant le préf. * **eks-** et le sens « /ce qui commence/ au « jarret », mais cela reste très douteux et le rapprochement avec le gr. isolé **skelos** n'est pas probant.

* GAR(S)MEN, -ENOS, n. (29) « cri, appel, clameur », irl. et éc. **gairm** ; gall. corn. et br. **garm** « appel, cri, clameur, lamentation » ; irl. **garmedair** «proclaimer» ; m. br. **garmeur** (en br. mod. **garmer**) «crieur», **garmelod**, vann. **garmelet** « fresaie », dérivé de **garm-** avec un suffixe fr. (cf. fr. **huiotte**); cf. sskr. **jarate** « faire du bruit, appeler »; gr. **gerus**, dor. **garus** « voix » ; lat. **garrio** « babiller, bavarder », avec emploi tardif pour les cris d'animaux (Meillet) ; norv. dial. **karra**, « caqueter », vha. **kerran** « crier hennir »; v. sax. **karm** «plainte»; angl. sax. **cearm, cierm.** Cf. got. **kara**, angl. sax. **cearu** « souci », vha. **chara**, all. mod. **Kar-freitag** « Vendredi-Saint »; lit. **garsas** « clameur, bruit »; de la racine GAR- (ind. eur. GR par r vocalique), d'où proviennent de très nombreux mots indo-européens désignant le bruit et des cris d'animaux en général ; de la même racine on a en celt. un prototype * **garios** d'où sont issus irl. et éc. **gair** ; gall. **geir** ; corn. et br. **ger**, vann. **gir** « mot, parole » ; v. irl., m. irl. et iri. **gair**, pl. **gaire** « appel, cri, clameur », ec. **goir**«clameur» verbe irl. **gairiu** «j'appelle», m. gall. et gall. **gawr**,gl. clamor, jubilus, verbe **gawri** « clamare, vociferare » (cf. gr. **geryo** ; sskr. **grnati** « il bruit, il chante»); très nombreux composés néo-celt. : irl. **ad-gaur** « fascino, convenio », **air-gaur** « veto », **for-gaur** « impero », **fo-caur** «moneo», **for-con-gur** «praecipio», **fris-gur** « contradico », **do-gaur** « appello » **da-ro-gart** (prétérit en -t «appellavit se» **do-airngerim** « promitto » **fo-gur** « bruit », **acra** (de **ad-garia**), gl. actio; gall. **gwa-hardd** (Stokes suppose = * **vo-gart**, **vo-** étant particule intensive); v. br. **ar-uuo-art** «fascinavit» (pour **ar-guo-gart**), **di-uuo-harth**, «sine impedimento, nullo contradicente », **ar-uuo-art** « a fasciné », **arruo art hui**, gl. uos fascinauit (= **ar** + **guo** + **guart** avec prétérit en -t) identique à irl. **ad-ob-ra-gart** « vos fascinabit ». La parole avait une valeur religieuse et magique chez les Celtes alors que le lat. **fascino** se rattache au sens de « lier, attacher ». On peut enfin rattacher à la racine GAR le nom breton du jars **garz**, pl. **girzi** (sans équiv. insulaire) et qui signifie aussi avec le pl. **garzed** « homme sot et violent », d'où le dérivé **garzaj** « sottise, niaiserie ». « Dans quelques cantons de Basse-Bretagne, le rebouteux (chirurgien de village), s'appelle encore **garz**, mot qui paraît se rapporter à la même racine » (Loth, **Voc. vx br.** p. 48). Selon toute probabilité, il s'agit d'un transport de sens local. Les « rebouteux » étaient assez souvent, des gens de basse extraction, qui se transmettaient leur don héréditairement, faisaient mal quand on allait les trouver, et dont on avait plus ou moins peur.

* GARVOS, -A -On, adj. (5-1-6), v. irl. et m. irl. **garb**, pl. **garba**; comp. **garb-thana** « rude et mince », irl. mod. et éc. garbh, manx, **garroo** ; gall. **garw**, gl. asper, rigidus, en v. et m. gall., corn. **garow** ; v. br. **gruiss** dans **a cruission**, gl. hirsutis, m. br. et br. **garv**, vann: **garù** ; pour * GARVSOS, d'une rac. ind. eur. commune * **ghrs** (r vocalique) désignant quelque chose de dur et de piquant, bien que les rapprochements soient très délicats à établir ; cf. gr. **kher** « hérisson »; sskr. **harsati** «il est raide»; lat. **(h)er, -eris** « hérisson », **hirsutus, horridus, horreo** ; lit. **zerti** « se raidir» et peut-être **zeriu** « je gratte ». La parenté directe avec vha. **grot** « pointe de rocher, arête de poisson, barbe d'épi » et angl. sax. **grat** « moustache » (v. angl. **grana** id.) est très peu probable. Voir * GASDOS.

SOMMAIRE

Edgar POLOMÉ, Notes critiques sur les concordances germano-celtiques 145

Jean GRICOURT, Epona - Rhiannon - Macha III, *L'épreuve de la mythologie grecque* 165

VISITE AU MAGDALENSBERG 189

BULLETIN DE NUMISMATIQUE CELTIQUE.

Pierre LEROUX, Note éditoriale 193

J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Notre programme 194

Pierre-Carlo VIAN, La trouvaille d'Hussigny-Godbranche 195

J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Notules de Numismatique celtique IV 199

Wilhelm BRANDENSTEIN, Le mot GOELZE, « maison » dans le dialecte du Vorarlberg 201

Paul QUENTEL, Sur quelques mots et toponymes bretons et celtiques IV 203

VOCABULAIRE VIEUX-CELTIQUE 207

OGAM. — Tradition celtique

Bulletin des Amis de la Tradition Celtique (association déclarée)

2, Rue Léonard de Vinci, RENNES (I-et-V.)

C.C.P. 29.368, Pierre LEROUX, Rennes

Rédaction-Administration : P. LEROUX, Boîte Postale 2, Rennes. Pour toute correspondance joindre un timbre ou un coupon-réponse international.

Publication : OGAM paraît par tomes annuels de six fascicules. Les articles publiés ne peuvent être reproduits, en totalité ou en partie, qu'avec l'agrément écrit de la Rédaction. Les auteurs sont seuls responsables des opinions qu'ils émettent.

Abonnements : il n'est accepté que des abonnements annuels, partant du premier numéro de l'année et automatiquement reconduits, sauf avis contraire de l'abonné, notifié par écrit avant le 1er décembre. Tout abonnement commencé est dû en entier.

Prix de l'abonnement : 1.000 fr., abonnement de soutien 1400 fr., étranger (et France sous enveloppe), 1400 fr., à verser au C.C.P. 29368, M. Pierre LEROUX, 2 rue Léonard de Vinci, RENNES. Pour tout changement d'adresse, joindre 30 fr. en timbres-poste. Toute demande de renouvellement d'un numéro égaré par la poste doit être faite au plus tard quinze jours après réception du fascicule suivant.

Quelques collections sont encore disponibles à la vente aux prix suivants : tomes 1 et 2 (incomplets), 1200 fr. chaque, tomes III, IV et V, 1000 fr. Ces prix sont à majorer des frais de port et de recommandation.

Le Gérant : Odon DE COUASNON. Dépôt légal, 3e trimestre 1954. Imprimerie Granvillaise.